

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATIONS  
DOCTORALES EN SCIENCES HUMAINES  
SOCIALES ET EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR HUMAN  
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR HUMAN  
AND SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

## STATUT MATRIMONIAL ET ENTREPRENEURIAT FÉMININ DANS LE SECTEUR DU NUMÉRIQUE À YAOUNDÉ.

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention d'un Master en sociologie

Spécialité : Population et développement

Par

Ariane Ranèse TIOGANG POUNGA

*Titulaire d'une Licence en sociologie*



Jury :

**Président : Albert NNA NTIMBAN, MC, Université de Yaoundé I**

**Rapporteur : Henri TEDONGMO TEKO, MC, Université de Yaoundé I**

**Membre : Edith NDJAH ETOLO, CC, Université de Yaoundé I**

*Septembre 2024*

## **ATTENTION**

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
LISTE DES SIGLES .....	iv
LISTE DES TABLEAUX .....	v
LISTE DES FIGURES .....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION.....	1
L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU CAMEROUN EN CONTEXTE DE MODERNISATION ET DE VULGARISATION DU NUMERIQUE.....	27
CHAPITRE I : ENTREPRENEURIAT FEMININ AU CAMEROUN : ETATS DES LIEUX ET EVOLUTIONS.....	29
CHAPITRE II : FEMMES ET ENTREPRENEURIAT NUMERIQUE : REPRESENTATIONS SOCIALES, MOTIVATIONS ET PRATIQUES .....	49
LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE DES FEMMES DU SECTEUR DU NUMERIQUE.....	80
CHAPITRE III : FORMES ET DYNAMIQUES D'INFLUENCE DE LA SITUATION MATRIMONIALE SUR LE DEPLOIEMENT DES FEMMES DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE NUMERIQUE .....	82
CHAPITRE IV : ANALYSE DES DIFFICULTES ET DEFIS DE LA FEMME ENTREPRENEURE DE NUMERIQUE.....	94
CONCLUSION GENERALE .....	109
BIBLIOGRAPHIE .....	116
ANNEXES .....	126
TABLE DE MATIERES.....	142

À mes chers parents,

M. Justin TIOGANG et Mme TIOGANG née Florence NTTATI PAHO.

## REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance à l'endroit de tous ceux, qui de près et de loin, nous ont apporté leurs contributions tant matérielle, intellectuelle, que morale à l'élaboration de ce travail de recherche scientifique. Ces remerciements vont à l'endroit de :

Notre encadreur académique le Pr Henri TEDONGMO TEK0, pour avoir conduit avec diligence ce travail. Par sa rigueur scientifique et son accompagnement, il nous a mis en confiance en nous conduisant dans cet exercice très passionnant. Ses critiques, son objectivité, ses conseils, et la mise à notre disposition des ouvrages nécessaires à notre investigation scientifique, ont été d'un apport très bénéfique à la réalisation de ce travail. Pour cela, nous lui témoignons notre profonde gratitude.

Nous adressons également nos remerciements à tous nos enseignants qui depuis la première année, nous ont inculqué des notions nous permettant d'arriver à l'achèvement de ce travail scientifique. Nous pensons ici au Chef de département de sociologie le Pr Armand LEKA ESSOMBA, dont le cours sur la méthodologie de rédaction du mémoire, ses multiples enseignements et conseils ont été d'un apport majeur dans la rédaction de ce travail ; au Dr Perrier NGUEUELIEU et au Dr Edith NDJAH ETOLO pour leurs enseignements, leurs encouragements et leur disponibilité à nous écouter ; au Pr NNA NTIMBAN Albert, au Pr Yves DJOUDA FEUDJIO, au Dr Moustapha NSANGOU, Dr Achille PINGHANE YONTA et à tout le corps des enseignants du Département de Sociologie pour leurs enseignements.

Nous adressons nos remerciements à la Fondation OSU à travers son Fondateur, le Dr Lucien MANGA, et nos différents encadreurs pour leurs accompagnements et motivations. Elle a été un cadre idéal de formation tant sur le plan scientifique que sur le plan professionnel.

Nous ne saurions ne pas dire notre gratitude à l'endroit de nos parents, M. et Mme TIOGANG, pour leurs encouragements, leur soutien sur tous les plans, leur chaleur et surtout leur accompagnement, qui ont été pour nous des ponts pour passer outre nos difficultés. Que la grande famille PAHO, mes grands-parents, mes oncles et tantes, mes frères, mes sœurs, cousins et cousines ; trouvent ici, l'expression de notre reconnaissance, chacun en ce qui le concerne, pour la pierre apportée à l'édifice.

Un profond remerciement à nos aînés sur le plan académique qui nous ont permis de faire les choses selon la norme, leurs observations nous ont permis de nous corriger à chaque fois. Nous pensons ici à Mme PENDE, Elvis ESSONO, Patrice NITCHEU, Synthia TIMAMO.

Un grand remerciement à nos amis, promotionnaires et moniteurs du culte d'enfants, qui n'ont cessé de nous encourager à aller de l'avant, afin de rendre public ce travail.

Une pensée profonde à nos différents répondants sans lesquels les données de ce travail n'auraient été produites.

## LISTE DES SIGLES

<b>AGR</b>	: Activité Génératrice de Revenus
<b>ASAFE</b>	: Association pour le Soutien et Appui à la Femme Entrepreneur
<b>CAYSTI</b>	: Cameroon Youth School Tech Incubator
<b>CHIE:</b>	: Center for High-Impact Entrepreneurship
<b>CPFF</b>	: Centres de Promotion de la Femme et de la Famille
<b>ENSP</b>	: École Nationale Supérieure Polytechnique
<b>ENSPT</b>	: École Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications et des TIC
<b>GFAC</b>	: Groupement des Femmes d’Affaires du Cameroun
<b>IAI</b>	: Institut Africain de l’Informatique
<b>IFORD</b>	: Institut de Formation en Démographie
<b>INS</b>	: Institut National de la Statistique
<b>JIF</b>	: Journée Internationale de la Femme
<b>MINEFOP</b>	: Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>MINJEC</b>	: Ministère de la Jeunesse et de l’Éducation Civique
<b>MINPMEESA :</b>	: Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l’Économie Sociale et de l’Artisanat
<b>MINPOSTEL</b>	: Ministère des Postes et Télécommunications
<b>MINPROFF</b>	: Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
<b>NTIC</b>	: Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication
<b>ODD</b>	: Objectif de Développement Durable
<b>OIF :</b>	: Organisation Internationale de la Francophonie
<b>OIT</b>	: Organisation Internationale du Travail
<b>ONU</b>	: Organisation des Nations Unies
<b>PATNUC</b>	: Projet d’Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun
<b>PME</b>	: Petites et Moyennes Entreprises
<b>INSEE</b>	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
<b>TIC</b>	: Technologie de l’Information et de la Communication
<b>ART</b>	: Agence de Régulations des Télécommunications
<b>MIJEF</b>	: Million de Jeunes, d’Enfants et de Femmes

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Distribution en (%) dans les facultés de la filière scientifique selon le sexe.....	38
Tableau 2 : Profils des femmes entrepreneures du numérique à Yaoundé.....	53
Tableau 3 : Répartition du nombre d'enfants par femme entrepreneure .....	59
Tableau 4 : Répartition en % du type d'entreprise créée.....	61
Tableau 5 : Quelques motivations des femmes .....	74
Tableau 6 : État de la garde des enfants pendant les heures de travail.....	93
Tableau 7: Difficultés sur le plan structurel .....	97

**LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Domaine d'activité des femmes questionnées .....	52
Figure 2: Répartition en proportion du statut matrimonial des enquêtés .....	56
Figure 3 : Niveau d'étude des femmes entrepreneures du numérique.....	58
Figure 4 : Répartition de la tranche d'âge .....	60
Figure 5 : Proportion (%) des promotrices d'entreprises selon la typologie .....	61
Figure 6 : Connaissance de l'importance d'une formation en TIC .....	66
Figure 7: Opposition à la création de l'entreprise .....	92
Figure 8 : Défis non relevés par les femmes entrepreneures .....	103
Figure 9 : Répartition des défis majeurs à relever par les femmes entrepreneurs du numérique.....	107



## RESUME

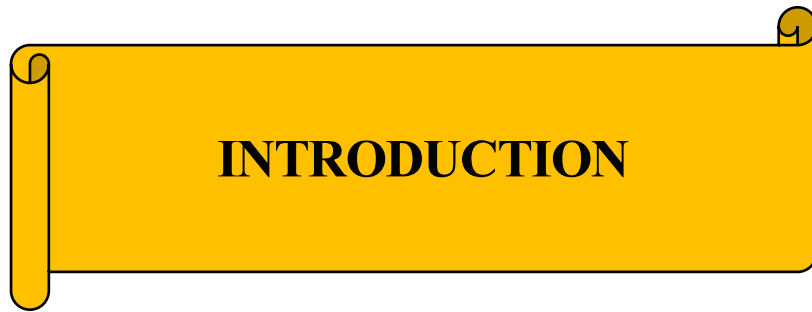
L'idée de notre recherche est née de l'observation de cas de femmes entrepreneures vivant en couple, devenues célibataires dans l'optique d'émerger dans leurs activités. En outre, la curiosité de comprendre comment le statut matrimonial d'une femme peut avoir une certaine incidence sur la pratique de son activité entrepreneuriale principalement dans le secteur numérique, a été une motivation à mener cette recherche. Alors, partie du problème de conciliation entre statut matrimonial et entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique, nous nous sommes attelés à montrer comment les femmes parviennent à gérer leurs rôles sociaux et leurs activités entrepreneuriales dans le secteur numérique selon leur statut matrimonial. Ce problème nous amène à nous poser la question principale suivante : comment le statut matrimonial influence-t-il la conception, la pratique et le vécu de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique à Yaoundé ? De cette question, l'hypothèse principale formulée est : le statut matrimonial influence la conception, la pratique et le vécu de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique en fonction des contraintes qui y sont liées. Dans le but de comprendre la préoccupation exprimée, nous avons opté pour la méthode de recherche quali-quantitative. Ainsi, l'exploitation des techniques telles que les entretiens semi-directifs, le sondage, l'observation directe et la recherche documentaire ont servi à la collecte des données. Pour ce qui est du cadre théorique, la théorie des logiques d'actions et la théorie globale en entrepreneuriat ont servi de support pour l'interprétation de nos données. En réalité, cette étude a permis de mettre en lumière l'influence du statut matrimonial sur la pratique de l'activité entrepreneuriale. Les résultats montrent que : L'influence est réelle en dépit de tous les défis et contraintes auxquels sont confrontés les femmes. Cependant, le numérique se présente comme une opportunité leur permettant de concilier. Aussi, la pratique de toute activité entrepreneuriale du numérique est inhérente au secteur d'activité qui est mobilisé. Par ailleurs vivant dans une société où la fracture numérique est visible entre hommes et femmes, les femmes qui exercent dans le secteur d'activité numérique sont perçues comme des personnes qui savent tirer parti des innovations technologiques en vue d'un meilleur épanouissement dans l'activité. Pour ce faire, elles mobilisent donc diverses stratégies telles que le recours aux aides ménagères, à un tiers ou le fait de privilégier les responsabilités familiales aux responsabilités professionnelles etc... afin de pouvoir parvenir à une meilleure conciliation dans leurs différents domaines de responsabilités.

**Mots clés :** Statut matrimonial, entrepreneuriat féminin, secteur numérique, conciliation, Yaoundé.

**ABSTRACT**

The idea for our research arose from the observation of cases of women entrepreneurs who were living as a couple and had become single in order to emerge in their activities. In addition, the curiosity to understand how the marital status of a woman can have a certain impact on the practice of her entrepreneurial activity, mainly in the digital sector, was a motivation to carry out this research. So, starting from the problem of reconciling marital status and female entrepreneurship in the digital sector, we set out to show how women manage to manage their social roles and their entrepreneurial activities in the digital sector according to their marital status. This problem leads us to ask the following main question: how does marital status influence the conception, practice and experience of female entrepreneurship in the digital sector in Yaoundé? From this question, the main hypothesis formulated is: marital status influences the conception, practice and experience of female entrepreneurship in the digital sector according to the constraints associated with it. In order to understand the concern expressed, we opted for the qualitative-quantitative research method. Techniques such as semi-structured interviews, surveys, direct observation and documentary research were used to collect the data. As for the theoretical framework, the theory of action logics and the global theory of entrepreneurship were used to interpret our data. In fact, this study highlighted the influence of marital status on the practice of entrepreneurial activity. The results show that: The influence is real despite all the challenges and constraints facing women. However, digital technology presents itself as an opportunity enabling them to reconcile. Also, the practice of any digital entrepreneurial activity is inherent to the sector of activity that is mobilised. Furthermore, in a society where there is a visible digital divide between men and women, women working in the digital sector are seen as people who know how to take advantage of technological innovations to achieve greater fulfilment in their business. To do this, they use a variety of strategies, such as using domestic help, a third party or giving priority to family responsibilities over professional ones, etc., in order to achieve a better balance between their different areas of responsibility.

**Key words:** Marital status, female entrepreneurship, digital sector, reconciliation, Yaoundé.



**INTRODUCTION**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Au Cameroun par exemple, l'entrepreneuriat féminin est en plein essor depuis les années 1990, grâce aux programmes de valorisation de la femme et des activités qu'elles exercent. Il était impératif pour les femmes de s'autonomiser, d'avoir accès au travail rémunéré et à se frayer un chemin dans le monde de l'emploi et des affaires, à contribuer aux charges familiales, afin d'apporter une contribution au développement. C'est donc dans ce contexte d'autonomisation de la femme, que naît l'entrepreneuriat féminin au Cameroun. Les résultats de l'EDS-III et de l'EDS-MICS réalisés au Cameroun entre 2004-2011 par l'Institut National de la Statistique, montrent que le pourcentage de femmes en union exerçant une activité économique est passé de 67.2% à 70.3%, traduisant ainsi la croissance du travail féminin qui n'est pas sans conséquence sur la gestion du noyau familial.

La situation des femmes entrepreneures a beaucoup évolué au cours de ces dernières années, ceci du fait des évolutions et mutations technologiques. À cet effet, l'importance de soutenir l'activité des femmes entrepreneures n'est plus à démontrer (Brière et al, 2017). Une étude menée en 2009 par Kamdem et Ikelle (2011), fait état de ce que 38% des entreprises enregistrées au Cameroun sont pilotées par les femmes et fort de cela on voit émerger des associations des femmes entrepreneures et réseaux tels que : le Groupement des Femmes d'Affaires du Cameroun (GFAC), l'Association pour le Soutien et Appui à la Femme Entrepreneur (ASAFE) ; les Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) initiés par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF). Par ailleurs, les associations qui encouragent la participation des femmes aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) naissent dans l'optique de promouvoir la Femme et de l'encourager. Cependant, ces programmes mis sur pied n'ont pas tenu compte du statut matrimonial des personnes formées, qui peut avoir une incidence sur l'essor de l'entrepreneuriat féminin. Pourrait-on penser que cette dimension peut influencer l'exercice de l'entrepreneuriat par les femmes, sachant que nous nous situons dans une société patriarcale où l'on a tendance à donner une certaine légitimité au pouvoir masculin ?

Le monde vit une période qui englobe et abrite la révolution numérique et de l'information fondée sur la numérisation, sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). La problématique de l'économie numérique voit le jour depuis plusieurs années au Cameroun, ceci à travers les programmes mis sur pied et les innovations observées. C'est dans cette mouvance que se situe le discours du Chef de l'État qui met l'accent sur l'utilisation du numérique, afin d'être en phase avec l'évolution du monde. Ainsi, le 31 Décembre 2015, il déclarait :

*... il nous faut rattraper au plus vite notre retard dans le développement de l'économie numérique. Celle-ci est un véritable accélérateur de croissance, en plus d'être une véritable niche d'emplois nouveaux pour notre jeunesse. Nous devons pouvoir en tirer davantage pleinement. Le gouvernement dans son organisation accordera à ce secteur, toute l'attention méritée (Discours économie numérique, 2015).*

Autrement dit, le secteur du numérique reste et apparaît comme un secteur porteur d'emploi et de bienfaits pour le développement du Cameroun et pour les femmes entrepreneures plus particulièrement. Ainsi, les femmes commencent à se démarquer dans une société fortement caractérisée par le patriarcat pour se frayer une place dans le monde des affaires en s'adaptant ainsi à cet outil qu'est le numérique. Il s'agit donc pour les femmes entrepreneures, de s'inscrire dans le prolongement des actions menées par le gouvernement depuis quelques années à travers les différents ministères qui entrent en jeu, afin d'assurer l'inclusion numérique, à travers « *la généralisation de l'usage des TIC pour toutes les composantes de la société* » (Discours économie numérique, 2015). Ce secteur du numérique reste donc très prisé en ce moment où le monde vit au rythme de la révolution technologique.

De plus, au tournant des années 2010, le numérique va apparaître au Cameroun et va se présenter comme un nouveau secteur, un secteur de développement. C'est donc dans cette mouvance que l'on transite du secteur social, économique, culturel et même éducatif au secteur numérique. Ce secteur va connaître le succès grâce aux opérations de valorisation de l'économie numérique et de cela, on pourra voir naître à partir du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC), l'opération « *Youth Connekt Cameroon* »<sup>1</sup> qui est une plateforme virtuelle interactive où les jeunes sont mis en réseau permettant de trouver des opportunités d'emploi, de forger des partenariats, afin de faire valoriser leurs produits, etc. Ce secteur du numérique prend donc plusieurs embranchements, on pourra désormais parler par exemple du e-commerce, du e-Learning, de la e-santé, du coaching en ligne, etc.

De ce fait, en brossant d'un regard synoptique, la scène de l'entreprenariat féminin au Cameroun, on peut observer qu'il existe une réelle difficulté chez les femmes dans le milieu entrepreneurial, en ceci que bon nombre de femmes entrepreneures éprouvent des difficultés, selon leurs statuts matrimoniaux, à gérer les rôles sociaux qui leurs sont attribués et les exigences du monde du travail, car elles sont partagées. Elles se retrouvent donc face à une contrainte, celle de valoriser les rôles productifs au détriment des rôles reproductifs ceci dans le souci d'efficacité, ce qui n'est pas sans répercussion sur leur vécu quotidien.

---

<sup>1</sup> Le Youth Connekt Cameroon est un programme soutenu par le Ministère de la Jeunesse du Cameroun, ayant pour but d'améliorer durablement l'autonomisation, socioéconomique et leur engagement pour une meilleure implication au développement à travers l'usage d'une plateforme d'échange en vue de promouvoir le numérique.

Notre sujet de recherche tire donc sa pertinence du fait qu'il nous amène à comprendre comment les femmes entrepreneures utilisent cette ressource qu'est le numérique, pour l'essor de leurs entreprises et dans la gestion de leurs rôles sociaux. L'entrepreneuriat apparaît avec les crises économiques fréquentes comme une nouvelle piste à explorer pour penser le développement, il est devenu un « *phénomène de mode* » déclare Tournes (2003). Il faut préciser le fait que les femmes ont de plus en plus des difficultés à gérer et à concilier vie personnelle ou familiale et responsabilité professionnelle, car bien qu'elles gèrent leurs entreprises, leurs charges en tant que femmes, ne se réduisent pas. En effet, comme le souligne Auclair : « *si les femmes sont assignées au travail domestique, c'est parce qu'elles auraient des aptitudes « naturelles » pour l'accomplir* » (Auclair, 2012, p. 25), pour dire en effet, que la femme du fait de la socialisation sexuée est prédestinée à bien accomplir les tâches qui concernent l'intérieur.

En réalité, la volonté de mener une réflexion sur le thème « **Statut matrimonial et entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique à Yaoundé** » s'est appuyée sur diverses motivations. Bernoux (1995) pouvait révéler qu' « *on ne travaille pas non plus dans un champ sans y adhérer pour une part, sans que se crée une connivence avec le champ* » (p. 14). C'est dire en effet, que le choix d'un sujet ne peut venir de manière fortuite, mais s'appuie sur des motivations ou des raisons précises :

- Raison personnelle : notre admiration pour les femmes entrepreneures au Cameroun, à l'instar de celles qui ont marqué l'entrepreneuriat féminin au Cameroun, Arielle Kitio, Aurel Tayou, Yvette Kenfack, et bien d'autres dans les secteurs d'activités libérales. À travers leurs façons d'agir et de penser, elles ont suscité en nous, un intérêt particulier et le désir de mener cette recherche. En outre, l'un des éléments qui traduit notre motivation pour l'étude de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique est notre passion pour les nouvelles technologies.
- Raison scientifique : l'enjeu de ce sujet est d'apprécier les logiques d'action et les stratégies que les femmes déploient pour articuler les rôles sociaux liés à leur statut matrimonial et leurs activités entrepreneuriales dans le secteur du numérique. Ce travail réside donc dans la volonté de mettre en exergue, la force et l'influence de cet outil qu'est l'économie numérique pour l'entrepreneuriat féminin, afin de démailler le statut matrimonial favorable à l'entrepreneuriat féminin dans ce secteur, dans la ville de Yaoundé.

## II. PROBLEME DE RECHERCHE

Le statut matrimonial est un indicateur important dans la compréhension de l'entrepreneuriat féminin dans la mesure où, que l'on soit célibataire, mariée, veuve ou divorcée, on se sent plus apte ou plus performant à exercer dans un secteur d'activités. Les femmes s'exposent de plus en plus dans nombreux secteurs, elles sont partagées entre travail, famille et vie professionnelle. Depuis plusieurs années, on fait le constat selon lequel, la majorité des femmes semble vouloir laisser le secteur public, ou formel, le secteur informel, associatif, ou leurs domiciles, où elles étaient résignées pour embrasser le monde de l'entrepreneuriat qui est un l'un des secteurs pourvoyeurs d'emplois et porteurs de certaines valeurs.

L'entrepreneuriat féminin s'exerce dans plusieurs secteurs en fonction du statut matrimonial des acteurs qui interagissent dans cette activité. Il s'agit entre autres, du secteur informel, où les femmes trouvent une certaine liberté et un confort dans l'exercice de leurs tâches. C'est un secteur qui regroupe l'ensemble des activités économiques qui s'exercent en dehors du cadre légal. Une étude menée en 2017 par Assoumou et Sateu, montre que sur 60 Petites Entreprises (PE) gérées par les femmes, 10 sont des restaurants, 11 des salons de coiffure et seulement 2 sont des secrétariats, montrant leurs adhésions au secteur informel. De plus, elles investissent aussi dans le secteur privé qui leur donne une flexibilité dans leurs tâches et contribue à mieux s'adapter aux difficultés rencontrées. Il apparaît comme un secteur qui nécessite une attention particulière et un maximum de temps dans sa gérance. Pendant qu'il s'installe donc une volonté grandissante d'investir pour un projet rentable, il apparaît que l'équilibre entre carrière professionnelle et vie personnelle n'est pas toujours facile à trouver. Cette volonté se situe dans un contexte plus économique que social car, on remarque que la plupart des femmes qui se lancent dans l'entrepreneuriat ont un comportement différent en société, au sein de leur famille. Elles sont plus portées par un intérêt économique que social.

En effet, la femme qui autrefois avait des sentiments maternels et valorisants, des fonctions de reproductrices et de « *ministre de l'intérieur* » est désormais influencée par l'activité génératrice de revenus qu'elle exerce. Cette qualité de la femme en tant que tel devrait être une continuité dans la gestion de ses activités, mais l'on se rend compte que ce n'est pas totalement le cas. L'attraction des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat fait problème dans la mesure où, face un immense désir d'entreprendre, la femme ne se rend pas compte des répercussions sociales que son implication peut causer sur ses fonctions et ses rôles à jouer dans la société car au lieu d'être des chefs d'entreprises ayant des atouts dans la gestion du personnel et de l'entreprise et par conséquent possèdent des outils nécessaires à la gestion de

son foyer, la femme entrepreneure n'est pas absente dans l'exercice de ses rôles sociaux. Son statut et sa position sociale nous amènent à une réflexion profonde sur les motivations des femmes camerounaises de la ville de Yaoundé à entreprendre et l'incidence de leur statut matrimonial sur la pratique de l'entrepreneuriat dans la ville de Yaoundé. À cet effet, nous nous intéressons au problème de la conciliation entre statut matrimonial et pratique de l'entrepreneuriat dans le secteur du numérique par les femmes dans la ville de Yaoundé. Il s'agit de montrer comment les femmes parviennent à gérer leurs rôles sociaux et leurs activités entrepreneuriales, selon leur statut matrimonial.

### III. PROBLEMATIQUE

Notre recherche n'est pas la toute première à analyser la thématique de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun. Dans le cadre de notre recherche, nous nous inscrivons dans un continuum des connaissances déjà développées sur la question, en nous appuyant ainsi sur le statut matrimonial de la femme dans l'entrepreneuriat numérique. Il s'agit pour nous, de passer en revue, les analyses faites sur l'entrepreneuriat féminin, afin de nous situer par rapport aux différents travaux produits.

La problématique est donc une phase indispensable dans l'élaboration d'un protocole de recherche, en ceci qu'elle permet de poser les jalons des recherches déjà effectuées, afin de montrer l'identité même du travail entrepris. C'est pourquoi dans son ouvrage sur *Initiation à la méthodologie de recherche en Sciences Humaines et Sociales* de 2015, Levian, montre qu'une bonne recherche ne peut s'effectuer sans problématique claire. En effet, les études dans le champ de l'entrepreneuriat féminin se distinguent en fonction des disciplines et des approches. On peut observer des analyses de l'entrepreneuriat des femmes sur les plans culturel, historique, anthropologique, économique et social.

L'approche culturelle présente des caractéristiques individuelles des femmes entrepreneures. Les études indiquent que les femmes entrepreneures sont en moyenne, plus jeunes que leurs homologues masculins et sont souvent mariées, avec des enfants à charge. Elles auraient des diplômes plus élevés que les hommes, mais manqueraient de compétences managériales, de formation de base pour diriger une entreprise et de connaissances des conditions de marché. De même, il existe certains atouts culturels et sociaux que la femme entrepreneure devrait avoir, c'est ainsi que dans son analyse sur l'entreprise en Afrique, Ela (2006) montre que, l'entrepreneur africain est celui qui maîtrise l'art de gérer les ressources humaines en mettant en valeur un capital culturel afin d'y apporter les modes d'organisation d'une entreprise. Plus clairement, l'entrepreneur(e) doit posséder des compétences en



management des ressources humaines. Elle devrait avoir des compétences en gestion, ce qui serait pour elle, un tremplin pour l'éclosion de son entreprise. C'est pourquoi, il lui est recommandé d'être capable de rompre avec les règles sociales établies et les normes de comportements instituées, afin de créer un tissu de relation de travail qui obéit aux règles de productivité et d'efficacité. De même, concernant son niveau d'éducation, Nembot et Baye (2021) ont montré qu'il existe une relation entre l'éducation des femmes et leurs choix professionnels sur le marché du travail. Ainsi, les résultats de leurs études démontrent que la décision du choix professionnel des femmes mariées est quelque peu différente de celle des femmes célibataires. Ceci à cause des aspirations et des responsabilités de chacune d'elles.

Parlant de l'approche socio-économique, l'étude menée par Onibon (2017) sur l'entrepreneuriat féminin au Bénin, montrent que sur le plan social, les femmes, lorsqu'elles sont mariées sous le régime monogamique (52.46%), sont plus portées vers l'entrepreneuriat que celles qui sont célibataires, veuves ou mariées sous le régime polygamique. Lorsqu'une femme a donc moins de personnes à sa charge, la propension pour qu'elle se lance dans l'entrepreneuriat est plus forte. Aussi, sur le plan économique, la situation de richesse du couple, l'accès au crédit influencent-ils et déterminent-ils la capacité des femmes à s'investir dans le milieu entrepreneurial. Plus le mari dispose des moyens financiers, plus la femme est motivée, parce que pouvant avoir un appui financier fiable. Aussi, Outtara et Dzaka-Kikouta (2019) ont-ils montré qu'il existe une relation entre l'entrepreneuriat de la femme et l'autonomisation de celles-ci. En ceci que l'un des enjeux de l'entrepreneuriat féminin demeure de l'autonomisation des femmes. En effet, l'entrepreneuriat permet une entrée en activité de la femme et favorise ainsi son autonomisation qui conduit nécessairement à la réduction de la pauvreté chez la femme et une amélioration des conditions de vies dans les ménages. En Afrique prioritairement, la Commission Économique pour l'Afrique (CEA, 2017), encourage la vulgarisation de cette pratique, car il est un principal outil politique à court terme pour améliorer les opportunités économiques des femmes favorisant leur autonomisation économique.

Analysant les secteurs dans lesquels les femmes entrepreneures se déploient, Constantinidis et co-auteurs (2003) démontrent que l'entrepreneuriat constitue tout d'abord une opportunité pour les femmes d'accéder aux Activités Génératrices de Revenus (AGR). Ils mènent une étude de trois profils de femmes entrepreneures au Maroc : femmes chefs d'entreprises, femmes exerçant une profession libérale, femmes en coopérative. Ils identifient les caractéristiques des femmes entrepreneures et montrent que le projet entrepreneurial des femmes a certes des similarités avec celui des hommes, mais qu'il implique des rapports sociaux de genre sur les choix et les stratégies d'entreprise. Ils révèlent que la vie des femmes

entrepreneures, la façon dont elles se représentent dans la société et la manière dont elles gèrent l'entreprise restent influencées par les réalités de « fille ou femme », « conjointe » et de « mère ». Aussi, la répartition des tâches familiales et parentales continuent d'influencer leurs choix. Le choix de ces trois catégories permettrait d'aller au-delà des généralités sur l'entrepreneuriat féminin pour montrer sa complexité et sa diversité. L'exercice des charges de travail en entrepreneuriat dépend de chaque acteur.

De même, l'analyse de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur informel est pertinente car c'est un secteur qui pour Toche (2017), est essentiellement féminin. Dans ses analyses, elle montre le lien entre l'existence du secteur informel et le développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique. Ces analyses aboutissent aux résultats selon lesquels, le secteur informel a une influence positive sur le développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique, et, que les femmes préfèrent ce secteur car elles y trouvent des moyens de faire face à leurs contraintes. C'est un secteur qui permet à la femme entrepreneure de se réaliser. En réalité, c'est un secteur qui ne nécessite pas un suivi administratif et permet à la femme de mener ses activités de façon autonome.

Alors qu'une partie de la littérature sur les femmes entrepreneures s'est focalisée sur l'approche culturelle et socio-économique des femmes entrepreneures et les secteurs où elles se déploient, les études s'intéressent de façon importante aux bénéfices de l'entrepreneuriat féminin sur la vie familiale et conjugale. Batibonak (2009) montre les répercussions de l'implication des femmes dans le domaine entrepreneurial sur leurs rôles à jouer dans le foyer conjugal et dans la société. Elle montre ici que l'entrepreneuriat permet à la femme de jouer des rôles significatifs dans la société, car plus les femmes s'engagent dans la logique entrepreneuriale, mieux elles s'autodéterminent et plus elles sont épanouies ; plus les femmes réussissent dans leurs entreprises, moins elles sont dépendantes de leur conjoint ; plus les femmes s'engagent dans les projets initiés par elles-mêmes, mieux elles valorisent leurs compétences dans la famille et dans la société. On voit donc dans cette analyse, que la femme occupe une place centrale dans le développement en général, et spécifiquement du noyau familial, grâce aux valeurs qu'elles véhiculent au travers de son investissement. Toutefois, il existe ce côté sombre de la plupart des femmes entrepreneures qui est parfois, cette difficulté pour elle de concilier vie personnelle et vie familiale. C'est dans tel contexte que les analyses de Bernard, Moign et Nicolai (2013), montrent que près de 63% des femmes déclarent leur difficulté à concilier la vie professionnelle et la vie personnelle et ce même pourcentage de femmes déclare se sentir dépassé par tout ce qu'elle a à faire. On peut donc comprendre que ce phénomène est généralisable et très pertinent.

L'intérêt porté sur le statut matrimonial part du comment la femme est vue et représentée dans la société. Cette représentation va davantage questionner les rapports entre la femme et le reste de la société qui peuvent stimuler l'esprit d'entreprise. C'est dans ce cas que Onibon (2016), travaillant sur les déterminants de l'entrepreneuriat féminin au Bénin, montrait que, le statut matrimonial est considéré comme un déterminant indispensable à l'analyse de l'entrepreneuriat féminin. Selon son étude, plus de 50% des femmes mariées monogames sont favorables à l'entrepreneuriat et de moins en moins les femmes entrepreneures mariées polygamiques s'approprient le phénomène aussi facilement. Les femmes mariées sont donc moins nombreuses sur le marché du travail que les femmes célibataires, elles ont moins tendance à travailler que les célibataires (World Bank, 2012). De plus, le nombre d'enfants présents dans le foyer influence la décision d'entreprendre, car l'on sait généralement qu'en Afrique, avec le phénomène de tradition communautaire, la femme qui entreprend est considérée comme la personne qui a réussi, par conséquent reçoit des enfants qu'elle devra initier à l'entrepreneuriat dès leur plus jeune âge. Ceci réduit donc sa capacité d'entreprendre avec les charges supplémentaires que cela entraîne. Il est donc vrai qu'il existe un « *facteur femme* » (Bernard et ses co-auteurs, 2013) dans l'analyse de l'entrepreneuriat féminin. Celui-ci influence significativement son développement. Car il arrive que la femme ait parfois cette difficulté de sortir le soir pour un dîner d'affaires, de rencontrer des responsables « hommes », de visiter des salons et des foires à l'étranger. Selon l'article 74(2) de la loi camerounaise (Ordonnance N°81/002 du 29 juin 1951) sur l'enregistrement de l'état civil, qui stipule que le mari peut s'opposer à l'exercice d'une profession dans l'intérêt du mariage ou des enfants.

Au lieu de se limiter aux aspects suscités, l'aspect sociologique fait état de ce que la société n'est pas statique, mais elle est dynamique, elle se fait et se refait en fonction des mutations qui se produisent dans la société. Au vue des nouvelles lois qui naissent, des ouvertures qui se créent, la femme trouve de plus en plus le confort dans sa situation de femme entrepreneure. L'État met en place des initiatives pour permettre à la femme d'entreprendre facilement donc, cette approche historique de l'entrepreneuriat féminin serait déjà dépassée. Car dans le passé, la femme entrepreneure se situait plus dans un entrepreneuriat de nécessité mais aujourd'hui, il s'agit d'ores et déjà d'un entrepreneuriat d'opportunité et de croissance. Le dynamisme des femmes de nos jours leur permet d'atteindre l'autonomisation économique. L'approche de l'Organisation Internationale et du Travail (OIT)<sup>2</sup> pour le développement de l'entrepreneuriat féminin démontre l'intérêt à encourager les femmes entrepreneures pour

---

<sup>2</sup> Le Programme sur les entreprises durables : l'approche de l'OIT sur le développement de l'entrepreneuriat féminin en Mars 2016, ayant pour objectif de fournir un ensemble complet d'outils, de services consultatifs et de renforcement des capacités. Ce programme développe les connaissances sur l'entrepreneuriat féminin et sert de plateforme pour faire entendre la voix des femmes entrepreneures et contribuer à l'élaboration des politiques.

l'emploi et le développement. Il s'agit en effet de mettre à nu la suppression de barrières telles que les contraintes de temps dues aux responsabilités familiales et domestiques, le manque d'accès aux institutions financières formelles, qui pourraient offrir davantage de possibilité de croissance aux entreprises durables dirigées par les femmes. Tout ceci contribuant à l'autonomisation des femmes, l'égalité des sexes et à la création d'emplois.

Au Cameroun, la dynamique entrepreneuriale des femmes reste très marquée et est de plus en plus croissante même si l'objectif des activités qu'elles créent et dirigent ne sont que génératrices de revenus. Cette dynamique s'explique aussi par la présence des femmes dans presque tous les secteurs d'activités. Les recherches en Afrique ont montré que l'entrepreneuriat est source de richesse et d'emplois (p. ex., Tchouassi, 2002 au Cameroun ; Smith-Hunter, 2013 au Ghana). C'est ainsi que les travaux de la Revue Internationale des PME montrent en effet que la situation des femmes entrepreneures a beaucoup évolué, et cela est d'autant plus visible que les différents documentaires publiés dans les réseaux sociaux et les journaux démontrent ainsi la place indéniable de la femme camerounaise dans la croissance économique et sociale. Nous pouvons dans ce cas faire une observation selon laquelle, ces femmes appartiennent à différents statuts matrimoniaux et c'est dans cette ligne directrice que les travaux de Brière et collaborateurs (2021) s'inscrivent car elles proposent une nouvelle approche dynamique et collective qui consiste à offrir une formation aux femmes entrepreneures qui va au-delà du contenu strict d'affaires, c'est-à-dire aborder des thèmes tels que la santé, la conciliation travail-vie professionnelle, la gestion du stress, le harcèlement, les stéréotypes. De plus, il faudrait tenir compte des facteurs limitant l'accès aux activités (analphabétisme, charges familiales, distance entre le lieu de résidence et le lieu de formation, les questions économiques et culturelles).

L'approche de l'innovation fait état de ce que les femmes sont de plus en plus nombreuses à créer des entreprises. Elles choisissent se lancer dans le secteur du numérique qui est synonyme de modernité, de liberté, d'indépendance, bref les opportunités du digital sont nombreux pour développer et pérenniser son entreprise. Dans un article scientifique visant à présenter l'enjeu du numérique pour l'essor de l'entrepreneuriat féminin, Djofang et co-auteurs (2023) présentent le numérique comme un outil qui permet aux femmes entrepreneures d'acquérir facilement des connaissances, de gérer son activité en période post-covid, de développer leurs entreprises puisque leur étude vise à fournir les meilleures pratiques pour aider les femmes entrepreneures à utiliser efficacement les outils numériques pour développer leur entreprise (Takeudo et al., 2023). L'OIF en 2017 a lancé la plateforme numérique francophone de l'entrepreneuriat féminin ceci dans le cadre du programme de promotion de l'emploi par

l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes en Afrique subsaharienne francophone. Le numérique est un outil qui pour Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie :

*Représente la possibilité pour toutes les femmes entrepreneures de la francophonie d'entrer en relation sur les cinq continents, d'accéder à des informations stratégiques en matière de financement, d'investissement, d'appels d'offres, de sous-traitance ou coentreprise et donc de favoriser le développement de partenariats pour accroître l'accès aux marchés internationales. (Site de l'OIF. Portail Jeunesse, Consulté le 10 Juin 2024)<sup>3</sup>*

Le numérique apparaît donc depuis des années comme un outil utile et indispensable à l'entrepreneuriat. L'utilisation du numérique est aujourd'hui un véritable défi, présenté par plusieurs pays comme un facteur de croissance économique. Le chef de l'État camerounais lors de son discours en 2015 interpellait encore ses concitoyens à mettre un accent très particulier au secteur du numérique, ainsi, il relève que : « (...) *Nous devons pouvoir en tirer davantage pleinement. Le gouvernement dans son organisation, accordera à ce secteur, toute l'attention méritée* ». Au travers ces affirmations, entreprendre aujourd'hui nécessite une adaptation au monde du numérique. Parlant de l'accès des femmes aux outils des TIC, les travaux de Batibonak (2016) présente l'importance de l'éducation de la jeune fille. Elle démontre l'importance des TIC pour la formation des femmes au foyer ne trouvant pas le temps pour se rendre dans les centres de formation ceci pour une durabilité de l'autonomisation de la femme. En effet, la femme peut utiliser les TIC pour mettre à profit leur temps, se positionner à partir de l'amélioration de leur niveau d'éducation et se frayer un chemin dans le monde socioprofessionnel. Elle pourra donc trouver épanouissement dans son statut de femme au foyer, si elle développe des idées entrepreneuriales, si elle prend l'initiative de se former grâce aux formations ouvertes et à distance, grâce aux TIC car l'usage de ses outils peut améliorer la qualité de l'éducation à travers les supports nouveaux et les nouvelles approches pédagogique qu'ils offrent.

Considérant les difficultés que les femmes rencontrent dans l'exercice de leurs initiatives entrepreneuriales, nous notons l'accès au financement. Les femmes ne sont pas souvent crédibles par les partenaires lorsqu'il s'agit du financement, car ceux-ci estiment que leurs activités ne sont pas assez rentables. Le statut matrimonial et le gain produit par l'activité des femmes sont souvent des facteurs influençant les opérations de prêt, de financement etc. De même, la recherche de Maruani (2000) sur le travail et l'emploi des femmes, a montré que les femmes rencontrent des difficultés du fait de leurs charges familiales, car lorsqu'une femme

---

<sup>3</sup><https://jeunesse.francophonie.org/actualites/item/l-organisation-internationale-de-la-francophonie-lance-une-plateforme-numerique-pour-soutenir-l-entrepreneuriat-feminin>

a déjà des personnes à sa charge, elle devrait mener des activités lui permettant de trouver un temps pour gérer ses obligations. C'est pourquoi, elle pense que ces femmes doivent être aidées dans leur accès au travail, par des aménagements d'horaires, des congés, des retraites etc.

Les travaux sur l'entrepreneuriat féminin sont abondants. Notre recherche n'est pas la première à aborder la question de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun. Des auteurs ont consacré des écrits sur la thématique. Il existe donc une vaste littérature sur les thématiques semblables à l'épanouissement de la femme, la valorisation de ses activités génératrices de revenus, les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien etc., sauf que cette recherche s'inscrit dans une originalité des connaissances déjà développées en sociologie sur l'entrepreneuriat féminin au Cameroun. Dans notre travail, il est question de montrer le lien entre le statut matrimonial et la pratique de l'entrepreneuriat numérique par les femmes. Autrement dit, il s'agira pour nous d'apprécier la propension d'une femme à entreprendre dans le secteur du numérique, selon qu'elle est mariée, célibataire, veuve ou divorcée. Il sera aussi question de relever l'importance, voire l'utilité de la ressource qu'est le numérique pour l'essor de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun, plus précisément dans la ville de Yaoundé.

#### **IV. QUESTION DE RECHERCHE :**

Le présent travail s'articule autour d'une question principale de recherche qui se décline trois questions subsidiaires.

##### **1- Question centrale**

Comment le statut matrimonial influence-t-il la conception, la pratique et le vécu de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique à Yaoundé ?

##### **2- Questions subsidiaires**

**Qs1 :** Comment les femmes entrepreneures dans le secteur du numérique exercent-elles leurs activités, selon leur statut matrimonial ?

**Qs2 :** Comment elles articulent rôles sociaux et l'entrepreneuriat numérique en fonction du statut matrimonial ?

**Qs3 :** Quels sont les difficultés et les défis des femmes entrepreneures du numérique ?

#### **V. HYPOTHESE DE LA RECHERCHE :**

La formulation d'une hypothèse reste un préalable à toute recherche scientifique. Grawitz définit l'hypothèse en ces termes : « *une proposition de réponse à la question posée.*

*Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs (...) elle doit être vérifiable de façon empirique ou logique* » (Grawitz, 2001, p. 398). Il s'agit donc de présenter les réponses provisoires aux questions posées ci-haut.

### **1- Hypothèse centrale**

Le statut matrimonial influence la conception, la pratique et le vécu de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique en fonction des contraintes qui y sont liées.

### **2- Hypothèses secondaires**

**H1** : L'exercice de l'activité entrepreneuriale dans le secteur numérique par les femmes selon leur statut matrimonial est relatif aux différents domaines d'activités dans lesquels elles s'investissent.

**H2** : Pour articuler leurs rôles sociaux et gestion d'entreprise, les femmes entrepreneurs mobilisent certaines logiques d'actions selon leur statut matrimonial, entre autres, le recours à un tiers ou ménagères et d'autres privilégient les responsabilités familiales au détriment des responsabilités professionnelles.

**H3** : Les difficultés des femmes entrepreneures sont multiples et ils sont perceptibles à partir de leur rôle sur le plan social et sur le plan professionnel. Les défis auxquels elles sont confrontées, sont liés au choix du conjoint et à une meilleure conciliation famille-entreprise.

## **VI. OBJECTIF DE LA RECHERCHE**

### **1. Objectif principal**

Montrer comment le statut matrimonial influence la conception, la pratique et le vécu de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique

### **2. Objectifs spécifiques**

- Montrer comment les femmes entrepreneures du numérique exercent leurs activités selon leur statut matrimonial ;
- Montrer comment les entrepreneures numériques articulent les rôles sociaux entre entreprise et famille, selon leur statut matrimonial ;
- Présenter les défis et difficultés liés à la pratique de l'activité entrepreneuriale par les femmes entrepreneures du numérique selon leur statut matrimonial.

## VII. CADRE THEORIQUE

Développer des théories propres à l'entrepreneur reste jusqu'à nos jours très complexe et le champ de l'entrepreneuriat est un champ largement en friches, car en réalité, nous pouvons le dire avec Casson (1991), qu'il n'existe actuellement aucune théorie bien établie de l'entrepreneur car l'entrepreneuriat étudié en sciences sociales prend en compte un nombre important de canaux. Toutefois, dans le cadre de cette étude portant sur l'influence du statut matrimonial sur la pratique de l'activité entrepreneuriale, nous avons mobilisé deux théories pour l'interprétation de nos résultats.

### 1. La théorie des logiques d'action

La théorie des logiques d'action est une théorie initiée au début des années 1970 par Kapnist. Elle vise à étudier les logiques d'action des individus qui entreprennent. Elle vise à rechercher ce qui fonde les choix des individus, c'est comprendre quelle rationalité se trouve derrière une action. La théorie des logiques d'action formalisée dans l'ouvrage d'Amblard (1996), est une théorie de la sociologie des organisations, qui vise à analyser les différents niveaux des logiques d'actions des acteurs qui entrent en jeu dans la gestion d'une organisation.

Nous avons fait usage de cette théorie dans le cadre de ce travail de recherche car, l'usage de ce référentiel dans le champ de l'entrepreneuriat est original. C'est donc fort du souci d'aborder l'entrepreneuriat dans la complexité de ses dimensions que nous avons choisi d'exploiter cette théorie.

Dans le cadre de ce travail de recherche, la théorie des logiques d'actions nous a permis de comprendre les logiques qui soutiennent la motivation des femmes à entreprendre dans le secteur du numérique. En effet, les raisons et les motivations des femmes à mener une activité entrepreneuriale dans le secteur du numérique, sont fonctions de plusieurs facteurs, selon l'interprétation faite. En réalité, comme le soulignent les précédents auteurs, la logique d'action provient d'une équation entre l'acteur et la situation d'action comme pour dire que l'action qu'est l'entrepreneuriat ne prend sens que lorsque l'acteur qui agit, est impulsé par un certain engagement qui conduira à un processus de changement.

### 2. L'approche globale en entrepreneuriat

Pour cibler les composantes et les acteurs qui interviennent dans le parcours des femmes entrepreneures dans le secteur du numérique, de la ville de Yaoundé, nous comptons faire usage de l'Approche globale en entrepreneuriat qui est une théorie développée par Christophe Schmitt en 2017. Cette théorie stipule que l'entrepreneur « *construit sa propre réalité en concevant un*



*projet par rapport à sa représentation du monde, et le traduit auprès des acteurs de son écosystème* ». Face à cette complexité de l'entrepreneuriat, Schmitt présente et suggère le modèle des 3 M : Moi, Mon projet et Mon écosystème. Ce modèle démontre une cohérence interactive dans l'exercice de la fonction d'entrepreneur. Il démontre dans cette théorie que la réalité de l'entrepreneuriat est complexe, diversifiée et même incertaine, il faudrait donc l'étudier sous toutes ses composantes pour mieux la cerner.

Selon la théorie, le contexte dans lequel l'entrepreneur évolue implique qu'il interagisse avec les parties prenantes, lesquelles peuvent créer un écosystème favorable ou non à son projet. Ce qui nous intéresse donc dans cette théorie est le fait de l'influence de l'écosystème dans la réalisation des ambitions entrepreneuriales. L'objectif de cette théorie a été d'évaluer l'impact que peut avoir l'entourage de l'entrepreneure sur sa réussite.

## **VIII. CADRE METHODOLOGIQUE**

Dans son texte sur les méthodes de recherche en sciences sociales, Loubet (1978) assimile la méthode de recherche à l'ensemble des opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée. L'usage de l'approche quali-quantitative a été le référentiel méthodologique de cette recherche. Ainsi, des techniques de l'enquête qualitative et celles de l'enquête quantitative lors de la collecte des données ont été mobilisées.

### **1- Outils de collecte de données**

La collecte des données chez le chercheur en sciences humaines et sociales est une étape clé de la recherche qui lui permet d'entrer en contact avec la réalité étudiée afin de vérifier les hypothèses élaborées en amont. Pour ce qui est des outils de collecte des données, Grawitz (2001) montre que « *choisir des techniques, étant donné la particularité et les limites de chacune, c'est sélectionner à l'avance les matériaux qu'elles recueillent* » (p. 491). C'est dire en effet, que les outils et méthodes de collecte des données ci-dessous mentionnées sont fonctions des techniques choisies dans le cadre de ce travail scientifique.

En ce qui concerne cette recherche, l'approche mixte adoptée a permis de comprendre le phénomène dans toute sa diversité. En effet, les deux approches sont essentielles à l'étude d'un phénomène. L'approche qualitative a permis de comprendre les motivations et les logiques d'actions mobilisées par les femmes selon leurs statuts matrimoniaux ; des acteurs externes sur leurs perceptions du phénomène, ceci à partir des discours recueillis auprès d'eux. Quant à l'approche quantitative, elle a servi de socle à l'élaboration analyse statistique du phénomène.

### **1.1- Observation directe**

Nous avons effectué une observation directe du phénomène à travers une grille d'analyse qui a permis de déceler les données utiles. L'observation est une technique de collecte des données qui permet au chercheur d'être sur les lieux afin de mieux cerner le phénomène étudié. Il permet d'analyser ce que Bourdieu (1981) appelle « le sens pratique » des groupes sociaux. Lorsqu'elle est directe, elle invite le chercheur à observer de façon particulière ce qui se présente à lui. Dans ce sens, Bernard (1865) souligne que : « *l'observateur doit être le photographe des phénomènes, son observation doit représenter exactement la nature. Il faut observer sans idée préconçue ; l'esprit de l'observateur doit être passif, c'est à dire se taire ; il écoute la nature et écrit sous sa dictée* »(p. 42). C'est dire en effet que le chercheur qui observe doit porter un regard sur la situation sans que celle-ci ne soit modifiée.

Dans le cadre de ce travail, nous avons fait une observation directe des femmes entrepreneures qui exercent dans le secteur du numérique dans la ville de Yaoundé. Nous avons observé directement la façon dont elles se déploient dans leurs entreprises, la digitalisation de leur entreprise ; la façon donc elles font usage du numérique pour la gestion efficiente de leurs tâches, nous avons pu déceler les stratégies qu'elles déploient pour articuler les différents rôles sociaux qui leurs sont assignés. Nous avons également à partir de cette observation, pu découvrir les logiques d'action que ces femmes mettent en place pour articuler leur rôle.

De façon pratique, nous sommes allés auprès des femmes concernées où nous avons passés un nombre d'heures. Par la suite, à travers un cahier de terrain, nous avons effectué des notes d'observation portant sur leur déploiement, leurs façons de travailler, la pratique de leur activité et ceci en rapport avec leur statut.

### **1.2- Guide d'entretien semi-directif**

L'entretien semi-directif consiste, selon Durand et Weil (1989) à :

*faire produire par l'enquête un discours plus ou moins linéaire avec le minimum d'intervention de la part de l'enquêteur, il s'agit de provoquer ce discours, après accord avec l'intéressé, puis de la faciliter pour explorer les informations dont dispose l'enquête à ce sujet c'est à dire ce qu'il peut dire à ce sujet (p. 37).*

Pour le cas spécifique de cette recherche, des entretiens semi-directifs ont été effectués en vue de recueillir l'opinion des informateurs clés sur l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique au Cameroun, plus précisément dans la ville de Yaoundé au travers des guides conçus à cet effet. Nous cherchons à comprendre auprès d'eux comment la femme pratique et conçoit l'entrepreneuriat dans le secteur du numérique en fonction de son statut matrimonial.

Nous avons eu auprès des femmes entrepreneures de Yaoundé, leurs perceptions du numérique dans l'entrepreneuriat féminin, l'influence de leur statut matrimonial sur l'exercice de leur fonction et même les défis qu'elles ont à relever dans le secteur du numérique. À travers les entretiens avec les femmes qui entreprennent dans le secteur du numérique, des experts du domaine du numérique, de l'entourage de ses femmes, nous avons pu recueillir la perception plus concrète de l'échantillon sur la question.

Une proportion de 23 personnes (voir Annexe A) a constitué l'échantillon qualitatif de cette étude. Les entretiens semi-directifs ont été administrés avec accord des répondants à effectuer des enregistrements. Ils ont été administrés à 4 catégories de répondants : les femmes entrepreneures, les cadres ministériels, les proches des femmes et les partenaires. Chaque catégorie de répondants avec un guide d'entretien propre aux données spécifiques à rechercher. Ainsi, comme le recommande toutes recherches, un test a été effectué bien avant l'administration proprement dite afin de détecter les erreurs et incompréhensions que pouvaient contenir le guide ou le questionnaire. L'échantillon a été reparti ainsi qu'il suit : 11 femmes entrepreneures et 10 acteurs externes parmi lesquels, les cadres ministériels, les époux des femmes, les proches des femmes entrepreneures. En effet, le secteur du numérique est un secteur encore en pleine éclosion et les femmes qui y exercent ont encore certaines difficultés à se développer. Les femmes que nous avons rencontrées sont celles ayant une ancienneté dans l'exercice, les femmes ayant une activité propre au secteur numérique, les femmes ayant accepté de participer à l'enquête. Au cours de ces entretiens, en plus des enregistrements effectués, des notes étaient prises afin de ne pas louper des informations dites pertinentes. Ces enregistrements ont ensuite été retranscrites pour une meilleure analyse. Ces entretiens se sont effectués à divers lieux selon la disponibilité et les occupations des acteurs.

Pour un meilleur respect du code de déontologie et d'éthique, des prénoms de substitutions ont été octroyés à nos informateurs pour préserver l'identité des enquêtés ceci pour plus de confidentialité.

**Tableau : Récapitulatif de l'échantillon qualitatif**

<b>Acteurs</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
Femmes entrepreneures	11	48
Proches des femmes entrepreneures	2	8
Acteurs institutionnels	5	22
Epoux/maris	5	22
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>100</b>

### **1.3- Le questionnaire**

Ghiglione et Matalon en 1991, relèvent que « *réaliser une enquête, c'est interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* » (p. 6). Le questionnaire est cet outil standardisé ayant des réponses déjà établies, permettant d'avoir l'avis d'un plus grand nombre sur une thématique.

Dans la présente étude, le questionnaire a été utilisé pour diverses raisons à savoir : la recherche d'information sur le statut matrimonial favorable à de l'entrepreneuriat féminin à Yaoundé. Il nous a permis d'avoir l'avis de 50 femmes sur l'influence du statut matrimonial d'une femme sur l'exercice efficace de son activité entrepreneuriale. De plus, il a l'avantage qu'il propose certaines réponses aux questions, ce qui facilite la production de l'information par l'enquêté, il est simple à administrer, car on négocie facilement son administration qu'une interview, même si dans le cadre de notre travail, nous avons eu cette difficulté à avoir accès à ces femmes car elles semblaient très prises par leurs différentes charges. La collecte des données quantitatives s'est faite à travers un questionnaire administré aux femmes entrepreneures du numérique. Pour sa distribution, nous avons effectué une descente de terrain dans les quartiers de Avenue Kennedy, Ngoa Ekélé et ses environs, et le reste de questionnaires a été rempli en ligne grâce à un lien conçu et envoyé à cet effet. Nous avons pu administrer, auprès des femmes entrepreneures du numérique, un total de 57 questionnaires et seulement 50 ont été exploités à cause des défaillances que présentaient les 7 autres.

Notre questionnaire était constitué de 5 sections avec chacune une moyenne de 7 questions par section. La section 1 avait pour objectif d'identifier l'informateur ; la section 2 visait à recueillir les informations (caractéristiques) liées à l'entreprise ; la section 3 abordait les motivations des femmes à l'entrepreneuriat en s'appuyant sur leur perception de l'entrepreneuriat féminin ; la section 4 visait à mesurer le niveau d'influence du statut matrimonial sur la pratique de l'activité entrepreneuriale ; la section 5 était centrée sur les enjeux et défis des femmes entrepreneures sans oublier les difficultés liées à cette pratique (Voir Annexe E).

### **1.4- Recherche documentaire**

Elle est une méthode de collecte des données qui porte sur les sources et documents écrits ou non. C'est une étape préalable et importante de toute activité de recherche avant de se lancer dans une étude empirique de terrain. Les données recueillies de cette technique nous ont permis de découvrir les différentes analyses et études portées par les précédents auteurs sur le sujet de la femme entrepreneure. Nous avons préalablement procédé à une recherche documentaire qui a consisté à recenser les ouvrages, les articles, les mémoires, les rapports, les

revues scientifiques consacrées à la femme dans son processus d'autonomisation ; nous les avons ensuite triées en fonction de leurs pertinences et enfin nous les avons consultées afin de produire ce travail. Cet outil de collecte nous a permis de renforcer nos connaissances sur notre sujet d'étude et cela nous a donné de facilement nous mouvoir sur le terrain.

Ainsi, nous avons fait recours à plusieurs documents scientifiques recueillis auprès des bibliothèques physiques telles que : la Bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I où nous avons pu avoir des documents méthodologiques et empiriques contenus dans les mémoires et archives, le Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie où nous avons eu des ouvrages et documents nécessaires à l'élaboration de notre travail, la bibliothèque de l'Institut National de la Statistique (INS), au sein de laquelle nous avons eu quelques documents nous présentant les éléments statistiques liées à l'entrepreneuriat de la femme, le niveau d'implication dans le numérique, le centre de documentations Paul Ango qui nous a fourni quelques ouvrages concernant la situation de la femme au travail, la bibliothèque de l'Institut de Formation en Démographie (IFORD) quant à elle nous a outillée en termes de mémoires, d'ouvrages et de documents divers concernant la situation de la femme, la documentation du MINPROFF.

Des bases de données numériques en ligne telles que : Google scholar, Researchgate, Persée, Academia, etc. qui sont des moteurs de recherches qui proposent des textes et travaux scientifiques sur des thématiques précises. Il suffit donc d'indiquer les thèmes clés que l'on souhaite définir pour qu'une multitude de documents soient proposées.

### **1.5- Échantillonnage**

L'échantillonnage est cette technique qui permet de sélectionner dans une population donnée (appelée population mère), un nombre considérable d'individus devant constituer notre échantillon (population cible). Dans le cadre d'une étude quantitative par sondage, l'échantillonnage est la procédure qui permet de choisir les individus que l'on souhaite interroger, parmi la population initiale. Elle se fait sur la base des critères établis par le chercheur à l'avance. Parlant de la représentativité, Ghiglione et Matalon (1998) révèlent qu',

*Il est rare de travailler avec un échantillon suffisamment représentatif. D'ailleurs, se poser la question de la représentativité en soi ; et vouloir à tout prix un échantillon parfaitement représentatif c'est s'imposer une contrainte difficile à satisfaire, et souvent inutile (p. 53).*

En réalité, la question de représentativité est souvent posée. Dans le cadre de ce travail, nous avons autant que possible fait recours à cette représentativité et c'est dans ce sens que nous avons pu questionner un total de 23 informateurs par entretien semi-directifs dont 12 avec

les femmes entrepreneures et 11 avec acteurs externes parmi lesquels, les cadres ministériels, les époux des femmes, les proches des femmes. Vu la diversité d'activités du numérique, il était difficile d'aborder tous les secteurs. La sélection s'est faite dans le secteur d'activité de la bureautique, le webdesignement, les start-ups.

Après une phase de recueil des coordonnées des acteurs (contacts, noms, natures des activités, Numéro de téléphone, etc...) auprès du MinPostel, des proches, de certaines entrepreneures, nous avons réalisé des entretiens avec celles qui se portaient volontaires et se rendaient disponibles pour participer à l'enquête. Ces entretiens se sont déroulés selon la volonté des répondants (domicile, lieu de travail, etc.). Les entretiens avaient une durée d'une heure.

La technique exploitée pour les entretiens a été l'échantillonnage par boule de neige qui est une méthode d'échantillonnage non probabiliste dans laquelle les sujets de l'étude recrutent d'autres sujets parmi leur entourage. La population de l'échantillon s'étoffe à la manière d'une boule de neige qui roule. À mesure que la population de l'échantillon s'agrandit, les données atteignent un seuil suffisant pour être exploitées par les chercheurs. Auprès du Ministère des Postes et Télécommunications, nous avons eu un répertoire de femmes entrepreneures du numérique inscrites. À partir de celles-ci, nous avons effectué un tri, sélectionnant les femmes exerçant dans le secteur typiquement numérique, qui ont été contactées et à partir d'elles, nous avons pu en avoir d'autres exerçant dans le même domaine. Cependant, plusieurs parmi ces femmes enregistrées dans le répertoire du MINPOSTEL, n'exerçaient plus dans le secteur. S'agissant de l'enquête par questionnaire, nous avons fait l'usage de l'échantillonnage aléatoire simple pour notre investigation. Cette technique de recherche de l'échantillon permet à tous les individus d'une population d'avoir une chance égale d'être inclus dans l'échantillon. Chaque combinaison de membres de la population a également une chance équivalente de faire partie de l'échantillon<sup>4</sup>. Nous avons mobilisé deux techniques d'échantillonnage non probabiliste (aléatoire et par boule de neige) où les critères de sélection étaient mis en place pour la sélection d'un informateur. En effet, à partir de la population mère qui était les femmes entrepreneures, nous nous sommes attardés sur une population précise celle des femmes qui entreprennent dans le secteur du numérique, sans manquer de questionner leurs proches (maris, connaissances), et les acteurs gouvernementaux œuvrant pour leurs causes.

---

<sup>4</sup> <https://www.statcam.gc.ca/edu/power-pouvoir/ch13/5214895-fra.htm>

## **2- Techniques d'analyse des données : analyse de contenu et l'analyse descriptive**

Après la collecte des données de terrain, une analyse de ces données a été effectuée en se servant des techniques propres au type de données collectées.

### **2.1- Analyse de contenu**

Dans leurs réflexions sur les éléments qui constituent l'analyse de contenu, Quivy et Van Campenhoudt (2001) expliquent que :

*L'analyse de contenu porte sur des messages aussi variés que des œuvres littéraires, des articles de journaux, des documents officiels, des programmes audiovisuels, des déclarations politiques, des rapports de réunions ou des comptes rendus d'entretiens semi-directifs. Le choix des termes utilisés par le locuteur, leur fréquence et leur mode d'agencement, la construction du « discours » et son développement constituent des sources d'information à partir desquelles le chercheur tente de construire une connaissance. (p. 201)*

Il est question d'une analyse des différents documents textuels ou visuels et de répertorier tous les thèmes abordés. On y retrouve les entretiens, les documents, et témoignages. En réalité, comme l'indiquent Ruquoy et Remy (2019), le discours occupe une place privilégiée parmi les matériaux empiriques du chercheur en sciences sociales. C'est donc ces discours produits par les informateurs qui sont exploités, afin de produire des données utiles à l'analyse d'un phénomène étudié. Les entretiens ont été menés, puis, ils ont été transcrits très minutieusement de façon manuelle et retranscrits afin de mieux cerner les discours produits et construire un argumentaire scientifique. Par la suite, un tableau de transcription a été établi, afin de dresser les différentes thématiques découlant des propos des informateurs.

Dans notre travail, les données recueillies sur le terrain (données primaires) et les données recueillies à partir de certaines données issues des documents, archives (données secondaires) ont été exploitées suivant cette technique d'analyse. Après la transcription et la retranscription des entretiens réalisés, nous avons établi un tableau de transcription avec les données selon les catégories et les questions spécifiques. Par la suite, nous avons procédé à une interprétation des données recueillis. Le dépouillement s'est fait manuellement pour l'analyse de contenu afin de décrypter le contenu des discours des différents informateurs, pour les mettre ensemble dans le but de construire ce qui se réfère à notre problématique de recherche.

### **2.2- Analyse descriptive statistique**

Quant à cette forme d'analyse des données, elle est généralement utilisée pour les enquêtes de types quantitatives. Faite à travers le logiciel Excel, ces données, ayant ce caractère

généralisable ont permis d'analyser l'influence du statut matrimonial sur la conception, la pratique et même le vécu de la femme entrepreneure. Après la collecte des données, nous avons effectué un dépouillement afin de voir si certains questionnaires avaient des manquements ; après cette étape, une base de données a été générée sur le logiciel Excel afin de faciliter la production des diagrammes, tableaux, graphiques, etc. La visualisation de telles données ne peut être agréable qu'à travers la réalisation de diagrammes facilitant la lecture des chiffres et tendances. Afin de respecter cette exigence, les tableaux statistiques, les graphiques et diagrammes ont été créés pour un meilleur aperçu. Ceux-ci ont permis de lire au travers les chiffres, la réalité.

Par ailleurs, l'usage du logiciel Epi info nous a donné d'effectuer une étude comparative des différentes tendances en fonction du statut matrimonial des femmes interrogées. Ce logiciel est un programme qui permet de transformer des données et de réaliser de nombreux types d'analyses statistiques sur des données (Disquilbet, 2022). Il est connu par sa capacité à mieux gérer les données et pouvoir les comparer pour percevoir les disparités.

### **3- Délimitation de l'étude**

Notre étude a eu comme champ d'investigation la ville de Yaoundé située dans le Centre du Cameroun, spécifiquement les quartiers Ngoa Ekélé, Avenue Kennedy, Biyem-assi. Ce choix est motivé par le fait que cette ville représente une mégapole du Cameroun. Une recrudescence de femmes dans le monde du numérique dans cette ville a conforté notre choix, aussi, la disposition à collecter rigoureusement les données.

Cette étude a couvert la période allant du 27 Mars 2023 au 12 Septembre 2023, période qui nous a permis de réaliser les observations, les démarches administratives, les prises de rendez-vous, l'administration des questionnaires et des entretiens semi-directifs.

Elle se situe dans le champ des sciences humaines et sociales, précisément dans le domaine de la sociologie de l'entrepreneuriat. À cet effet, nous avons eu recours aux disciplines scientifiques connexes à celles-ci: l'économie, le management, la psychologie, les sciences commerciales, l'anthropologie etc.

## **VIII. CADRE CONCEPTUEL**

*« La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et toute vérification » (Durkheim, 1985, p. 53).* Autrement dit, avant tout travail de recherche scientifique, il est impératif pour tout chercheur



de définir les concepts de son étude pour spécifier le sens qu'il choisit de leur donner, afin d'éviter toute confusion et toute mécompréhension. À cet effet, nous procéderons à la définition et la clarification des concepts favorable à la compréhension de notre sujet de recherche. Il s'agit du concept statut matrimonial, entrepreneuriat féminin, entrepreneuriat numérique.

### **1- Statut matrimonial**

Le statut désigne pour la sociologie américaine, décrit par Parsons (1991), la position qu'un individu occupe dans un groupe ou qu'un groupe occupe dans un système social donné. Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)<sup>5</sup>, la situation matrimoniale quant à elle désigne la situation conjugale d'une personne au regard de la loi : célibataire, mariée, veuve, divorcée.

Dans le cadre de notre recherche, le statut de mariée fera allusion à cette personne (femme) qui a officiellement signé un acte devant les autorités compétentes et qui jouit pleinement des droits ; le statut de célibataire fera allusion à cette personne qui est sans partenaire ou du moins ne se considère pas comme étant en couple même si ayant un partenaire ; le statut de divorcée fait recours à cette personne qui a été mariée et qui a résilié l'acte posé ; l'union libre est cette forme alternative d'entrée en union, où de manière informelle mais consentante, les deux personnes décident de se mettre ensemble, sans acte de mariage mais vivent dans l'ambiance d'une vie de couple et se considèrent comme des personnes en couple.

### **2- Entrepreneuriat féminin**

L'entrepreneuriat selon le dictionnaire Le Robert se définit comme l'activité ou la fonction de l'entrepreneur. L'entrepreneur lui aussi est perçu comme cette personne qui dirige une entreprise pour son propre compte (Dictionnaire numérique, Le Robert. *Définition de l'entrepreneur* Consulté le 05 mai 2024)<sup>6</sup>, c'est prendre des initiatives.

La notion d'entrepreneuriat féminin, vient du préfixe entrepreneuriat qui se définit de façon littérale comme étant l'action d'entreprendre, qui est cette capacité à prendre la résolution de faire quelque chose, de mener une action ou un ouvrage et commencer à le mettre à exécution. Le terme entrepreneuriat est une traduction du terme anglais « entrepreneurship », il ne figure pas concrètement dans le dictionnaire de la langue française. Il est un terme très souvent utilisé dans le secteur des affaires pour désigner l'action de créer une activité pour générer un revenu, pour atteindre un objectif, pour répondre à un besoin etc. Le phénomène

---

<sup>5</sup> <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1531>

<sup>6</sup> <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/entrepreneur>

entrepreneurial est un donc phénomène multidimensionnel qui n'est pas facile à définir, ni facile à cerner. Par ailleurs, Filion et Fayolle (2006) pensent que :

*L'entrepreneuriat c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes prennent connaissances de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage de l'entreprise. (p. 254)*

En réalité, cette notion n'a pas trouvé un consensus sur sa définition jusqu'à nos jours. Des hommes de sciences ont largement produit des débats autour de cette notion, il est un terme polysémique qui se définit en fonction du champ scientifique dans lequel on se trouve. Toutefois, une définition assez complète a été donnée par le Programme d'Indicateurs de l'Entrepreneuriat OCDE-Eurostat (PIE), le définissant comme étant une action humaine qui consiste à : « *entreprendre pour générer de la valeur en créant ou en développant des activités économiques grâce à l'identification et à l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marches* » (Rapport OCDE, 2011, p. 5). L'entrepreneur de ce fait est décrit selon Filion (1997) comme : « *cette personne imaginative caractérise par une capacité à se fixer et à atteindre des buts. Cette personne maintient un degré élevé de sensibilité en relation avec son environnement en vue d'y déceler des occasions d'affaires* » (p. 150). C'est dire que tant que l'entrepreneur continue de déceler des occasions d'affaires et décide de passer à l'action pour les exploiter, il continue de jouer efficacement son rôle entrepreneurial.

L'une des recherches sur les femmes entrepreneures a été réalisée par Eleanor Schwartz en 1976 aux États-Unis (Tedongmo Teko, 2017). Entrepreneuriat est associé au terme féminin lorsqu'il est exercé ou exécuté par une femme. Il a été désigné ainsi pour mettre un accent particulier sur le travail de la femme et pour mettre en avant l'aspect genre de cette activité à fort impact. Il est cet esprit d'initiative des femmes qui se manifeste de manière prépondérante. Les entrepreneures sont donc ces démiurges qui savent tirer parti des innovations technologiques, réunir les capitaux disponibles et trouver la force du travail indispensable à la mise en œuvre d'un projet tendu vers la recherche du profit. Tchouassi définit l'entrepreneuriat féminin comme : « *la dynamique féminine qui se manifeste par un esprit de créativité admirable* » (Tchouassi, 2005, p. 52). La thématique de l'entrepreneuriat féminin est une thématique qui suscite de plus en plus un intérêt particulier chez plusieurs chercheurs en sciences sociales. En effet, la définition du concept entrepreneure est assez complexe. Il existe donc une grande variété de définition à ce concept. Lavoie (1988), définit la femme entrepreneure comme étant : « *la femme qui, seule ou avec un ou des partenaire(s), a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui assume tous risques et toutes responsabilités*

*financières, administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante* ». C'est donc un mouvement de création d'entreprise, en vue de répondre à un besoin précis de la société. En réalité, cette entreprise qui est créée est « *à la fois une organisation formelle, une culture, un ensemble d'acteurs, un système de liens sociaux, un lieu d'apprentissage de la coopération* » (Bernoux, 1995, p. 25).

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous considérerons, l'entrepreneuriat féminin comme cette action, ou initiative des femmes, visant à créer une entreprise répondant à un besoin précis de la société en vue de s'autonomiser, de se promouvoir et se faire de l'argent.

### **3- Le secteur du numérique**

Le groupe de mot « secteur du numérique », tente de conceptualiser le secteur des activités liées à l'informatique, aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Le secteur du numérique peut être perçu comme l'ensemble des activités relatives aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, à la production et à la vente de produits et services numériques (Economie numérique, Wikipedia).

Les TIC parviennent en Afrique dans les années 1990. Le secteur du numérique est un secteur qui naît au Cameroun au moment où l'État prend conscience de l'urgence qu'il y'a à suivre la voie des nouvelles technologies et des exigences qui vont avec. Ce secteur s'est accru et son développement n'est plus à démontrer car de plus en plus les camerounais s'intéressent aux activités qui ont trait à ce secteur puis qu'étant l'un des secteurs en perpétuelle rénovation (Wamba & Ndjie, 2019).

### **4- Entrepreneuriat numérique**

L'émergence et la croissance des NTIC, associée à l'utilisation avancée de l'internet, a contribué à donner un nouveau visage au développement économique. Les interactions dans un environnement en ligne sont devenues plus fréquentes et les acteurs et consommateurs se sont trouvés une meilleure relation. C'est ainsi que l'entrepreneuriat digital voit le jour et se présente comme un secteur innovant. En effet, l'« entrepreneuriat digital » a acquis une plus grande visibilité depuis la fin des années 2000 (Bensaid & Azdimousa, 2021) avec les apparitions dans la littérature existante. Des auteurs tels que MCKELVEY en 2001 « *était probablement le 1<sup>er</sup> à utiliser sous le terme de « Internet entrepreneurial » pour faire référence aux tentatives de saisir sur Internet des processus d'innovation impliquant des produits à forte intensité de connaissance dans l'économie moderne* » (Bensaid & Azdimousa, 2021, p. 3). Carrier en 2004 a développé l'idée du E-entrepreneuriat, et Hull en 2007, l'entrepreneuriat digital, avaient déjà

établi des situations où ils mettaient ensemble l'activité d'entrepreneuriat et l'usage NTIC (Matlay, 2004).

En 2001, MCKELVEY (2001) donnait comme définition à l'entrepreneuriat digital, les tentatives de saisir sur Internet des processus d'innovation impliquant des produits à forte intensité de connaissance dans l'économie moderne. Puis, Asghari et Gedeon en 2010 voyant bien plus l'entrepreneuriat digital comme le processus de création d'entreprises électroniques, c'est-à-dire qui proposent des services digitalisés autrefois physiques. En 2016, la définition se bonifie davantage et les auteurs qui travaillent sur la question perçoivent de plus en plus cette activité comme un sous-groupe de l'entrepreneuriat qui vise l'utilisation de nouvelles technologies digitales particulièrement les médias sociaux, les big data, les solutions mobiles et de cloud computing, la poursuite des opportunités entrepreneuriales donne naissance à des produits et services exclusivement digitaux (Bensaid et al, 2019).

## **IX. PLAN DE REDACTION**

Cette recherche se structure en deux grandes parties dont chacune est constituée de deux chapitres. La première est intitulée « *L'entrepreneuriat féminin au Cameroun en contexte de modernisation et de vulgarisation du numérique* ». Dans cette partie, au chapitre premier, est présenté l'état des lieux et l'évolution de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun; et le deuxième chapitre dresse une analyse des femmes et l'entrepreneuriat numérique : représentations sociales, motivations et pratiques. La deuxième partie quant à elle est intitulée « *La dynamique entrepreneuriale des femmes du secteur du numérique* ». Le troisième chapitre aborde les formes et dynamiques d'influences de la situation matrimoniale sur le déploiement des femmes dans les secteurs d'activité numérique et le quatrième chapitre porte sur l'analyse des difficultés et défis de la femme entrepreneure du numérique.

A yellow scroll graphic with a black outline, featuring a rolled-up edge on the left and a small circular detail on the top right. The text is centered within the scroll.

**L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU CAMEROUN EN  
CONTEXTE DE MODERNISATION ET DE  
VULGARISATION DU NUMERIQUE**

Cette première partie de notre travail se donne pour objectif de présenter d'une part l'entrepreneuriat féminin en contexte camerounais : l'état des lieux et les évolutions (chapitre 1) et d'autre part les femmes et l'entrepreneuriat numérique : les représentations sociales, leurs motivations et leurs pratiques (chapitre 2).

# **CHAPITRE I :**

## **ENTREPRENEURIAT FEMININ AU CAMEROUN :**

### **ETATS DES LIEUX ET EVOLUTIONS**

Les activités d'autonomisation de la femme naissent des situations de la crise économique et de stabilisation des couples sur le plan de la gestion ; de même, la recrudescence du phénomène de mère célibataire et de cheffe de famille, a contribué à donner une certaine légitimité à la femme à pouvoir s'autogérer et s'autofinancer. C'est ainsi que nous avons vu évoluer les activités initiées par des femmes, afin de pouvoir se développer, développer leurs compétences, démontrer leurs potentiels et avoir des revenus financiers.

## **I- ÉTATS DES LIEUX DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU CAMEROUN**

L'entrepreneuriat existe depuis de nombreuses années mais les pratiques évoluent avec le temps et chaque période a contribué d'une façon importante à son développement. Il faut donc bien s'interroger sur la naissance de ce concept, son évolution et ses pratiques au niveau mondial et même national. Ainsi, nous nous attèlerons, dans cette partie, à dresser l'état de l'entrepreneuriat du Cameroun. Pour dresser l'état des lieux de la situation de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun, il faudrait partir de la genèse du travail des femmes, afin de percevoir son évolution.

### **1- Genèse du travail des femmes**

L'histoire du travail des femmes peut être retracée en fonction du parcours qu'elles ont eu et de l'influence de leurs activités sur le développement de leurs pays. Ainsi, Batagliola (2004), dresse, l'histoire du travail des femmes en France depuis le début de l'industrialisation. Elle souligne en effet que le travail des femmes reposait sur le bénéfice que cela pouvait avoir sur l'évolution du foyer. La femme venait secourir les hommes qui étaient au front et leur travail ne différait pas de celui des hommes. Cependant, leur rémunération était bien moindre que celle des hommes mais tout compte fait, rappelle Batagliola, « *le travail des femmes joue un rôle occasionnel d'appoint ou de substitution à l'activité du chef de famille* ». Autrement dit, le travail de la femme était encouragé parce qu'il apparaissait comme un facteur de régulation des structures productives et familiales. D'après son étude, le travail des femmes, malgré le chômage qui prévaut, reste d'actualité car les femmes ne se sont pas retirées du marché du

travail et constituaient, en 2002, près de 50% de la population active. Les femmes depuis les décennies n'ont pas arrêté de faire valoir leurs potentiels afin de s'affirmer. Les femmes ont démontré leurs capacités à contribuer de façon significative au développement soit d'un foyer, d'une économie et surtout de l'économie d'un pays.

Dans une étude portant sur l'évolution du travail des femmes (Archives départementales du Puy-de-Dôme), la première branche d'emplois féminins était celle des services domestiques soit 39 et 45% des femmes actives en 1850 et 1901. Ces pourcentages montrent ainsi que la femme était plus apte à exercer cette fonction du fait de sa prédisposition sociale à ces tâches. C'est pourquoi Battagliola va considérer la domestique comme la dernière « figure emblématique » du travail féminin à cette époque, car plusieurs femmes se servaient ce poste pour dans le foyer ou dans la famille.

En réalité, le travail féminin n'est pas une nouveauté car les historiens rappellent que les femmes ont toujours travaillé, sur les exploitations agricoles, dans les boutiques ou des ateliers, des artisans, etc. (Battagliola, 2000). Avec le temps, les femmes se sont lancées dans les activités commerciales, par la suite certaines ont commencé à émerger dans de grandes réalisations afin d'accroître leur production et s'épanouir plus facilement.

Les travaux de Kaissi (2017), portant sur la situation du droit des femmes camerounaises au travail, présentent la liberté des femmes à entreprendre. En effet, selon la loi du 10 août 1990, Titre II, Article 4, portant réglementation de l'activité commerciale, « *toute personne physique ou morale, camerounaise ou étrangère, est libre d'entreprendre une activité commerciale au Cameroun, sous réserve du respect des lois et règlements en vigueur* ». Autrement dit, si nous nous en tenons à la catégorie qui nous intéresse, la femme a le droit d'exercer toutes sortes d'activités pourvu qu'elle soit dans le respect des lois et règlements en vigueur. L'on peut donc faire la remarque selon laquelle, les lois qui régissent et encadrent le code du travail au Cameroun, favorisent et contribuent à faire émerger le travail de la femme pour que celle-ci contribue à sa manière au développement du pays.

## **2- Évolution de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun : Approches d'étude de l'entrepreneuriat féminin**

Le contexte d'évolution de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun part de l'observation des différentes approches d'études du phénomène.

Le pourcentage sans cesse croissant de femmes s'investissant dans les activités génératrices de revenus, montrant la montée du travail féminin, fait l'objet de plusieurs réflexions par les chercheurs en sciences. Ainsi, le phénomène entrepreneurial étant un « *vivier*



*important d'emplois, d'innovations et de richesses* » (Benredjem, 2009), il fait l'objet de plusieurs convoitises. Plusieurs approches de l'entrepreneuriat féminin se dégagent donc au vu de l'apport de différents spécialistes qui font de l'entrepreneuriat, leur champ d'investigations. Il s'agit entre autres, de l'approche économique, l'approche anthropologique, et l'approche sociologique, qui présentent chacune les facteurs qui influencent les motivations des femmes à entreprendre.

## **2.1- Approche économique**

Le contexte économique dans lequel la femme entrepreneure évolue au Cameroun apparaît particulièrement intéressant au vu des motivations et réalités qui se présentent. Il est question de motivations économiques entrepreneuriales, les contraintes et difficultés financières qui peuvent contribuer à favoriser ou entraver l'action d'entreprendre.

L'entrepreneuriat est considéré comme un moteur de croissance et de développement, car il permet de réduire le chômage et favorise la création d'emplois et de richesses (Lukoki, 2017). En dépit de cela, l'approche économique de l'entrepreneuriat féminin vise à démontrer le rôle ultime de l'entrepreneure pour le développement à travers les théories telles que la théorie de l'innovation, la théorie de l'entrepreneurship qui servent à étudier et évaluer l'impact économique de l'entrepreneuriat sur le développement d'un pays. Aussi, l'analyse de l'accès aux financements des femmes entrepreneures, le soutien gouvernemental, la fiscalité, les situations infrastructurelles sont entre autres l'environnement économique pouvant avoir un impact réel sur la création, la croissance et le développement des entreprises dirigées par les femmes au Cameroun. Aussi, l'importance du financement pour le développement et la croissance des entreprises n'est plus à démontrer (Kaoutoing et collègues, 2017).

Sur le plan économique, la situation de richesse du couple, l'accès au crédit influencent et déterminent la capacité entrepreneuriale des femmes. Car plus le mari dispose des moyens financiers, plus la femme est motivée à entreprendre parce qu'elle pourrait avoir un appui financier fiable. De plus en plus, selon Yapi (2023), on observe une proportion sans cesse croissante de demande d'emplois des femmes car celles-ci veulent améliorer leurs conditions, s'autonomiser et contribuer au « budget familial ».

Avec les évolutions sociales, économiques et structurelles, l'on se rend compte que l'entrepreneuriat évolue et ceci dans un contexte où de plus en plus l'on observe une certaine volonté à démocratiser l'entrepreneuriat. « *L'entrepreneuriat est quasiment partout... désormais, il est considéré comme une voie de professionnalisation au même titre que le salariat et le fonctionariat* » (Schmitt, 2016, p.2). C'est dire en effet l'intérêt économique que revêt la

pratique d'une activité entrepreneuriale. Pour comprendre l'aspect économique lié à l'entrepreneuriat, certains auteurs à l'instar de Grandclaude et Nobre (2018, p. 172 -180), proposent une lecture de la corrélation entre le fait entrepreneurial et la croissance. Partant d'une observation rapprochée des typologies des entrepreneurs, ils élaborent différents niveaux de représentations de la croissance chez les dirigeants d'entreprise. Ces représentations se présentent à divers niveaux : individuel, sociétal, organisationnel, temporel et même économique.

Nobre présente une catégorisation des représentations de la croissance par les dirigeants d'entreprises. Ainsi, sur le plan individuel par exemple, la représentation de la croissance exprime le rapport personnel que l'entrepreneur entretient à la croissance observable à partir d'une lecture des traits de personnalité, le désir de voir émerger, etc. Sur le plan économique, l'accent est mis sur les indicateurs définis par chaque entrepreneur pour exprimer son niveau de croissance, il s'agit de la taille de l'entreprise, du chiffre d'affaires, le profit ou le gain, et même le profil des employés.

## **2.2- Approche anthropologique**

L'approche anthropologique de l'entrepreneuriat féminin présente les facteurs culturels, sociaux et historiques qui contribuent à influencer la participation des femmes à l'entrepreneuriat. La culture ici fait référence à ce que Tylor (1871) considère comme un tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances, les valeurs, les traditions, les coutumes, ainsi que toutes autres dispositions et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société. En effet, certaines normes de genre, attentes sociales, rôles et responsabilités affectent très souvent le devenir entrepreneurial de la femme. Ainsi, on observe que dans certaines socio-cultures où les normes culturelles valorisent la maternité et les rôles domestiques, les possibilités et chances pour la femme d'entreprendre s'amointrissent du fait des différents inputs et outputs qui sont attachés à leur nature (Mutwila, 2022). On a des indicateurs tels que certaines femmes ne peuvent pas exercer des activités qui l'exposent à la présence masculine, c'est le cas des femmes musulmanes qui sont très rarement portées vers les activités de ventes de boissons dans les bars, les boîtes de nuit etc., ceci à cause des normes de genre qui encadrent leurs comportements et attitudes en société. Ces normes résultent d'une construction sociale issue de cette culture.

Testart (2014) dans son analyse sur l'anthropologie de la division sexuelle du travail, apporte un point de vue anthropologique innovant à des questions relatives au travail et au genre. Cet auteur commence par un premier constat qui porte sur l'équilibre de la charge du travail qui « n'est pas un fait moderne ». En réalité, Testart montre que cet équilibre n'est pas

toujours l'apanage d'une cause physiologique liée à la force physique où la mobilité restreinte des femmes par la charge des enfants qui seraient la cause d'une spécialisation dans cette division des tâches. Il prend pour élément illustratif le cas des Aborigènes australiens chasseurs qui contrairement à ce que les gens peuvent imaginer, les femmes tout comme les hommes pratiquent de la chasse. Cependant, ce qui fait la différence est le fait qu'elles ne font pas usage des armes qui font couler le sang car cet acte porte atteinte aux interdits, croyances et normes proscrites dans ce milieu social liés au sang de la femme.

Par ailleurs, il faut noter que ces éléments et facteurs culturels varient d'une culture à une autre et ceci pourrait exercer une influence sur la dynamique entrepreneuriale (Yarbonme, 2023). Au Cameroun, la situation des femmes est fortement influencée par la culture. Dans la société traditionnelle, la vocation première de la femme est d'assurer la pérennité de la société, toutes les activités jusqu'à la maternité devraient être limitées au maternage et aux travaux domestiques affirme Méléchéo (2015, Site officiel Academia, consulté le 13 Février 2024)<sup>7</sup> Les femmes sont très souvent attachées aux inputs et aux outputs qui contribuent à solidifier davantage les liens sociaux et l'intégration sociale dans l'optique du « vouloir vivre-ensemble ». Mutwila analysant l'influence de la culture sur l'entrepreneuriat des femmes, présente les résultats selon lesquels le système d'éducation des femmes détermine d'une part leurs trajectoires ; le niveau de scolarité aussi, contribue à la base à l'émergence de l'esprit d'entreprise. Tandis que les valeurs et croyances tribales et religieuses influent sur les attitudes des hommes envers leurs femmes entrepreneuses. Aussi, les normes socio-ethniques font qu'il est difficile pour les femmes de concilier leurs différentes sphères d'implication. Ces éléments culturels contribueraient aussi à limiter l'intention de la femme à développer l'idée des créations d'entreprises car en effet, selon l'étude menée par Diakite (2004) en Guinée, accorder de l'importance à l'activité de la femme diminuerait son engagement au sein du foyer par rapport à son rôle traditionnellement attribué par la société et contribuerait à l'affaiblissement de l'autorité de son mari. Les femmes issues d'un milieu social où les stigmates contre la femme seraient de moins en moins considérées, seraient donc dans certains cas plus disposés à exercer des activités que celles où les valeurs traditionnellement attribuées sont de plus en plus valorisées et encouragées. Les travaux de Assoumou et Sateu (2016, p.24) montrent que malgré les avancées à l'émancipation de la femme, elles restent phagocytées par les pesanteurs sociales, culturelles.

Il existe une influence ethnique lors de la mise en place d'une activité entrepreneuriale qui se transmet via des valeurs et des croyances aux individus pendant la socialisation. La jeune

---

<sup>7</sup> [https://www.academia.edu/13286476/Essai\\_sur\\_la\\_condition\\_des\\_femmes\\_au\\_Cameroun](https://www.academia.edu/13286476/Essai_sur_la_condition_des_femmes_au_Cameroun)

fille reçoit l'idée selon laquelle, le mariage et les enfants sont des priorités pour sa vie et en aucun cas, si elle décide de mener une activité, elle ne sera encouragée, car pour certains, le travail de la femme affaiblit son engagement au sein de la famille. Elle est donc vouée à plusieurs stigmates, entre autres : le manque de confiance à ses capacités managériales, la nécessité de toujours demander la permission à son mari qui a le plein pouvoir d'émettre des objections, la non prise des femmes au sérieux lorsqu'elles sont à la tête des structures. Ces éléments sont autant d'obstacles socioculturels qui entachent le développement de l'entrepreneuriat de la femme. Entre autres stigmates, Bolie (1996), relève le fait que la femme qui exerce une profession des affaires est une femme légère ou peu soumise. Est-ce donc à dire avec Eagly, Steven et Mona (1995) que « *les hommes et les femmes s'engagent dans les activités qui correspondent à leurs rôles sociaux définis par le système* » ? Cela contribue à suffisance à démontrer que le fait culturel contribue à légitimer cette conception commune qui voudrait que la femme soit perçue comme un être faible qui a pour rôle la reproduction et l'homme cet être supérieur qui a un rôle de production économique participant à freiner ou accompagner son esprit entrepreneurial.

En somme, cette approche met un accent particulier sur les facteurs culturels et historiques qui influencent, ou contribuent à entraver ou motiver la participation des femmes aux activités entrepreneuriales. Il y'a donc une urgence de prendre en compte ces contextes dans l'analyse du fait entrepreneurial féminin afin de percevoir la diversité des expériences des femmes entrepreneures.

### **2.3- Approche sociologique**

Cette approche met en évidence l'importance de prendre en compte le contexte social dans lequel les femmes émergent lorsqu'elles décident de se lancer dans l'activité entrepreneuriale. C'est le cas par exemple des femmes qui sont plus portées vers les métiers tels que ménagère, cuisinière, lessiveuse, restaurateur, coiffeuse etc. En effet, elles estiment être douées pour ces activités plutôt que pour d'autres. Aussi, certaines dynamiques sociales influencent la motivation des femmes à entreprendre ; c'est pourquoi on peut avoir des idéaux types qui apparaissent lorsqu'il s'agit du travail des femmes. Andria et Gabarret (2016) parleront des idéaux qui apparaissent de manière régulière dans la littérature, il s'agit des femmes qui entreprennent par nécessité, les entrepreneures de carrière et les femmes qui entreprennent au moment de la maternité qu'ils nomment « mampreneurs ».

L'aspect sociologique fait état de ce que la société n'est pas statique, mais dynamique, elle se fait et se refait en fonction des mutations qui se produisent dans la société. L'État met en place des moyens pour permettre à la femme d'entreprendre facilement, cette approche

socio-historique de l'entrepreneuriat féminin serait déjà dépassée. Car dans le passé, la femme entrepreneure se situait plus dans un entrepreneuriat de nécessité mais aujourd'hui, il s'agit d'ores et déjà d'un entrepreneuriat d'opportunité et de croissance (Giacomin, 2016, p. 181). Le dynamisme des femmes de nos jours leur permet d'atteindre l'autonomisation économique. Il s'agit en effet de mettre à nu la suppression de barrières telles que les contraintes de temps dues aux responsabilités familiales et domestiques, le manque d'accès aux institutions financières formelles, qui pourraient offrir davantage de possibilité de croissance aux entreprises durables dirigées par les femmes.

En outre, l'aspect sociologique de l'entrepreneuriat des femmes se veut aussi d'étudier le caractère « genré » de ce phénomène. Depuis les travaux de Schwatz (1976) sur les entrepreneures, il n'est pas impossible d'observer les spécificités de la pratique de l'entrepreneuriat des femmes due à leur féminité. Une analyse genré de l'entrepreneuriat des femmes présentent les spécificités observables entre la pratique des hommes et celles de la femme. Ainsi, les quantitativistes vont plus loin en considérant, dans le cadre de la prise en compte de la variable de la population, les entrepreneurs non plus selon leur sexe mais selon leur genre, présente les travaux de Davis et Shaver (2012). Les femmes sont particulièrement défavorisées dans le processus de développement de leur entreprise (accès au financement, secteurs d'activités etc...) ceci à cause du traitement différencié entre hommes et femmes dans les relations avec les parties prenantes (Marlow & Patton, 2005) qui offusque très souvent la femme et se présente comme un obstacle majeur.

## **II- DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DE LA FEMME CAMEROUNAISE**

La capacité des femmes à créer les richesses et de l'emploi, de contribuer au développement de leur pays, devient remarquable et suscite de l'intérêt. Les mécanismes et restrictions qui les tenaient à l'écart de la création des entreprises sont aujourd'hui remplacées progressivement par un système de valorisation et de reconnaissance du travail de la femme. Comme le présente Fofana et collègues (2020), « *si le nombre de femmes accédant au marché de l'emploi progresse de nos jours, la population des créatrices d'entreprise devient de plus en plus significative* » (p. 63). En réalité, ces évolutions s'observent dans ce cas dans le domaine des nouvelles technologiques où les femmes font de plus en plus des preuves.

## 1- L'entrepreneuriat féminin dans un contexte de patriarcat

Ces initiatives partent en réalité de la crise financière, la montée du phénomène de femme des chefs de famille, l'augmentation inquiétante du taux de chômage, l'accroissement du taux de natalité et bien d'autres éléments, plusieurs jeunes femmes ont donc décidé de s'investir dans une activité génératrice de revenus afin de réaliser leurs besoins, leur désir et se rendre indépendante. Au départ, on voyait des femmes qui étaient passionnées par le commerce, qui voulaient juste avoir un comptoir sur lequel poser quelques vivres et les vendre afin d'avoir un petit revenu à la fin de la journée. Avec le temps, certaines voyaient déjà grand avec des projets de moyenne envergure, tels que la construction d'une alimentation, d'un salon de coiffure, d'un salon de couture, d'une bijouterie, etc ceci en fonction des compétences et qualités qu'elles avaient.

Ces activités étaient exercées pour avoir une certaine autonomie financière aussi minime fusse-t-elle parce qu'aucune femme ne veut plus être à la maison ; toutes veulent faire quelque chose de leurs mains. C'est ce qui explique la montée des petits métiers dont les promoteurs sont des femmes. Toutefois, selon le RGE-2 effectué en 2016, seulement 37.5% des promoteurs d'entreprises étaient des femmes (Site officiel de l'INS Cameroun. *Entrepreneuriat et Genre*. Consulté le 26 février 2014)<sup>8</sup>. Dans le monde d'aujourd'hui, il existe une certaine conscience croissante d'affirmer la dignité des femmes.

Certains facteurs ont plutôt contribué à aller à l'encontre de l'émancipation de la femme ; c'est par exemple les pesanteurs culturelles, sociales qui contribuent à marginaliser la femme dans le domaine entrepreneurial. Ainsi, ces facteurs obligent la femme à rester « au foyer » et à s'occuper de sa maison et des tâches qui y sont associées. C'est pourquoi, une conception commune pouvait penser que « *la place de la femme c'est à la cuisine* », pour dire en effet, qu'elle est uniquement vouée à cette fonction domestique et des activités y afférentes, parce que ces femmes ont des aptitudes naturelles à exercer et accomplir ces tâches. Dans ce sens, Bourdeau et collègues (2021) parleront de division sexuelle du travail, pour montrer en effet la répartition des tâches productives selon le sexe des individus. C'est dans cette lancée que Tchouassi affirme : « *la scolarisation de la jeune fille est un investissement à perte au profit de sa future belle famille, et que la place de la jeune fille est auprès de sa mère qui doit l'initier très tôt aux travaux domestiques (cuisine, corvées d'eau, petit commerce), et agricoles* » (Assoumou & Sateu, 2016, p. 24). Elle devra se contenter de se former et de se préparer à exercer efficacement sa fonction de reproduction et de domestique qui lui sera

---

<sup>8</sup> [https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2020/10/Policy-briefs\\_Entrepreneuriat\\_Genre\\_30\\_06\\_2020-1.pdf](https://ins-cameroun.cm/wp-content/uploads/2020/10/Policy-briefs_Entrepreneuriat_Genre_30_06_2020-1.pdf) p5

attribuée dans son foyer. De plus, certains auteurs tels que Assoumou et Sateu, énoncent l'argument selon lequel, les femmes disposent des ressources matérielles, financières et humaines insuffisantes pour émerger dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est pourquoi peu d'entre elles se lancent dans les activités formelles.

En effet, en Afrique subsaharienne selon Adjamagbo et collègues (2006), la main d'œuvre féminine est très inefficacement mobilisée en raison notamment des inégalités persistantes entre hommes et femmes en matière d'éducation et d'emploi. Et sachant que dans la part des sociétés africaines, le mariage reste un passage incontournable pour la femme, elle n'est souvent pas très encouragée à s'investir et même si elle le fait, le travail des femmes reste souvent une extension de leurs tâches domestiques.

## **2- Les femmes et révolutions technologiques**

Le rapport de l'UNESCO sur la science en 2021, à travers une analyse consacrée aux femmes et révolution numérique, relève que *les femmes restent minoritaires en ce qui concerne les entreprises technologiques* (Site officiel de l'UNESCO. (n.d). *Women and digital*. Consulté le 06 mai 2024)<sup>9</sup>). En effet, cette rubrique s'attèle à présenter dans un premier temps l'évolution du numérique et la part des femmes dans celle-ci et dans un second temps la situation des femmes du Cameroun en ce qui concerne le numérique et des activités connexes.

### **2.1- Évolution du numérique**

L'histoire de la révolution numérique au Cameroun est relativement récente, mais elle met également en évidence le rôle croissant des femmes dans le développement technologique du pays.

Au début des années 2000, le Cameroun a connu une croissance rapide de l'accès à internet et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Les femmes ont rapidement saisi les opportunités offertes par ces évolutions et ce sont considérablement engagées dans le secteur technologique. De nombreuses femmes au Cameroun ont développé des compétences dans le domaine des NTIC. Ceci est observable grâce à la mise en place des startups servant à développer des solutions innovantes adaptées aux besoins locaux ; le développement des plateformes de commerces en ligne, des propositions de service dans les domaines de l'éducation, la santé, l'agriculture, les finances, etc...

En réalité, les femmes ont joué un rôle significatif dans la promotion du numérique au Cameroun, à travers leur intérêt aux filières numériques des sciences, de la technologie, de

---

<sup>9</sup> <https://www.unesco.org/reports/science/2021/fr/women-digital-revolution>

l'ingénierie et même des mathématiques( INS , 2022). Les femmes ne sont pas totalement restées en marge du numérique. Elles utilisent de plus en plus le numérique pour créer des richesses (Blogueurs du Cameroun. (n.d). *Femmes et numériques*. Consulté le 22 avril 2024)<sup>10</sup>

Parvenu au XXI<sup>e</sup> siècle, le numérique a connu une croissance exponentielle avec l'avènement des smartphones, des réseaux sociaux, du cloud computing<sup>11</sup>, de l'intelligence artificielle. Le numérique aujourd'hui est omniprésent dans notre vie quotidienne et il influence tous les aspects de la société moderne. Les femmes dans cette dynamique tendent à s'arrimer à ce nouveau mode de vie dans l'exercice de leurs activités entrepreneuriales.

## 2.2- Situation des femmes dans l'entrepreneuriat numérique au Cameroun

La présence des femmes sur la scène des métiers du numérique remonte à leur motivation à intégrer les formations scientifiques favorables à l'investissement dans ce secteur d'activités.

**Tableau 1 :**

*Distribution en (%) dans les facultés de la filière scientifique selon le sexe*

Facultés	Femme	Homme
Faculté des sciences	32.0%	68.0%
Faculté de génie industriel ingénierie	10.2%	89.8%
Faculté d'agronomie	21.6%	78.4%
Faculté de médecine	47.5%	52.5%

*Source : Réalisé à partir de l'annuaire statistique du Ministère de l'Enseignement Supérieur 2012.*

Les résultats de l'annuaire statistique du Ministère de l'Enseignement Supérieur (2012) nous montre une distribution des étudiants (en %) dans les facultés de filière scientifique selon le sexe. De cette répartition, en général, les filles représentent que 32.3% dans les disciplines scientifiques ; de façon spécifique, on s'aperçoit que 32.0% de filles sont inscrites en facultés des sciences contre 68.0% des garçons ; 10.2% des filles en faculté de génie industriel/ingénierie contre 89.0% de garçons ; en agronomie, 21.6% de filles contre 78.4% des garçons ; en faculté de médecine, la tendance est légèrement constante des deux côtes soit 47.5% de filles et 52.5% de garçons. On peut donc constater à travers ces données que le pourcentage de femmes s'investissant dans les métiers du numérique est encore faible par rapport à celui des hommes au vu de leurs faibles participations aux formations scientifiques et techniques.

<sup>10</sup> <https://blogueurs.cm/femmes-et-numerique/>.

<sup>11</sup> En français l'informatique dans les nuages, à travers des programmations virtuelles



L'entrepreneuriat numérique des femmes est un secteur d'activité où de plus en plus, les femmes font leurs preuves malgré les barrières qui se présentent et même malgré leurs faibles niveaux de formation dans ce secteur.

Les femmes sont souvent confrontées à des obstacles divers, tels que le manque de représentation aux métiers des TIC, le manque de formation, les valeurs culturelles limitant l'accès à certains métiers, obstacles qui sont moins observables et présents chez leurs homologues hommes. Ainsi, il s'observe une fracture numérique présentant l'écart qui existe entre hommes et femmes dans l'utilisation, la connectivité à internet : environ 62% des hommes utilisent internet contre 57% des femmes, parlant de la connectivité, 31% des hommes sont connectés à internet contre 19% des femmes. Aussi, les statistiques montrent que 17% des femmes travaillent dans les métiers numériques. Ces écarts démontrent à suffisance que les femmes restent encore en marge de la révolution numérique au Cameroun même comme de plus en plus certaines parmi elles, osent et tentent de se démarquer des autres, surtout dans le secteur numérique. C'est le cas des figures marquantes au Cameroun comme :

- Rebecca Enonchong qui est une figure de proue de l'entrepreneuriat digital au Cameroun. Elle est connue pour son travail de promotion de la technologie en Afrique. Elle est à la tête de l'entreprise App Tech qui propose des solutions de technologies aux entreprises dans près de 3 continents. Son amour pour les métiers du digital se matérialise à travers son implication pour le développement des startups africains (Banque Mondiale. (n.d). *News feature Rebecca Enonchong*. Consulté le 22 avril 2024)<sup>12</sup>;
- Arielle Kitio, est entrepreneure CEO de l'entreprise CAYSTI (Cameroon Youth School Tech Incubator), qui œuvre pour la formation des jeunes âgés de 6 à 15 ans au codage et à la programmation informatique. Cette structure se voit aujourd'hui un espace de référence pour la formation des jeunes femmes dans le numérique etc (LePoint. *Biographie Arielle Kitio*. Consulté le 06 mai 2024)<sup>13</sup>.
- Aurel Tayou est, elle aussi de par son entreprise Brain-booster, un pilier de l'entrepreneuriat numérique au Cameroun. Son entreprise est un accélérateur d'entreprises qui apporte aux entrepreneurs camerounais des solutions modernes et éprouvées de travail collaboratif et de développement des affaires, ceci dans le but de booster leurs compétitivités et réduire le fort taux de faillite des PME/ Start up au

<sup>12</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2019/03/08/rebecca-enonchong-a-heavyweight-in-african-tech/>

<sup>13</sup> [https://www.lepoint.fr/economie/arielle-kitio-ja-passion-de-transmettre-23-01-2019-22881557\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/arielle-kitio-ja-passion-de-transmettre-23-01-2019-22881557_28.php)

Cameroun ( Aurel Tayou. (n.d). *Le visage derrière Brain Booster*. Consulté le 04 mai 2024)<sup>14</sup>.)

Dans cette dynamique d'infiltration du numérique dans tous les secteurs d'activité, l'Institut Africain de l'Informatique, représentation du Cameroun/Centre d'excellence technologique Paul Biya, a mis en place un projet nommé, MIJEF 2035 (Million de Jeunes, d'Enfants et de Femmes pour l'émergence 2035. Ce projet à caractère social, permet de former les jeunes, femmes et enfants, dans les domaines des TIC, plus spécifiquement en Informatique. Il est sous le parrainage nationale de Ministre de la promotion de la Femme et de la Famille. En action depuis 2015, plus de 500 000 jeunes et femmes ont déjà été bénéficiaires de cette offre de formation. Cette opportunité semble être clame au vu de l'objectif vise consistant à offrir aux populations marginalisées, une formation axée sur des modules fondamentaux dans la société actuelle en pleine digitalisation, que sont : Microsoft Word, Excell, Powerpoint, Internet, Réseaux sociaux, la maintenance informatique, l'initiation à l'entrepreneuriat et à la citoyenneté (Amougou, P., 10 février 2023, Réseau francophone de l'innovation, consulté le 26 mai 2024)<sup>15</sup>

En réalité, l'Objectif de Développement Durable 5 (ODD5) portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, visait à réduire les fractures et barrières qui existaient entre hommes et femmes et à garantir l'accès aux femmes à l'éducation, à un travail de qualité et à une représentation politique équitable. Ainsi, cet objectif répondait déjà aux revendications de la femme pour de meilleures conditions de travail. Par ailleurs, la Journée Internationale de la Femme (JIF) apparait comme une journée d'action visant à améliorer la situation des femmes, faire entendre leurs revendications pour les droits de la femme. Ainsi, depuis quelques années, les thèmes de célébration de ces journées tournent autour de la révolution numérique et encourage les femmes à suivre le pas pour une meilleure intégration.

Le thème de cette Edition de mars 2023 s'intitulait : pour *un monde digital inclusif : innovation et technologie pour l'égalité des sexes*. Ce thème s'aligne au thème prioritaire de la 67ème session de la commission de la Condition de la femme des Nations Unies (CSW67) à savoir : *innovation, évolution technologique et éducation à l'ère du numérique aux fins de réaliser l'Egalite des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles* (MINPROFF. 2023. *Document synthétique du Rapport de la Journée de célébration de la 38 -ème édition de la Journée Internationale de la Femme au Cameroun*. Archives). La contribution des femmes et

<sup>14</sup> <https://www.africatopsuccess.com/aurel-tayou-le-visage-derriere-brain-booster/>

<sup>15</sup> <https://www.francophonieinnovation.org/articles/h/I-iai-cameroun-franchit-le-cap-de-500-000-femmes-et-jeunes-formes-aux-tic-dans-le-cadre-de-mijef-2035.html>

des filles aux côtés des hommes pour la promotion des avancées des technologies transformatrices et l'éducation numérique était l'objectif de la célébration. Par ailleurs, cette autre édition de la célébration de la Journée Internationale de la Femme se situe dans un contexte où les TIC, ont modifié nos manières d'agir, de vivre, de communiquer, de vendre et même d'entreprendre. La femme, face à cette opportunité se trouve capable de gérer ses rôles sociaux de femme et de mère en même temps que son activité grâce au numérique car aujourd'hui, une femme au foyer peut se former, travailler, gagner de l'argent, renforcer ses capacités dans divers domaines et mieux jouer son rôle dans la famille grâce aux TIC.

En fin d'analyse, l'utilisation croissante des Nouvelles technologies numériques dans tous les secteurs d'activités par les femmes, montrent que de plus en plus, qu'elles intègrent le numérique dans leurs entreprises. C'est ainsi que sont donc nés plusieurs projets dans le but de soutenir ces initiatives. L'initiative du Centre de formation de l'OIT et de Microsoft Philanthropies *Women In Digital Business* (WIDB)<sup>16</sup> visant à débloquer la participation des femmes entrepreneurs à l'économie numérique en leur donnant accès à des programmes de formation aux compétences numériques en utilisant le réseau mondial de formateur.

De plus, certaines organisations, associations locales travaillent activement à promouvoir l'entrepreneuriat féminin et l'utilisation des Technologies dans le cadre de la pratique de l'activité. C'est le cas de l'Association des femmes du ministère dénoncée la *Tutelle* du Ministre des Postes et Télécommunications qui regroupe les femmes du Minpostel afin de penser, mettre en œuvre des stratégies, ateliers et formations des jeunes femmes et inciter les jeunes filles et femmes, à oser dans le cadre de l'entrepreneuriat numérique, L'African Women In Tech Startups (African WITS) qui est une startup basée à Douala, qui organise régulièrement des formations, des ateliers sur l'utilisation des outils numériques pour les femmes, afin que cela leur apporte un plus dans la gestion de leurs entreprises.

### **III- CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ**

La conception de l'entrepreneuriat est assez partagée et un consensus n'est toujours pas atteint sur le niveau de connaissance des uns et des autres sur ce qu'on peut donner comme définition à l'entrepreneuriat.

---

<sup>16</sup> <https://www.widb.network/>

## 1- Connaissance de l'entrepreneuriat féminin

L'action d'entreprendre, de prendre des initiatives est une action qui s'est très vite développée ceci au vu des crises et situations qui s'observaient.

Il a été institué le concept d'entrepreneuriat qui est cette action d'entreprendre, initier une activité en vue de répondre à un besoin précis. Par soucis de représentation du travail de la femme, le terme féminin est ajouté lorsque l'action est impulsée par une femme, c'est donc ainsi que naît, l'entrepreneuriat féminin qui est cette volonté des femmes à s'autonomiser, à contribuer de façon considérable au développement. C'est donc un concept qui n'a pas eu un consensus sur sa définition sur le terrain car en réalité, deux tendances se dégagent, certains émettent l'idée selon laquelle l'entrepreneuriat féminin n'existe pas, par contre d'autres pensent que cela est très nécessaire.

### 1.1- L'idée d'une pratique antiféministe

La première tendance révèle que l'entrepreneuriat féminin n'existe pas, car *l'entrepreneuriat n'est pas genré* (Yvana, communication personnelle, réalisé le 03 Mai 2023), en réalité le précise la chargée d'étude N°2 de la cellule de coopération du MINPROFF, *c'était juste pour attirer l'attention du grand public, des uns et des autres sur le fait que la femme tout comme l'homme, est capable de créer, d'innover et de contribuer au développement économique* (Mme Solange, communication personnelle, réalisé le 11 Avril 2023) que le qualificatif féminin a été ajouté au mot entrepreneuriat mais en réalité, il n'existe pas d'entrepreneuriat qui soit pour une femme ou un homme car il est exercé de la même façon, suivant les mêmes exigences et empruntant les mêmes canaux. L'entrepreneuriat selon ceux-ci vient d'entreprendre, être capable de créer non seulement mais encore plus d'innover, donc avoir une idée par exemple une idée d'entreprise de la murir jusqu'à la matérialiser. C'est cette action de porter un projet jusqu'à sa maturation. Si donc l'entrepreneuriat dit féminin a une place dans les textes, va conclure l'une des responsables d'un CPFF de Yaoundé,

*C'est parce qu'on voudrait porter un intérêt particulier sur la femme, sur celle qui n'est pas toujours beaucoup plus considérée mais nous avons vu que la femme a des potentiels, des qualités très remarquables pour pouvoir contribuer au développement économique à travers l'entrepreneuriat* (Mme Suzanne, communication personnelle, réalisée le 17 Avril 2023).

L'entrepreneuriat des femmes reste encore très difficilement concevable du fait de la différenciation que l'on accorde à leurs activités face à celles des hommes. L'entrepreneuriat reste donc tel qu'il est, tant qu'il obéit aux exigences qu'elles se sont fixées. L'entrepreneuriat est cette action de créer de la valeur, de créer un contenu, de créer des richesses à son propre

compte afin de se promouvoir grâce aux produits vendus et cela permet de contribuer au développement économique de la femme d'abord ensuite de son entourage (Mme Solange, communication personnelle, réalisé le 11 Avril 2023).

En réalité, ces informateurs perçoivent l'action d'entreprendre comme toute activité qu'une femme ou qu'un homme pouvait faire ayant un but précis car disait un femme entrepreneure lors d'un échange, « *quand vous cliquez sur un lien et que ça marche, vous ne demandez pas si c'est une femme qui a décodé ou pas* » (Mme Arielle, communication personnelle, réalisée le 10 Avril 2023). Pour davantage consolider l'idée selon laquelle, lorsque l'on utilise un code et que ça marche, on ne se demande pas si c'est un homme ou une femme qui est derrière sa conception. Donc, tout dépend des défis et de l'engagement que la femme se donne pour pouvoir atteindre le cap souhaité. L'idée d'une distinction du travail des femmes et celui des hommes ne devrait plus avoir lieu à cause des évolutions qui se présentent. L'entrepreneur reste donc entrepreneur qu'il soit femme ou homme, du moment où, il « *imagine, développe et réalise ses visions* » (Filion, 1997, p. 151), on se doit de lui attribuer cette fonction.

## **1.2- L'idée d'une pratique féminine**

La deuxième tendance considère donc l'entrepreneuriat féminin comme cette action de créer de la richesse, du revenu en vue d'avoir une certaine indépendance financière afin de prendre en charge, un certain nombre de besoins. C'est une activité génératrice de revenus permettant à la femme de s'autonomiser. Les tenants de cette pensée stipulent en effet qu'il est judicieux de faire une certaine différenciation entre le travail des femmes et celui des hommes car les femmes ont des rôles qui leurs sont socialement attribués et ces rôles ne sont pas très souvent facilement conciliable.

*La femme entrepreneur n'est pas celle qui gère une entreprise. Elle n'est pas non plus celle qui s'occupe ou est employée dans une entreprise, mais c'est celle qui possède une entreprise – sans toutefois être la seule employée. C'est celle qui possède l'idée de projet, qui mène le projet de bout en bout et est à mesure de le relever lorsqu'il vient à tomber, ou encore de l'étendre lorsque le besoin se fait sentir (Schmitt, 2019).*

Les partisans de cette tendance pensent que, l'entrepreneuriat pratiqué par la femme se doit d'être différent des autres au vu des multiples défis auxquelles elle est confrontée au quotidien, la différence n'est pas grande mais il existe une distinction à ne pas négliger.

L'entrepreneuriat féminin est resté de toute les façons reconnus à cause du fait que les femmes se démarquent et montrent qu'elles peuvent être à la hauteur de la gestion d'une entreprise. Un entrepreneur lors de notre enquête relevait que de « *plus en plus, on parle de*

*l'entrepreneuriat Féminin, avec la mondialisation, de plus en plus la gente féminine s'impose aujourd'hui comme une valeur sur laquelle on peut compter. La femme se démarque beaucoup dans divers domaines »* (Mr Paul, communication personnelle, réalisé le 11 Septembre 2023). Les propos de cet informateur montrent à suffisance le fait que parler d'entrepreneuriat aujourd'hui n'est plus nouveau car la femme fait ses preuves dans presque tous les domaines. Ceci peut tout de même s'observer par le fait que bon nombre de femmes aujourd'hui parviennent à sortir des sentiers battus afin d'acquérir une certaine indépendance, une certaine liberté financière en mettant en valeur leur potentiel pour le bien de leur communauté, de leur pays. En 2016 (INS, 2014), on notait 25 245 entreprises créées par les femmes au Cameroun, la participation de la femme aux activités génératrices de revenus n'est pas sans conséquence sur sa participation financière au développement de son pays et de son foyer, car en effet,

*Une femme qui entreprend, c'est une femme qui pense apporter sa contribution au développement de son pays, parce que lorsqu'on entreprend, on sait déjà qu'il y'a la taxe qu'on va payer, c'est notre façon de contribuer au développement de l'Etat et aussi dans nos familles, nous allons apporter quelque chose, il ne faut pas toujours attendre que le monsieur prenne son salaire pour lui donner pour qu'elle prenne soin de quelque chose. Quand une femme entreprend, on peut lui soumettre un problème et elle réagit directement parce qu'elle part dans son agi et elle retire de son gain, et elle gère les charges qui viennent* (Mme Marie-Louise, Communication personnelle, réalisé le 30 Aout 2023).

La définition et la conception de l'entrepreneuriat est dans ce cas est fonction du bénéfice de l'activité de la femme, car plus le niveau d'implication est remarquable, plus le désir d'entreprendre est fort parce que la femme qui entreprend se sentirait valorisée lorsque son activité a des bénéfices palpables. Pour plusieurs femmes, « *on parle d'entrepreneuriat lorsque cela a un impact sur la vie sociale, sur la vie des populations dans l'environnement dans laquelle se trouve votre entreprise »* (Mme Josiane, communication personnelle, réalisé le 26 mars 2023).

En outre, certaines pensent que l'entrepreneuriat féminin est exercé pour que la femme s'épanouisse car selon les propos de cette femme entrepreneure : « *L'entrepreneuriat c'est entreprendre, donc prendre des initiatives pour faire quelque chose pour s'épanouir, qui va nous permettre de nous épanouir, pour nous, pour notre entourage et le reste en fait c'est ça »* (Mme Estelle, communication personnelle, réalisé le 27 mars 2023). C'est dire en réalité que l'action de mener une activité par les femmes n'est pas seulement pour le seul but de se faire de l'argent mais aussi pour s'épanouir. L'étude menée par Adjamagbo au Togo et à Lomé sur les motivations des femmes à entreprendre, montre qu'en réalité, il existe une certaine

aisance à réussir l'éducation des enfants lorsqu'une femme entreprend car elle pourra facilement subvenir aux besoins et offrir l'encadrement nécessaire.

L'entrepreneuriat est une activité qui nécessite une innovation, une créativité, et les experts du domaine soutiennent l'argument selon lequel, l'entrepreneuriat est exercé dans le but de créer, d'innover, d'apporter un changement réel dans une société. Cette conception se rapproche donc de la définition de Joseph Schumpeter (Bremond & Geledan, 2002, p. 212). qui pense qu'entreprendre au sens courant est lié à l'idée de créer, d'innover. Il met un accent particulier sur la fonction d'innovation de l'entrepreneur dans sa définition parce que, pour lui, l'entrepreneur est celui qui découvre de nouveaux horizons, de nouveaux procédés techniques en vue de réaliser de nouveaux profits.

Observant ces définitions, nous pouvons dire que la pratique de l'entrepreneuriat par les femmes reste une activité très mitigée, qui ne trouve un accord que lorsqu'elle parvient à satisfaire un certain nombre de besoins dans une communauté.

La compréhension de l'entrepreneuriat est presque commune car primordialement, beaucoup le considèrent comme une activité qui est exercée pour un but, celui de se faire de l'argent même si à côté, on ne pourra pas exclure le fait que c'est une activité qui prend corps après un moment de réflexion sur le problème réel à résoudre à travers la mise en place de cette activité.

## **2- La pratique de l'entrepreneuriat numérique par les femmes**

Le numérique apparaît aujourd'hui comme un secteur qui se construit de mieux en mieux au sein de l'activité économique au Cameroun. Il est considéré de plus en plus comme un acteur de l'innovation, car de par son caractère transversal, le numérique impacte tous les domaines de l'économie et contribue de façon importante à une accélération de la croissance économique. Il se présente comme un vaste gisement d'emplois et de richesses au vu des opportunités qu'il offre. En réalité, à l'ère du numérique, des nouveaux outils de travail sont mobilisés. Geneslay, pense qu'avec le numérique, « *offre les nouvelles possibilités de travailler de manière plus intelligente et plus efficace* » (Geneslay & Michau, 2019, p. 13). Il permet de repousser les limites qu'il y'avait auparavant, il change la façon de travailler qui devient de plus en plus collaboratif.

Ce faisant, les femmes qui mettent sur pied des entreprises, qui développent des projets, ne sont pas restées inconscientes face à ces avantages au vu des obligations qu'elles auraient à remplir en tant que femme. C'est ainsi qu'elles développent de plus en plus des initiatives liées à ce secteur du numérique. Les résultats et l'impact de leurs activités sont perceptibles

grâce aux travaux de ces « Head models » qui se démarquent dans le secteur de l'entrepreneuriat féminin. En effet, les activités entrepreneuriales dans le secteur du numérique sont légion. Et ces activités se pratiquent selon les domaines d'applications, bien que les outils utilisés soient presque les mêmes (Ordinateurs, Téléphones portables, logiciels, etc...). En réalité, entreprendre dans le secteur du numérique aujourd'hui relève d'une compétence en informatique acquise par une formation. En effet, le digital est devenu aujourd'hui incontournable car « *on ne peut rien faire maintenant sans le numérique internet, on ne peut rien faire* » (Mme Estelle, communication personnelle, réalisée le 27 mars 2023). L'entrepreneuriat dans le secteur du numérique est aujourd'hui vulgarisé cela concerne presque tout le monde.

*Entreprendre dans le secteur du numérique, ça concerne tout le monde parce que même ceux sont médecins se retrouvent ... entreprendre dans le secteur du numérique, c'est être au parfum des NTIC. Entreprendre dans le secteur du numérique c'est savoir que internet c'est un outil incontournable. Pour ma part je pense que tout le monde entreprend dans le secteur du numérique, ça concerne tout le monde, ce n'est pas particulier, de plus en plus, on voit des médecins 2.0, il y'a des agriculteurs 2.0, tout le monde est dans le numérique. Quel que soit votre secteur, surtout lorsque vous vous voyez grands et que vous voulez atteindre plus de personnes* (Mme Claudine, communication personnelle, réalisée le 28 mars 2023).

Plusieurs activités à ce siècle ne s'exercent sans implication des outils des NTIC car ces outils sont presque inévitables. Le numérique est de plus en plus un secteur qui a envahi le quotidien. « *Absolument, aujourd'hui, le monde a tellement évolué, la technologie a beaucoup évolué et il est même difficile de parler d'entrepreneuriat sans intégrer le numérique, il y'a plus d'activité qu'on puisse mener véritablement sans utiliser un outil quelconque qui a trait au numérique* » (Mme Bernadette, communication personnelle, réalisée le 18 Avril 2023). Cette pensée un peu extrémiste de cette femme responsable de l'encadrement de femme entrepreneure montre en réalité l'enjeu de l'utilisation du numérique pour tous les secteurs d'activités existants. Même dans le domaine du droit des affaires, le domaine juridique, l'accommodation au numérique reste présente.

*J'ai créé mon entreprise, pour accompagner les entrepreneurs, surtout ceux qui sont innovants, c'est à dire une entrepreneure qui utilise la partie numérique ou les NTIC dans ces activités, donc, l'idée c'est de les accompagner à développer leurs activités sur le plan juridique de façon sécurisée. Quand je dis numérique, c'est que je fais la digitalisation des services je vais beaucoup travailler en ligne avec mes clients, on aura peu de contact physique. Avec l'avocate par exemple, on ne se s'est jamais vu physiquement et on a toujours travaillé à distance, et J'ai eu à gérer des dossiers même pas qu'en Afrique mais hors de l'Europe même. Donc, moi-même quand je travaille avec mes clients, je travaille à distance. On a des*



*réunions sur zoom, j'envoie les messages, les documents, les questionnaires auxquels qu'elles répondent, je peux donner le conseil, et on travaille de cette façon* (Mme Arielle, communication personnelle, réalisée le 10 Avril 2023).

Cette femme exerce dans l'accompagnement des entreprises sur le plan juridique. Le contact physique est très rarement effectué car la plupart des échanges et services se font en ligne à travers des plateformes (WhatsApp, Skype, zoom etc.) d'échanges adaptés. À travers son expérience, on peut conclure qu'en réalité, le numérique permet de créer un monde du travail virtuel propice à son environnement, « *étant dans ta maison, tu es assis là, tu as juste ton ordinateur, la connexion internet, et tu peux travailler* » (Mme Estelle, communication personnelle, réalisé le 27 Mars 2023). Les individus qui ne s'alignent pas à cette nouvelle tendance sont même souvent taxés d'analphabètes numériques. Ainsi, « *maintenant, je peux être intellectuel, si je ne connais pas utiliser l'outil informatique, on peut me considérer comme analphabète* » (Mme Suzanne, communication personnelle, réalisé le 11 Septembre 2023).

De plus, au-delà de la conception que certains ont de l'entrepreneuriat numérique, d'autres par contre tiennent à préciser que le numérique ne se limite pas à internet, il va au-delà.

*Le secteur du numérique, beaucoup crois que c'est juste internet or, vraiment le numérique c'est tout ce qui est technologie, tout ce qui est informatique. Nous par exemple, nous ne sommes pas sur internet pour vendre des produits, nous vendons des produits que nous concevons nous mêmes, Comme un dispositif d'ouverture des sorties automatiques, c'est toujours du numérique, c'est toujours de la technologie, mais ce, n'est pas sur internet. On a les commandes à distance des ampoules, des robinets* (Mme Claude, communication personnelle, réalisée le 26 Juin 2023).

Et dans toute sa largeur, les femmes se retrouvent et s'impliquent de façon considérable. Elles font presque dans tous ses domaines aujourd'hui parce que « *C'est plus une chose très nouvelle* » (Mr Paul, communication personnelle, réalisé le 11 Septembre 2023).

Dans cette activité du numérique, on a les web designeuses, les free lanceuses, les bloggeuses, les marketistes, les femmes qui exercent dans le e-Commerce, les femmes responsables des secrétariats bureautiques, les femmes qui font dans la téléphonie mobile, les télécommunications, la robotique etc. Tous ses secteurs se retrouvent aussi dans le jargon des activités des hommes, c'est pourquoi nous pouvons conclure avec Arielle, « *le numérique apporte justement des avantages qui permettent d'égaliser* ». Qu'on soit homme ou femme, le numérique nous apporte les mêmes avantages en termes de productivité, de coûts, de sécurité, de visibilité etc. En effet, le numérique, « *c'est pour tout le monde* » (Mme Suzanne, communication personnelle, réalisée le 11 Septembre 2023) il suffit d'une connaissance un peu plus poussée de l'usage des outils numériques et l'exploitation devient commune.

En définitive, ce chapitre nous a permis de comprendre le contexte d'émergence de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun. Bien plus, il a permis de passer en revue, la genèse et l'évolution de l'entrepreneuriat des femmes au Cameroun ; ensuite, il a été présenté les approches d'analyse de l'entrepreneuriat féminin propre au contexte camerounais ; enfin, la mise en place des dynamiques entrepreneuriales avec l'usage du numérique a été élaborée. Ainsi, nous pouvons retenir que l'entrepreneuriat émerge de façon croissante avec des femmes qui décident de se lancer de façon importante dans la recherche d'une position sociale et financière stable. La connaissance de l'entrepreneuriat est partagée et même mitigée, mais un consensus reste et demeure celui de la conception d'une pratique qui découle d'un projet solide.

## **CHAPITRE II :**

### **FEMMES ET ENTREPRENEURIAT NUMERIQUE : REPRESENTATIONS SOCIALES, MOTIVATIONS ET PRATIQUES**

La question de l'implication des femmes dans le monde numérique et surtout dans l'exercice de l'entrepreneuriat reste un sujet important. Ce chapitre vise donc à poser une analyse sur les représentations sociales, les motivations et la pratique des femmes entrepreneures du numérique.

#### **I. LES USAGES DE L'ACTIVITE ENTREPRENEURIALE DES FEMMES DANS LE SECTEUR DU NUMERIQUE A YAOUNDE**

L'entrepreneuriat numérique des femmes reste marqué et encouragé grâce aux avancées qui se sont observées. Il existe une variété de domaines et secteurs d'activités dans le numérique que les femmes embrassent et développent. Aussi, elles sont de divers horizons bien que partageant le même secteur d'activité. Elles font usage des outils et matériaux qui sont adaptés aux différentes activités qu'elles mettent en place. Leur pratique est variée et se décline en fonction de l'activité qui est mise en place.

##### **1- Cartographie des secteurs d'activités du numérique exercées par les femmes et profils des porteuses de projets entrepreneuriaux du numérique**

Les domaines d'activités entrepreneuriales sont diversifiés et variés. Pour mieux les cerner, nous procéderons à une cartographie des secteurs d'activités exercées par les femmes constituant notre échantillon et aussi leurs profils.

##### **1.1- Cartographie des secteurs d'activités**

Les secteurs d'activités des femmes entrepreneures précisent Chasserio, Pailot et Poroli (2016), sont spécifiquement des activités tertiaires. Ils rappellent que les femmes sont très peu représentées dans les activités liées à l'industrie, la construction ou encore des secteurs dits « innovants ». Face à cette réalité, elles sont contraintes de faire recours à une assistance masculine afin qu'acquérir une légitimité et contourner les effets négatifs des stéréotypes vis-à-vis du féminin. Dans ce sens, une femme entrepreneure va nous avouer avoir déjà été victime

de stigmates et stéréotypes liées à la socialisation genrée qui voudrait que les femmes ne soient pas aptes à s'investir dans les secteurs innovants. Dès lors, quelle analyse faire des secteurs d'activités liés au TIC, dans lesquels les femmes s'investissent de plus en plus ?

Les secteurs d'activités des femmes entrepreneures sont variés. Nous avons des femmes qui choisissent de s'investir dans le commerce en ligne en mobilisant des outils tels que les téléphones portables, les réseaux sociaux etc. Certaines optent pour la formation en ligne des jeunes et des personnes désireuses sur des thématiques actuelles du numérique, c'est le cas de Arielle K, Aurel T, Aude, qui à travers leurs structures, offrent des formations en robotique, utilisation du numérique, pour une meilleure intégration. Par ailleurs, certaines se lancent dans les métiers du digital tels que la création et la maintenance des pages web, le développement des applications et bien d'autres, là on peut parler de femme développeur web, des femmes web designer, des femmes qui exercent dans la robotique, dans la maintenance informatique, etc.

Ainsi, il faut préciser que certaines femmes font ce que l'on appelle la digitalisation de leurs services c'est-à-dire qu'elles font par exemple de l'élevage, l'agriculture, la coiffure, la couture etc., et choisissent d'opter pour le numérique pour faire connaître leurs produits à travers des plateformes de communication entre acheteurs, producteurs et vendeurs. Certaines autres font dans la commercialisation de leurs services à travers le digital. L'illustration de cette femme entrepreneure exerçant dans la vente de ces produits champêtres en ligne en est la preuve. Elle affirme que :

*Je fais dans l'agriculture, donc j'ai des plantations, j'ai des bananeraies, vous voyez ? et avant, qu'est-ce que je faisais, quand j'avais mes produits, j'allais vers des marchés mais ce que le digital m'apporte aujourd'hui ça me facilite la vie, vous voyez, je me mets dans les communautés virtuelles, je cherche à intégrer. Je cherche les producteurs dans mon domaine pour apprendre les techniques de productions de qualité, 2 pour chercher les intrants, 3 pour chercher les circuits d'écoulements rapides. Maintenant c'est plus facile pour moi qu'en... nous sommes en début de semaine, si j'ai une production de 500 régimes, je lance l'annonce dans un groupe parce que on a des groupes d'agriculteurs, les groupes d'acheteurs, et je lance l'annonce que j'ai 500 régimes en maturité, quelqu'un va dire : moi je les prends. Et en fin de semaine, il vient avec son camion et il me paye ça, vous voyez, ça allège la tâche, ça améliore même les conditions de travail au sein de l'entreprise (Mme Josiane, communication personnelle, réalisé le 26 Mars 2023).*

Même au niveau des ministères en charge de ces femmes, les mécanismes existent pour encourager l'usage du numérique pour la promotion d'une activité rentable et moins contraignante. En effet, disait un cadre du MINPOSTEL,

*À ce niveau comme je le disais, les agriculteurs par exemple, pour la commercialisation de leur produit, aujourd'hui utilisent le numérique. L'État même déjà mis en place parce qu'au niveau du ministère de l'agriculture, ils*

*ont de plateformes qui permettent de mettre en contact, les agriculteurs et les producteurs et les acheteurs. Ça veut dire, l'agriculteur peut s'inscrire sur la plateforme et à travers son compte, il peut faire des publications : « j'ai des plantains qui seront disponibles à telle période, à telle date » et les acheteurs arrivent, les retrouvent et font des transactions financières en ligne. Donc beaucoup d'agriculteurs utilisent déjà le numérique aussi. Bon, même sur les réseaux sociaux, beaucoup vendent maintenant toute leurs marchandises étant au champ (Mme Bernadette, communication personnelle, réalisé le 18 Avril 2023).*

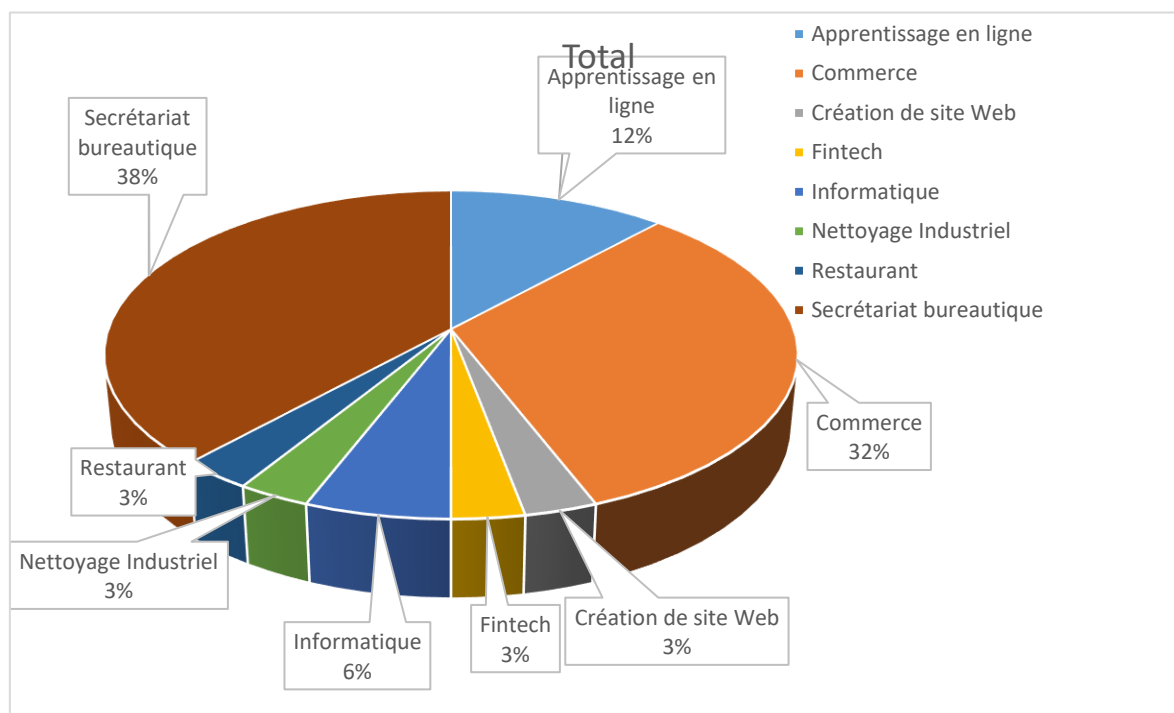
C'est dire en effet que le numérique offre des possibilités à la femme d'effectuer son activité en toute sécurité en évitant le stress etc. cet outil lui rend la vie facile et lui donne la possibilité de facilement se mobiliser dans le cadre de son activité. Cet extrait recueilli auprès de cette femme entrepreneure montre à suffisance que le numérique l'aide à mieux articuler ses rôles sociaux car étant à la maison, elle peut déjà faire la publicité de ses produits et se vend assez facilement, ça limite donc ses déplacements, ça réduit son déploiement physique et ça lui donne plus de liberté de mener ses activités que ce soit familiales ou entrepreneuriales. Elle peut s'occuper de son enfant, de son foyer, pendant qu'elle partage ses produits sur le net.

Certaines font des travaux en utilisant le numérique, mais d'autres par contre ont des entreprises numériques offrant des services de création de pages web, de gestion des sites web, la maintenance etc. les propos de cette femme entrepreneure mariée, qui offre des services à la maison à partir de son ordinateur, en freelance :

*Je fais dans le développement web, je crée les sites internet, maintenance des sites internet, donc si tu as ton site tu veux refaire, tu veux une refonte, tu me contacte, je te fais un devis et puis on en discute. Donc ça dépend, tu peux avoir ton site, et tu veux juste une maintenance de temps en temps, donc chaque 3 mois, il faut que je refasse, je mets à jour et tout et puis on s'entend sur un prix (Mme Estelle, communication personnelle, réalisé le 27 Mars 2023).*

Cette dame effectue son activité en freelance en gardant un œil sur sa famille, et trouve que le numérique est venue lui apporter cette possibilité. C'est certes beaucoup de contrainte, mais elle trouve profit. Elle se rend et se présente utile pour sa famille.

Parlant des données statistiques issues de notre enquête de terrain, le graphique présenté en figure 1 est évocateur.

**Figure 1 :***Domaine d'activité des femmes questionnées*Source : *Données de terrain*

De l'enquête menée, plusieurs domaines d'activités dans le secteur numérique peuvent être dégagés. Au regard du graphique présenté en Figure 1, nous pouvons en déduire que 38% des femmes qui entreprennent dans le secteur du numérique s'investissent dans le secrétariat bureautique avec toutes les branches qu'il comporte (Saisie, impression, flocage, création de style, infographie etc...). Nous pouvons comprendre que comme par le passé, cette activité est à caractère féminine parce que les tâches de saisie, étaient plus réservées aux femmes.

Dans le secteur d'activités numériques, les domaines sont variés, les femmes s'y mettent de plus en plus. Dans plusieurs écoles de formations aujourd'hui où l'on forme dans le domaine des nouvelles technologies, plusieurs femmes préfèrent recevoir une formation en secrétariat bureautique qu'en robotique parce que pour certaines, c'est une passion, pour d'autres c'est un domaine assez flexible qui ne nécessite pas trop de contraintes. A côté de cette activité, on retrouve le commerce ou la vente en ligne (32%) qui pour certains est comme le pilier de l'entrepreneuriat numérique or, dans cette activité plusieurs éléments entrent en jeu. Dans cette activité de vente, on retrouve majoritairement la vente des vêtements, la vente des vivres, bijoux, des accessoires femmes et autres. Certaines font dans la restauration en ligne (3%), qui consiste ici à proposer des repas via les plateformes tels que WhatsApp, Facebook, et d'autres sites ouverts au public ; l'apprentissage en ligne a constituée 12% de notre population. Par ailleurs, celles qui s'investissent dans la création des sites internet ne sont pas en reste soit (3%).

En effet, nous nous rendons compte que les femmes mobilisent autant que cela dépend d'elles, des outils numériques pour faire valoir leur activité. La tendance reste bonne car ces indices démontrent à suffisance que les femmes ne sont plus en marges.

## 2- Profils des porteuses de projet

Les femmes entrepreneures que nous avons interviewées sont pour la plupart des femmes célibataires ayant des enfants à leurs charges et qui ont décidé d'initier ces activités, afin d'avoir une certaine autonomie financière. Le tableau ci-dessous présente le profil de ces femmes entrepreneures-:

**Tableau 2 :**

*Profils des femmes entrepreneures du numérique à Yaoundé*

Profil des entrepreneures		Effectif (n)	Pourcentage (%)	
Age (en années)	20-24	13	26	
	25-29	14	28	
	30-34	7	14	
	35-39	6	12	
	40 et plus	10	20	
Situation matrimoniale	Célibataire	Avec enfants	14	28
		Sans enfant	10	20
	Union libre	Avec enfants	7	14
		Sans enfant	5	10
	Mariée	Avec enfants	10	20
		Sans enfant	0	
	Veuve	Avec enfants	4	8
		Sans enfant	0	/
Divorcée	Avec enfants	0	/	
Niveau d'études	Secondaire	14	28	
	Supérieur	36	72	
Formation en TIC	Oui	47	86	
	Non	7	14	
Expérience dans une entreprise avant le projet entrepreneuriale	Oui	34	68	
	Non	16	32	
Nombre d'enfants en charge	Aucun	12	24	
	1	14	28	
	2	6	12	
	3	8	16	
	3 et plus	10	20	

Source : Données de terrain

Le tableau dressé plus haut nous présente les caractéristiques des femmes entrepreneures ayant constitué notre échantillon. Ce tableau dresse les différentes tendances que l'on peut observer du phénomène étudié.

On observe que 54% de notre échantillon a moins de 30 ans, 54% n'ont pas de partenaires permanent (48% de célibataires, 8% de veuves) et 44% ont un partenaire (20% mariées, 24% en union libre). En effet, ces données montrent que les femmes qui ont un réel désir d'évoluer dans les affaires trouvent toujours des raisons de rester seul dans le seul objectif de ne pas être contraint d'exécuter X ou Y recommandations données par un Homme.

Notre échantillon comporte 20% de femmes mariées avec un âge de 40 ans et plus, elles avaient pour la quasi-totalité un niveau d'études supérieur et une formation en TIC, toutes ayant des enfants à charges. Ces femmes ont eu recours à des tiers pour pouvoir les aider dans leurs différentes tâches, soit 4/7 déclarent avoir une femme de ménage qui gère parfois même toutes les tâches de la maison. Les revenus générés par leurs activités leur permettent de prendre soin d'elle d'abord et ensuite de leurs enfants, parfois de certaines charges familiales. Pour de telles implications, leur seule motivation est l'indépendance car plusieurs parmi elles veulent pouvoir apporter leur aide à la société, cette implication n'est donc pas sans conséquence sur leur vie sociale et familiale car pour la plus part soit 70% leur temps de travail influence sur la vie de leur famille et ceci dans la mesure où, elles consacrent moins de temps à leur famille, elles sont pour certaines souvent enfermées dans leur bureau ou devant leur machine et d'autres même pensent que cette implication ne leur permet pas de s'occuper convenablement de leur enfants.

En dépit de cette analyse, le numérique apporte une certaine facilité à la femme à gérer ses activités et cette facilité se fait ressentir lorsque celle-ci possède une connaissance avertie des outils qu'elle mobilise pour son activité. C'est donc pourquoi ces femmes se sont investies dans ce secteur car elles y trouvent une certaine liberté et facilité à gérer leurs différentes tâches.

Analysant la situation des femmes célibataires, nous nous rendons compte qu'elles sont beaucoup plus jeunes que celles qui sont mariées avec un âge compris pour la majorité entre 20-29ans et ayant commencé leur activité entre 2017-2023 montrant ainsi que le travail dans les TIC est nouveau et la participation des femmes restent remarquables. Elles ont, tout comme ces femmes mariées, un niveau d'études supérieures avec une formation en TIC et c'est cette formation qui a motivé certaines à se lancer dans ce secteur du numérique car contrairement aux femmes mariées qui usent du secteur du numérique pour la liberté et facilité qu'il offre, Elles savent faire usage des outils numériques et pour elles, le numérique leur permet d'atteindre un large public en peu de temps. S'agissant du nombre d'enfants en charge, elles ont pour certaines un ou plusieurs enfants (28%) et pour d'autres aucun enfant (20%), c'est peut-être cet



élément qui justifie le fait que 21% parmi elles font recours aux ménagères contrairement aux femmes mariées qui ont tendance à les solliciter. Aussi la garde de leur enfant se fait pour la plupart par leur mère parce qu'étant célibataire on peut se permettre de ne pas avoir son enfant chez soi. En raison de cela, 50% parmi elles pensent que leur temps au travail n'influence en rien leur vie familiale. De plus, elles sont même encouragées par leurs proches du fait des revenus que leurs activités génèrent. Ces revenus servant ainsi à prendre soin d'elles, de leurs parents et de leurs proches dès que le besoin se présente et surtout à solder leurs différentes factures sachant qu'elles n'ont qu'une seule source d'entrée.

Parlant du temps qu'elles consacrent à leurs familles, 52% affirment leur consacrer moins de temps tout comme les femmes célibataires. Est-ce à dire que le numérique est un secteur assez contraignant qui en termes de volume de travail ne tient pas compte du statut matrimonial ?

### **3- Caractéristiques des informateurs**

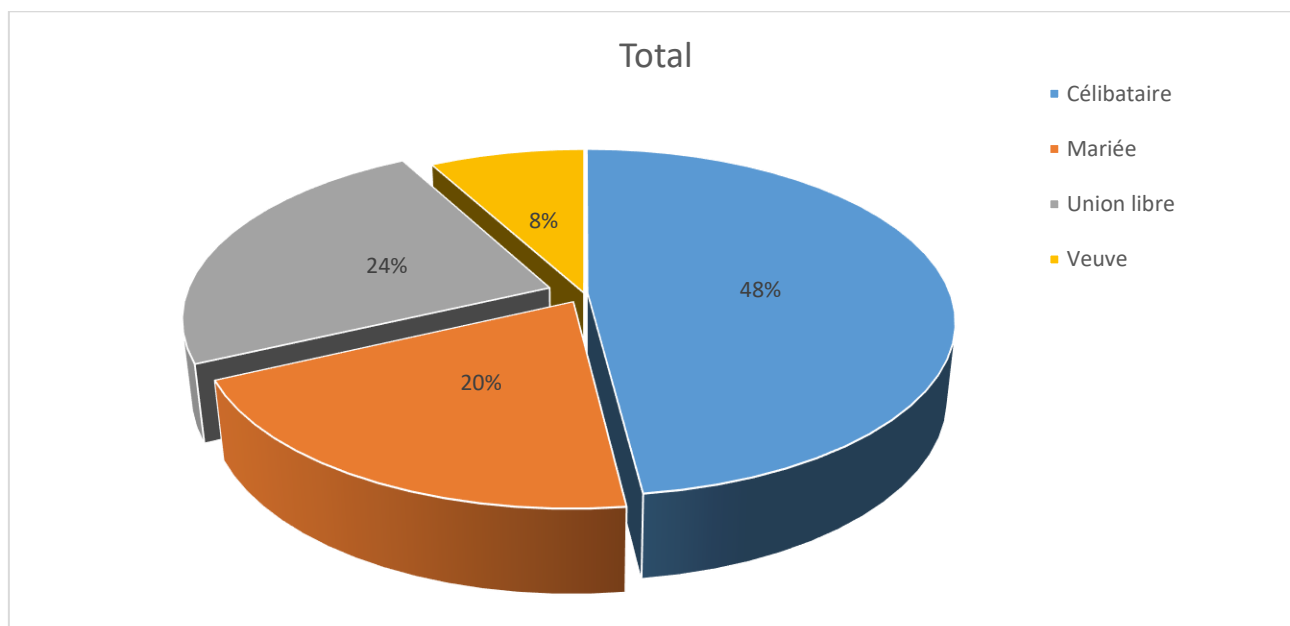
Au cours de l'enquête nous nous sommes intéressés aux caractéristiques des femmes entrepreneures du numérique dans la ville de Yaoundé, à savoir : le statut matrimonial, l'âge, le niveau d'études, la formation en TIC, le nombre d'enfants en charge.

#### **3.1- Le statut matrimonial**

Notre sujet portant sur le thème : statut matrimonial et entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique, cette variable est centrale et capitale pour l'analyse de ce phénomène. Le graphique ci-dessous présente la répartition (en %) des femmes selon leurs statuts matrimoniaux.

**Figure 2:**

*Répartition en proportion du statut matrimonial des enquêtés*



*Source : Données de terrain*

La question du statut matrimonial reste une problématique très en vigueur lorsqu'un sujet porte sur le genre, principalement sur les femmes car *à l'homme on ne va jamais demander s'il est marié, mais à la femme oui* (Mme Arielle, communication personnelle, réalisé le 10 Avril 2023) ; parce ce que la femme est considérée comme subalterne et très influençable du fait de la place qu'elle occupe dans la société. Le statut matrimonial joue un rôle très important dans l'analyse de l'activité des femmes parce que le niveau d'implication de ces femmes est souvent influencé par cette variable.

Le statut matrimonial de la femme joue un important rôle dans le développement de l'entreprise créée. Comme le relève Bourgain, il n'est donc pas sans conséquence sur la prise de décision d'entreprendre (Bourgain & Chaudat, 2015). Certaines études ont montré que le statut de mariée est souvent très répandu chez les femmes qui exercent des activités économiques parce que le mariage est souvent considéré comme stabilisateur. Cependant, dans cette étude, l'on constate que 48% des femmes ayant participé à l'enquête sont célibataires avec 28% ayant des enfants à leurs charges, après ce statut, s'en suit le statut d'union libre qui capitalise 24% des femmes. L'union libre est cet état de deux personnes qui décident de se mettre ensemble et de vivre sur un même toit comme un couple sans acte de mariage. Cette situation se rapproche tout de même de la situation de mariée à cause du fait que ces femmes sont accompagnées des hommes qui peuvent avoir un impact sur leur capacité de produire, de réaliser. Les femmes mariées que cela soit sur le régime polygamique ou monogamique couvrent 20% de l'effectif représentant ici une proportion aussi importante car de l'observation

menée, la quasi-totalité est située dans une tranche d'âge un peu plus avancée. S'agissant de la proportion des veuves, il y en avait 8%.

Dans les années 1990 on retrouvait plus de femmes entrepreneures mariées que de femmes célibataires et divorcées, soit 48% contre 19% de célibataires, selon l'étude de Watkins ; soit 52.6% de mariées monogames contre 23% de célibataires selon l'étude de Yvette Onibon réalisée au Bénin. Par ce changement de tendance en cette année 2023 où plus de célibataire pratiquent des activités entrepreneuriales que les mariées, on peut comprendre que, le marché de l'entrepreneuriat est ouvert aux femmes qui le désirent, qu'elles soient seules(56%) ou en couple (44%).

Par ailleurs, ces femmes ont pour la plupart (70%) au moins un enfant à charge et lorsque l'on jette un regard critique sur les tranches d'âges des répondantes, on se rend compte que 32% ont un âge compris entre 25 et 29 ans et comme l'a relevé une femme interviewée,

*J'ai 26 ans, je ne suis pas mariée et je n'ai pas d'enfants. Je fais dans l'entrepreneuriat depuis 7ans. Nous sommes tous une équipe de jeunes, on a entre 25-28ans, on est tous dans l'air du travail, on est encore jeune, on ne pense pas encore à nous marier, enfants et tout ça (Mme Claude, communication personnelle, réalisé le 23 Juin 2023).*

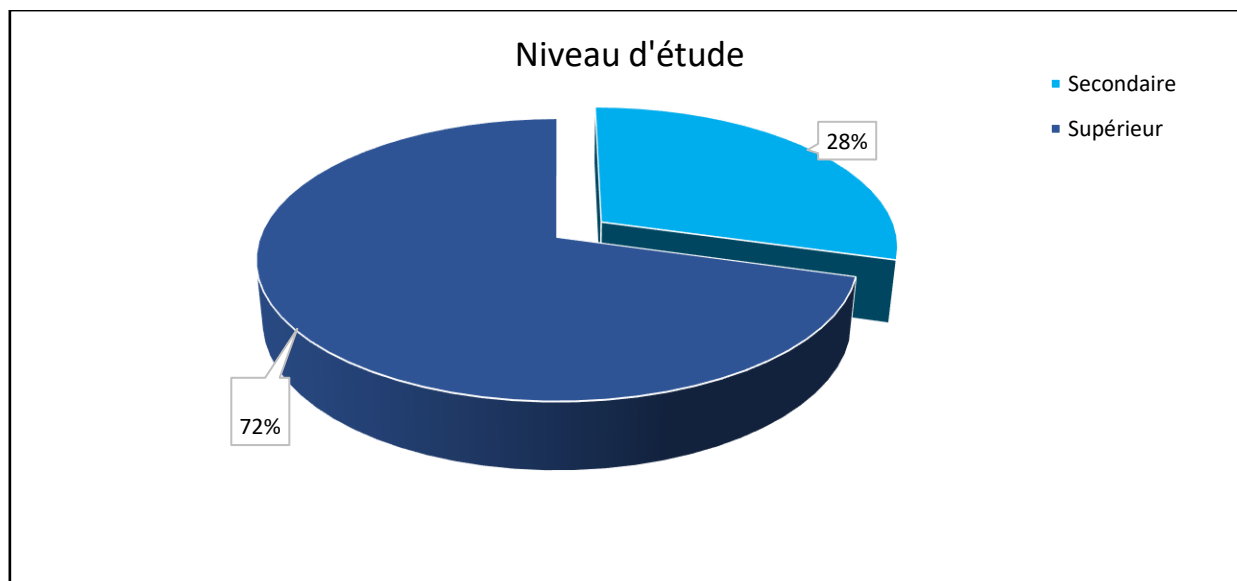
Les propos de cette répondante nous montrent que cette prépondérance du statut de célibataire est due au fait que ces femmes, relativement jeunes, ont pour le moment des aspirations plus professionnelles, que maritales et familiales car elles se sentent dans une phase de réalisation de soi. Elles trouvent nécessaire de mieux se positionner avant de faire des enfants, d'aspérer aux responsabilités maritales.

### **3.2- Niveau d'études**

Le niveau d'instruction d'une femme entrepreneure joue un rôle essentiel dans la gestion de son activité entrepreneuriale. En effet, le niveau d'instruction permet l'ouverture d'esprit, facilite le développement des partenariats, la recherche de financement, l'adaptation aux nouveaux modèles etc.

**Figure 3 :**

*Niveau d'étude des femmes entrepreneures du numérique*



*Source : Données de terrain*

Le recours à cette variable dans cette étude se justifie par le fait que, le niveau de formation ou d'études d'une femme détermine très souvent son niveau d'implication à la productivité de son entreprise. Les femmes qui ont un niveau de formation élevé ou supérieur, pratiquent différemment les activités. En effet, les femmes ayant un niveau d'études supérieures sont celles qui avaient au moins une Licence ou un Master et celles-ci pour la majorité avaient été formées dans ce secteur du numérique ou alors avaient suivi un parcours académique et/ou professionnel dans les filières telles que le management des projets, le secrétariat bureautique, la stratégie marketing, les télécommunications, le développement web, bref les métiers du digital. Il faut reconnaître que certaines ont juste été obligées de se tourner vers ce secteur pour des raisons qui parfois ne dépendaient pas d'elles.

Le graphique 3 présente deux sous-groupes de niveau d'instruction : le niveau secondaire et le niveau supérieur. Cette division a été effectuée sur la base que la plupart des femmes affirmait avoir au moins le niveau baccalauréat. Les femmes entrepreneures du numérique sont de plus en plus instruites avec un niveau d'études conséquent, jusqu'à 72% contre 28% qui ont un niveau d'études supérieur. Cependant, le RGE-2 (INS, 2014), effectué en 2016, montre que concernant le diplôme le plus élevé des promotrices des entreprises, seulement 0.6% avait un niveau maîtrise (BAC +4), 1.0% avait un niveau Doctorat contre 76.7% qui avait un niveau BEPC ou moins. Cette comparaison montre qu'en réalité, les femmes évoluent nettement mieux par rapport à leur niveau de formation en termes de gestion des

entreprises. Des entretiens effectués avec les femmes, plusieurs ont plus d'une fois suivi des formations en gestion d'entreprises, en management afin de ne pas passer à côté des opportunités. Le constat qui se dégage est que les pesanteurs culturelles et sociales sur les femmes, les empêchant autrefois d'aller au plus loin de leurs études, sont de plus en plus levées.

### 3.3- Le nombre d'enfants à charge

Le nombre d'enfants en charge est une variable importante dans l'analyse de l'influence de l'activité entrepreneuriale d'une femme, car elle détient très souvent sur l'implication de la femme.

**Tableau 3 :**

*Répartition du nombre d'enfants par femme entrepreneure*

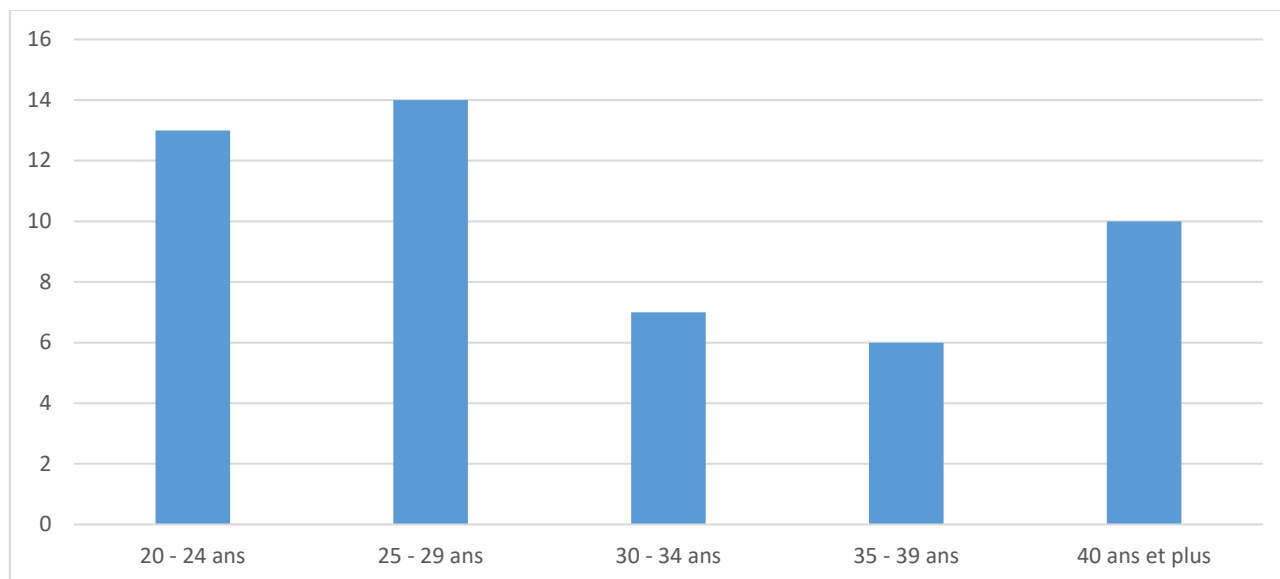
<b>Nombre d'enfants</b>	<b>Effectif (n)</b>	<b>Proportion (en %)</b>
<b>0</b>	<b>12</b>	<b>24</b>
<b>1</b>	<b>14</b>	<b>28</b>
<b>2</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
<b>3</b>	<b>8</b>	<b>16</b>
<b>3+</b>	<b>10</b>	<b>20</b>
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100</b>

*Source : données de terrain*

La présence d'une progéniture dans une famille est très souvent sujet de joie, cependant analyser cette variable dans l'étude de l'entrepreneuriat féminin est essentiel. Le tableau nous présente le nombre d'enfants pris en charge par ces femmes qui entreprennent. De ce fait, nous nous rendons compte que certaines femmes n'ont pas encore des enfants à leur charge, ou préfèrent ne pas encore en avoir, c'est les cas de 24% des femmes n'ayant pas d'enfants, 28% ont un seul enfant, 20% ont plus de 3 enfants à leur charge (principalement ici les femmes entrepreneures mariées ayant une certaine ancienneté dans la pratique et la mise en place de l'entreprise). Ces statistiques montrent qu'il existe un certain recul pour les femmes à concevoir lorsqu'elles n'ont pas encore atteint les objectifs souhaités (la stabilité financière, le mari adéquat, la réussite entrepreneuriale). Ayant plusieurs défis à relever, dont la recherche d'une réussite sociale, la femme est de moins en moins intéressée par l'idée de « faire un enfant » car elle n'en trouve pas encore l'urgence.

### 3.4.-Tranche d'âge

L'entrepreneuriat féminin peut aussi être influencé par les variables telles que l'âge. Ce graphique montre la tendance des tranches d'âge des entrepreneures du numérique interrogées.

**Figure 4 :***Répartition de la tranche d'âge*

Source : Données de terrain

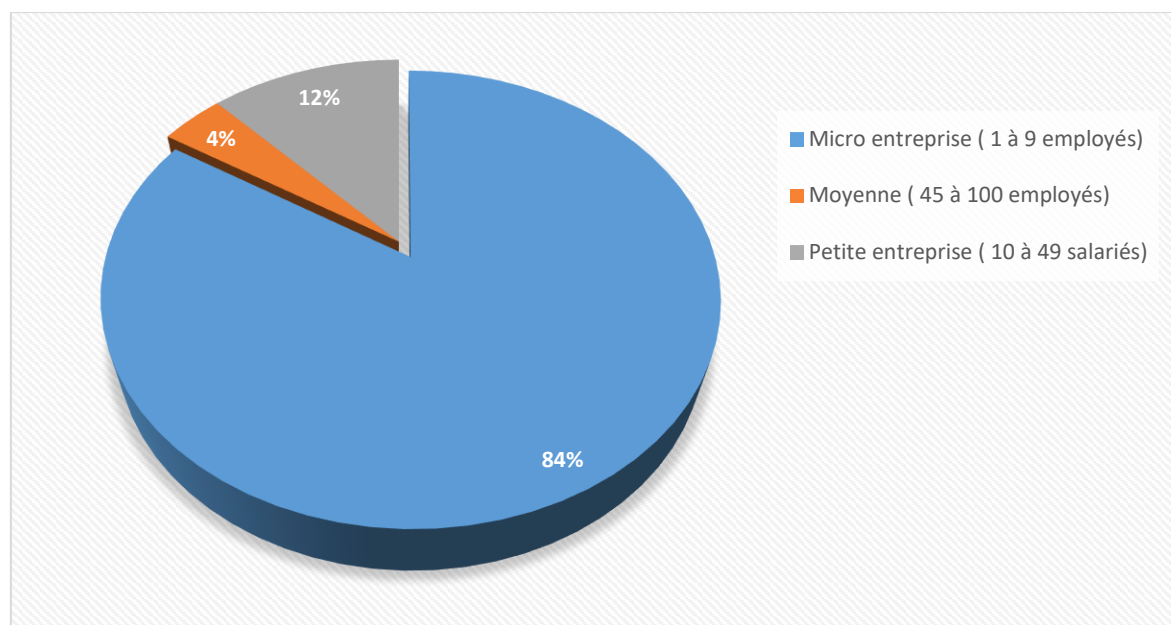
L'analyse des données montre que la tranche des répondantes est variée. La lecture de ce graphique fait état de ce que, de façon plus globale, les femmes qui entreprennent dans le secteur du numérique et qui ont constitué notre échantillon, ont majoritairement un âge compris entre 25-29ans, soit (28%). Cela montre qu'elles sont majoritairement jeunes et très engagées pour leur activité. Aussi, les femmes comprises entre 20-24ans enregistrent un pourcentage global de 26%, tandis que celles se situant dans la tranche de 35 ans et plus capitalisent proportionnellement 20%. Le facteur âge joue tout de même un rôle détracteur dans la productivité et l'expertise. Lorsqu'une femme est jeune, certes elle ne possède pas autant d'années d'expérience, mais elle est plus motivée que celle d'un âge plus avancé car elle est dans une période de réalisation et d'accomplissement, ses actions ont pour objectif l'accroissement, la réussite de l'entreprise.

### **3.5- Répartition des entreprises selon les typologies**

Pour ce qui est de la typologie des entreprises créées, il s'agit de présenter les différents types d'entreprises et une analyse de la typologie dominante.

**Figure 5 :**

*Proportion (%) des promotrices d'entreprises selon la typologie*



*Source : Donnée de terrain, septembre 2023*

L'analyse de la typologie des entreprises numériques des femmes interrogées révèle que la quasi-totalité soit 84% des entreprises, sont des Micro entreprises avec un chiffre d'affaires se situant entre 50 et 500 000 FCFA. Par ailleurs, 12% de ces entreprises sont des Petites entreprises et seulement 4% sont des moyennes entreprises. En 2016, lors du RGE-2, la typologie des entreprises féminines montraient que 38.5% des entreprises étaient des Très Petites Entreprises (TPE), ensuite venaient les Moyennes Entreprises (ME) avec 34%. Aujourd'hui les entreprises créées sont des micros entreprises. Cela montre que les femmes sont relativement mieux représentées dans les TPE comparativement aux Grandes Entreprises (GE). Cette situation découle du fait qu'elles sont plus portées vers la création des entreprises individuelles parce que nombreuses parmi elles font face aux problèmes de moyens financiers, aux problèmes d'infrastructures et même pour certaines encore aux problèmes de pesanteurs culturelles.

**Tableau 4 :**

*Répartition en % du type d'entreprise créée*

	<b>2016</b>	<b>2023 (Nos données)</b>
Petites entreprises	38.5%	84%
Moyennes entreprises	34%	4%
Grandes entreprises	27.5%	12%

*Source : Tableau récapitulatif entre nos données et le RGE 2016*

Parlant du nombre d'emplois produits par ces entreprises, 91% des entreprises emploient en moyenne 1 à 9 employés. Cette proportion est un peu arrondie car se référant aux observations faites, au plus 5 employés étaient présents dans ces entreprises. La même étude effectuée par l'INS à travers le RGE-2 montre que, 6.1% des entreprises promues par les hommes emploient un effectif supérieur à la moyenne nationale contre 4.2% chez les femmes. Le constat qui se dégage est que les femmes emploient moins que les hommes dans leurs entreprises. Se situant dans le secteur du numérique précisément, les entreprises sont plus virtuelles, par exemple, les activités de commerce en ligne, ne nécessitent pas forcément un gros chiffre d'affaires, ou même une main d'œuvre conséquente mais tout juste un petit fonds de commerce, une plateforme et tous les éléments y afférents. La pratique et l'exercice de ces activités diffèrent donc selon le domaine d'intervention.

Par ailleurs, il faut préciser que les typologies d'entreprises peuvent aussi se rattacher aux typologies d'entrepreneures qui s'impliquent. Dans ce sens, Goffee et Scase (1985), présente 3 typologie de femmes entrepreneures : les « conventionnelles », qui sont celles qui créent leur entreprise dans le but de compléter un revenu familial insuffisant ; les « domestiques », qui ont pour motivation le besoin de flexibilité en cohérence avec l'exercice des responsabilités ; les innovatrices, qui sont des femmes ambitieuses qui saisissent des vraies opportunités même en dehors de leur expériences et celles-ci considèrent le travail comme un élément central. Afrikpan et co-auteurs (2016), confronte cette réalité à l'attachement des femmes au rôle traditionnel en montrant que pour les femmes innovatrices, le travail est central et plus important que le fait s'assumer les rôles traditionnels de femmes. Ainsi, l'observation directe effectuée sur le terrain, nous a permis de découvrir qu'effectivement, les femmes qui considèrent le travail dans une perspective de rentabilité (les conventionnelles), recourent moins aux employés (84%) contrairement à celles qui ont pour motivation principale le travail, elles s'investissent à fond et se donnent les moyens nécessaires pour un meilleur rendement. Les 12% de femmes possédant de grandes entreprises, peuvent être assimilés ici aux femmes innovatrices selon l'appréhension donnée par Goffee et Scase, car elles sont des femmes très déterminées qui ont pour ambition le développement de leur entreprise à l'échelle mondial et international.

#### **4- Pratique de l'entrepreneuriat par les femmes dans le secteur des TIC**

En ce qui concerne la pratique de l'entrepreneuriat par les femmes dans le secteur numérique, il est question de présenter les matériaux utilisés par les femmes et les raisons de leurs usages ; en outre, la pratique proprement dite sera présentée à partir de la formation à laquelle les femmes aspirent en ce qui concerne le numérique.



## **4.1- Matériaux utilisés dans l'exercice de l'activité et raisons de leurs usages**

Plusieurs équipements servent à la pratique de l'activité des femmes enquêtées. Il s'agit des ordinateurs, les téléphones, les logiciels...

### **4.1.1- Les ordinateurs**

L'ordinateur est un outil informatique couramment utilisé dans les entreprises en vue de faciliter un certain nombre de tâches. Il permet d'améliorer l'efficacité du travail en entreprise, faire le marketing, effectuer des recherches et communiquer que ce soit avec les clients qu'avec les collègues.

Le travail en entreprise reste très souvent complexe lorsqu'on ne développe pas des stratégies pour faciliter son exécution. C'est pourquoi, plusieurs entreprises aujourd'hui optent pour les ordinateurs comme principaux outils de travail, car par rapport aux êtres humains, les ordinateurs ne souffrent pas de fatigue physique et mentale, ils ne nécessitent pas un temps de travail particulier. En 2014, les données d'une enquête effectuée auprès des entreprises montraient déjà que près de 6 entreprises sur 10 utilisaient les ordinateurs portables comme outils de travail avec une forte mobilisation des sites internet. La digitalisation est très vite rentrée dans les habitudes des promoteurs. C'est pourquoi, plusieurs femmes entrepreneures, optent pour leurs utilisations. Principalement celles qui ont pour activités le secrétariat bureautique, l'ordinateur est l'outil principal de leurs activités car il permet d'effectuer des opérations de saisie, impression, stockage, broderie, bref il permet de faire des tâches liées à leur activité. Pour celles qui exercent dans le développement des pages web, le webdesign, l'ordinateur leur permet de gérer les actions y afférentes.

L'ordinateur peut tout de même être utilisé comme outil de marketing pour une entreprise, car à travers sa présence, on peut se connecter à internet et atteindre de nouveaux clients. Les statistiques issues de l'enquête de l'AUP (ART-INS. 2014. *Enquête AUP*. Consulté le 13/02/2024)<sup>17</sup>, montrent qu'une très large majorité (91,7%) utilise l'ordinateur, 40% disposent d'un site web. De plus, il permet d'améliorer les performances en termes de coaching et suivi. A travers l'ordinateur, on peut faire connaître son entreprise, on peut se vendre grâce aux modalités qu'il offre.

Aussi, avec les appareils électroniques, l'entreprise peut facilement communiquer avec les parties prenantes de l'entreprise via des e-mails, les services de messagerie, des

---

<sup>17</sup><https://www.art.cm/sites/default/files/documents/Enquete%20AUP%202013-2014%20Version%20Francaise.pdf>

vidéoconférences, etc. Les femmes entrepreneures parviennent par exemple à passer des commandes via les ordinateurs, faire des réservations etc. Il faut dire que de nos jours, on ne peut plus parler de numérique sans cet outil car de plus en plus, on définit la modernité d'une entreprise par sa capacité à faire usage des ordinateurs pour les services, par sa capacité à effectuer des opérations d'affaires via internet etc.

#### **4.1.2- Le téléphone portable/ smartphone**

Le téléphone portable encore appelé smartphone est un outil technologique et informatique ayant plusieurs fonctionnalités permettant d'interconnecter des gens, d'échanger, bref d'effectuer une multitude de tâches, d'actions à distance. Il est tout de même perçu par certaines personnes comme étant un appareil utilisé par deux personnes pour mener une conversation à distance, qu'il soit fixe ou mobile. Les femmes, pour mener à bien leurs activités font donc usage de plusieurs matériaux et logiciels leurs permettant d'accéder le plus facilement possible à la clientèle et d'atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'un des outils le plus mobilisés dans le cadre de leurs activités est le téléphone portable parce que *c'est un outil technologique qui se révolutionne le plus* le souligne Yvana (communication personnelle, réalisée le 03 Mai 2023). En effet, le téléphone portable/ smartphone, est un outil technologique adopté de plus en plus en plus comme outil de travail à cause des fonctionnalités dont il regorge et des facilités qu'il offre.

Le téléphone reste et demeure l'outil le plus utilisé dans le monde et cela n'en exclut pas les femmes entrepreneures dans le domaine de la gestion de leur entreprise. Ainsi, le téléphone est très fortement mobilisé dans le cadre du déploiement de la femme dans son activité parce qu'il permet de faciliter la communication et l'échange entre client et serveur. C'est le cas pour cette entrepreneure responsable d'un secrétariat et célibataire, nous relevant que :

*ici on a souvent des clients qu'on gère par téléphones, beaucoup plus WhatsApp parce qu'on n'a pas le mail. Un client vous envoie son travail, vous faites le travail, lorsque vous avez fini le travail, vous renvoyez à partir du téléphone, s'il y'a des corrections à faire on vous envoie les informations qu'il faut modifier et c'est comme ça. Et au moment du tirage, ça fait gagner même déjà en temps parce que quand c'est validé, il peut ne pas se déplacer, parce qu'on a déjà regardé les modifications, il vient juste imprimer le document donc c'est un peu ça* (Mme Laure, communication personnelle, réalisée le 26 Avril 2023)

C'est dire en effet que le téléphone garde cette importance qu'il est flexible, maniable et raccourcit les chemins grâce aux facilités et opportunités qu'il offre. Il est une commodité pour tout un chacun. Cet outil favorise tout de même la surveillance des enfants et proches à la

maison lorsqu'elle est au travail car certaines femmes ont très souvent tendance à acheter un téléphone dit « de la maison » pour faciliter l'échange et la communication entre les enfants et elle afin d'avoir les informations sur les enfants en temps réel. Une femme responsable de secrétariat rentrant très souvent tard à la maison pouvait affirmer que : *Je suis toujours en train de les appeler pour les rappeler à l'ordre* (Maman Berthe, communication personnelle, réalisée le 03 Mai 2023), en fait elle détaille en disant qu'elle est toujours en communication avec ses enfants afin de savoir ce qu'ils font et ce dont ils ont besoin. Par ailleurs, plusieurs autres, nous parlant de leurs gestions quotidiennes, souligne qu'elles ont toujours tendance à avoir un œil sur la maison à travers la communication à distance (via le téléphone). Cette communication est importante et ne peut ne pas se faire, si non elles ne pourront être stable dans leur travail.

#### **4.1.3- Les logiciels**

Relativement selon les secteurs et domaines d'activités, les logiciels sont utilisés pour concevoir des applications, créer des contenus, faire des maintenances, imprimer des affiches. Pour le cas des femmes responsables des secrétariats, elles peuvent utiliser des logiciels de conception, de création etc. ; tout comme celles qui développent des applications web, les logiciels spécifiques sont conçus pour cette tâche.

En effet, de nombreux logiciels sont utiles pour la gestion d'une entreprise. Ils aident les entrepreneures digitales à gérer de manière plus efficace leur structure. Il peut y en avoir des logiciels de traitement de texte, des logiciels de programmation, des logiciels servants au marketing digital etc. Ces logiciels sont importants dans la mesure où ils permettent d'améliorer la productivité, l'efficacité opérationnelle, afin d'atteindre les objectifs fixés. Ils sont choisis en fonction du besoin spécifique de l'entreprise.

#### **4.2- La pratique entrepreneuriale du numérique : Formation aux métiers du numérique**

Pour aborder la question de formation des femmes entrepreneures du numérique, nous partirons de l'effectif du pourcentage de filles inscrites dans les séries scientifiques pour mieux analyser leurs désirs de se lancer en entrepreneuriat digital.

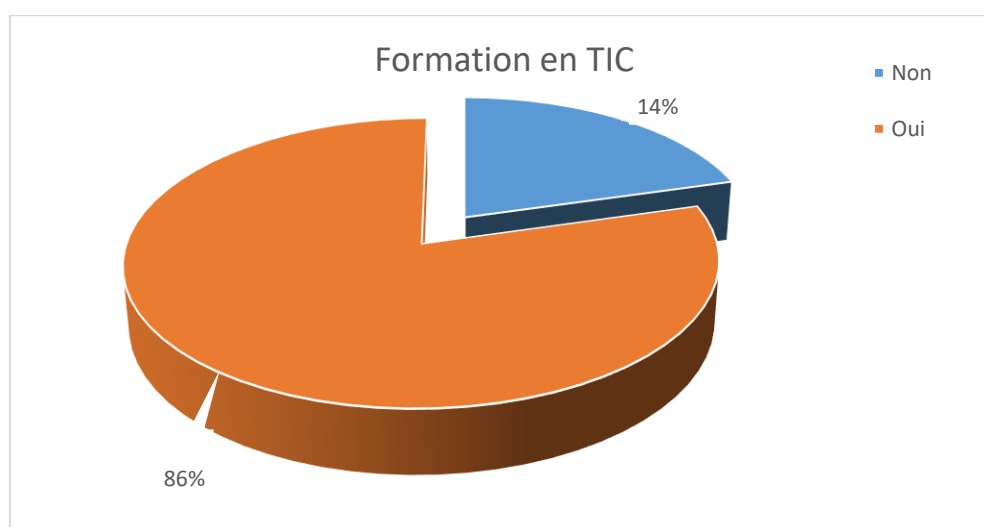
Les statistiques recueillis en 2012 par le MINSUP (INS. Bibliothèque. *Annuaire statistique MINSUP 2012*) montrent que 32.3% des filles sont inscrites dans les disciplines scientifiques alors que dans les disciplines littéraires, elles représentent entre 45 et 48%. De plus, après le passage au secondaire le constat est que ces filles sont toujours sous représentées dans les facultés des filières scientifiques. Cette même étude montre que 32% des femmes contre 68% des hommes sont inscrits en faculté de sciences ; 10.2% de femme contre 89.8%

d'hommes sont inscrits en faculté de génie industriel, et ingénierie. Cela montre en effet l'écart considérable qui existe en termes de formation de femmes en TIC parce que sur celles qui sont même formées dans ce secteur du numérique, *il y'a moins de 12% qui continuent de travailler dans le secteur dans lequel elles ont été formées* (Arielle, communication personnelle, réalisée le 10 Avril 2023).

Cependant, l'étude que nous avons menée montre qu'en 2023, les femmes sont de plus en plus motivées à se former non seulement en entrepreneuriat mais aussi, à pouvoir faire usage du numérique pour booster leurs entreprises car nous pouvons le conclure avec Arielle, *les métiers sont en train d'être mutés* et les femmes devront systématiquement s'arrimer à cette mutation afin de ne pas rester en marge. La Startup CAYSTI dirigée par Kitio, l'une des figures marquantes de l'entrepreneuriat féminin du numérique au Cameroun, a tout récemment célébré, du 25 au 29 septembre 2023, la sortie d'une cohorte de jeunes femmes formées à exercer dans les métiers du numérique. En réalité, 179 jeunes ont été boursiers de cette formation du programme TechWomen Factory, soit 80% de femmes. Le programme portait sur une formation professionnelle complète dans trois domaines numériques importants dont : la data science, le développement web et l'art numérique (CAYSTI. (2023). Sortie cohorte du programme TechWomen Factory<sup>18</sup>). Cette formation a tout de même été enrichi par des cours en entrepreneuriat, éducation financière tout comme celles qui reçoivent certaines apprenantes des CPFF.

### Figure 6 :

*Connaissance de l'importance d'une formation en TIC*



Source : données de terrain

<sup>18</sup> <https://www.facebook.com/10006859831372/posts/617844060512083/?mibextid=rS40aB7S9Ucbxw6v>

Selon le niveau de connaissance de l'importance de la formation en TIC dans le domaine de l'entrepreneuriat numérique, notre enquête révèle que 86% des femmes se sont véritablement formées avant de se lancer dans le domaine. Néanmoins, ce graphique présentant la situation de 14% n'ont pas reçu de formation dans ce domaine et les raisons pour certaines étaient qu'elles ont été formées à l'école pour exercer dans ce domaine et d'autres n'en trouvaient pas la nécessité se sentant en avoir des aptitudes. Toutefois, ces femmes restent dans un apprentissage continu des outils technologiques qui sont assez dynamiques. La nécessité de se faire former Avant- Pendant – Après le démarrage de l'activité est donc conseillée et recommandée, et plusieurs femmes restent dans un apprentissage continu. Les résultats de ce graphique démontrent l'importance d'une formation dans le domaine des TIC avant de se lancer dans l'activité car selon les propos de nos informateurs, la maîtrise de l'usage des outils informatique est un impératif pour la recherche.

Il convient donc de préciser que la pratique d'une activité entrepreneuriale du numérique est fonction du secteur d'activité et des besoins. Les précédents développements ont montré qu'il n'existe pas une pratique universelle mais des éléments contribuant à leur rassembler entre autres les outils mobilisés, les matériaux, la formation etc. Qu'est ce qui peut motiver une femme à se lancer dans un secteur aussi contraignant ou la fracture numérique est observable ?

## **II. COMPRENDRE LES MOTIVATIONS ENTREPRENEURIALES DES FEMMES DANS LE SECTEUR D'ACTIVITE DU NUMERIQUE : UNE PRATIQUE PARTAGEE ENTRE PASSION, BENEFICE, ET MUTATION SOCIALE**

Le contexte de notre recherche étant le Cameroun particulièrement la ville de Yaoundé, il se caractérise par une dualité d'activités qui se déploient. Ces activités sont regroupées en deux grands secteurs que sont : le secteur informel et le secteur formel. Le secteur formel ici est compris comme un secteur où les activités sont reconnues par l'Etat et la statistique nationale tient compte pendant l'évaluation du service public. Tandis que le secteur informel est l'ensemble des activités qui échappent à la politique économique et sociale et donc à toute régulation de l'Etat. Le Bureau International du Travail voit en ce secteur, un secteur relevant de « activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle, écrite, exercée à titre d'emploi principal ou secondaire par une personne en tant que patron à son propre compte » (Igué, 2019).

## **1- Le rôle des institutions d'accompagnement des femmes entrepreneures**

Dans le processus d'autonomisation de la femme, les Etats contribuent de leur façon à apporter leurs soutiens indéniables aux femmes. Au Cameroun plus particulièrement, le Gouvernement à travers ses ministères spécifiques contribue à accompagner la femme afin qu'elles parviennent à se réaliser. Le Ministère des Postes et Télécommunications, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, les Institutions spécialisées sont autant de structures qui accompagnent la femme entrepreneure.

### **1.1- Le rôle du Ministère des Postes et Télécommunications dans la vulgarisation de l'activité économique du numérique**

Le Ministère des Postes et Télécommunications « *est en charge du développement des technologies de l'information et de la communication* » (Mme Bernadette, communication personnelle, réalisée le 18 Avril 2023). Ce ministère œuvre pour la vulgarisation de l'utilisation des TICs, l'utilisation responsable des TICs, la lutte contre la cybercriminalité et autres.

L'accès des femmes aux outils technologiques devient de plus en plus remarquable. En effet, les femmes plus spécifiquement celles appartenant à la société camerounaise sont très motivées à s'impliquer dans les activités génératrices de revenus liés au numérique, du fait de la conjoncture économique et des implications. Cette motivation provient de multiples sensibilisations faites par les structures présentes entre autres, on y retrouve le Ministère des Postes et télécommunication, où nous retrouvons « *tout un domaine qui va dans la promotion et la vulgarisation des TIC* » (Mme Bernadette, communication personnelle, réalisé le 10 avril 2023).

Toujours dans cet élan, de promotion et de vulgarisation des TIC, chaque année, une journée est dédiée à la jeune fille scientifique. Au cours de cette journée, diverses activités, des ateliers et programmes sont effectués dans le but de promouvoir les TIC Tout compte fait, l'accès des femmes aux outils technologiques ou à l'utilisation des TIC est nécessaire car : « *les TIC constituent un soutien indispensable et transversal de l'ensemble de l'activité économique, sociale, culturelle et politique ainsi qu'un secteur productif en soi* »( Rapport des Conférences régionales sur les femmes de l'Amérique latine et des caraïbe, p. 5). Il semble donner une certaine latitude aux femmes et leur apporter un moyen de disposer de revenus propres. Toutefois, il existe des barrières qui concourent à freiner et rendre désavantageux la femme face à l'utilisation du numérique. C'est par exemple les barrières liées à l'accès, à l'utilisation, à la sécurité et autres, qui s'observent au niveau de l'accès aux TIC, aux ordinateurs, à internet et les barrières qui s'observent au niveau de l'utilisation qui est la barrière la plus difficile à

briser et surmonter car l'accès devient avec le temps une aubaine, mais l'usage reste encore une problématique persistante.

En réalité, le numérique est présent dans tous les secteurs d'activités de nos jours, car, il semble incontournable pour l'homme car « *l'homme vit dans l'ère numérique* » (Marchal NOVAC, s. d). Le MINPOSTEL vise donc à inciter ces femmes à s'investir réellement dans ce secteur d'activité qui est porteur pour beaucoup ; en effet, si les femmes entrepreneures ne le font pas, elles restent en marge de la révolution. C'est ainsi qu'une enquête sur le terrain pouvait affirmer :

*C'est important parce que on n'a pas le choix, si on reste en marge de la révolution numérique, dans 10 -20 ans, on n'aura pas d'emplois donc... C'est crucial qu'elles s'investissent et quel qu'elles prennent le train en marche pour pouvoir se préparer à la mutation des métiers* ( Maman Berthe, communication personnelle, réalisée le 03 Mai 2023)

In fine, s'arrimer aux métiers du numérique reste un défi pour les femmes entrepreneures afin que les retombées de cette implication soient bénéfiques à plus d'une.

### ➤ **Les maisons digitales**

Le programme « **Maisons digitales** » de la Fondation Orange consiste à mettre en place au sein des associations et des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille, des salles numériques équipées dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des femmes et/ ou développer leurs activités génératrices de revenus à travers l'alphabétisation et des modules de formation en entrepreneuriat<sup>19</sup>. Les modules visent également à promouvoir l'inclusion numérique des femmes en les familiarisant avec les outils numériques et les logiciels adaptés. Ce programme a été mis sur pied depuis novembre 2015, et il a déjà fait naître 18 maisons digitales dont une à Yaoundé située au sein du Centre de promotion de la femme d'Essos.

C'est un centre qui est ouvert au public mais fait spécifiquement pour les femmes désireuses de faire former dans les métiers du digital. Au niveau du CPFF de Yaoundé 6, les formations se font sur demande. « *C'est l'initiation aux métiers du digital, ce n'est pas seulement la formation en informatique, mais il y'à l'éducation financière qui accompagne ça, donc ce module c'est obliger, on te montre comment tu vends en ligne* » (Mme Clarisse, communication personnelle, réalisée le 05 Septembre 2023).

Par ailleurs, il s'agit d'un autre espace de formation des femmes aux métiers du numérique. Cet espace est ouvert au public (particuliers, associations féminines, personnes

---

<sup>19</sup> Documentation Minproff

individuelles), la formation au sein de cette entité de formation se fait sur une période de 3 semaines. En effet, tous les apprenants du CPFF bénéficient de la maison digitale à la fin de leur formation car c'est un cadre où l'on inculque quelques notions préliminaires à l'utilisation de l'outil informatique, on apprend à gérer une entreprise virtuelle. Il s'agit donc d'un espace de formation ouvert à tous car selon la réceptionniste du CPFF d'Essos, « *Il y'a les mamans qui ne connaissent pas l'informatique et qui viennent. C'est l'initiation à l'informatique* ». Ce n'est pas seulement cette initiation mais aussi l'éducation financière qui accompagne celle-ci, la vente en ligne, etc. A la fin, le bénéficiaire peut être éligible à postuler pour un projet même à Orange Cameroun, au Minpostel, des projets financés par des organisations, etc. C'est un réel « *avantage pour celles qui sont passés par là* ».

## **1.2- Le rôle du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille dans la promotion de la femme et de son activité économique**

Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille est une organisation étatique qui œuvre pour la promotion et l'autonomisation de la femme et de la famille. Il est dirigé par le Pr Marie-Thérèse ABENA ONDOUA. Initialement créé sous le nom de Ministère de la Condition Féminine, ce Ministère vise globalement la promotion de la femme dans un élan d'autonomisation et de valorisation de son noyau familial. Elle se charge de l'accompagnement, le suivi et l'encadrement des jeunes femmes motivées à s'investir dans une activité génératrice de revenus.

Parlant de sa contribution au développement économique de la femme à travers les activités entrepreneuriales, le MINPROFF en Co-coordination avec le Fondation Orange et exécuté par Positive Plan, a mis sur pied un « *projet de promotion de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun* » entre avril 2015 et avril 2016. Ce projet visait à renforcer l'autonomie financière des femmes entrepreneures à travers l'augmentation et la stabilité des revenus tirés de leurs activités. En dehors de ce projet, le ministère dispose de Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) dans presque tous les arrondissements de la ville de Yaoundé. Ceux-ci sont des moules à entrepreneures et aident beaucoup parmi elles à sortir de leurs situations de précarité, du chômage et même soulagent celles qui sont des filles mères à faire quelque chose de leurs mains pour pouvoir prendre soin de leurs enfants. C'est un centre de formation de la femme aux métiers et aux activités génératrices de revenus. Au cours de nos échanges avec la responsable du CPFF de Yaoundé 4 sur les formations qu'elle offre ces centres, elle nous révèle qu'au sein de ces centres, il existe par exemple, « *des formations en hôtellerie, restauration, etc., c'est d'abord ça l'initiation à ces formations entrepreneuriales dans ce domaine-là. En dehors de cela, il y'a aussi cette filière qui est la gestion des projets où, on*



*vous invite à faire de votre expertise un champ entrepreneuriat* ». Au sein de ces centres de formation plusieurs catégories de femmes y sont inscrites pour recevoir une formation « *on va voir qu'on a beaucoup de filles mères, des femmes mariées etc.* » (Mme Suzanne, communication personnelle, réalisé le 14 avril 2023). De l'observation directe que nous avons pu mener auprès de certains CPFF de Yaoundé, nous avons été marqués par l'assiduité de plusieurs femmes mariées au travail et l'apprentissage.

Aussi, un cadre du MINPROFF interviewé nous renseigne sur le fait que le ministère a mis sur pied des programmes de valorisation et d'accompagnement de la femme entrepreneure. Ces propos nous en disent long :

*Et c'est pour cela que le Ministère de la Promotion de la Femme et de Famille a mis sur pied des programmes pour valoriser cela, pour vendre vraiment cela, de manière très pratique. Il a mis en place des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille, et dans ces centres, il y'a des maisons digitales, c'est un centre dans lequel on a implanté les maisons digitales avec l'appui de la Fondation Orange. On a mis sur pied des maisons digitales, à l'intérieur vous allez trouver toute une installation, avec des outils, des tablettes, des laptops, où on forme et sensibilise les femmes et les jeunes filles à l'utilisation de l'outil informatique, pour pouvoir faire le commerce par exemple et plein d'autres choses ( Mme Solange, communication personnelle, réalisée le 11 avril 2023).*

En dehors de toutes ses mesures, le ministère apporte un appui financier aux jeunes filles qui ne peuvent s'inscrire à ses différents programmes ceci afin de les rendre plus utiles pour leurs sociétés. Aussi,

*Il y'a eu d'autres projets qu'on appelle le projet CABackone, en fait, à travers ce projet également, on travaille en partenariat avec le MINPOSTEL et ça permet aussi d'équiper ces CPFF en outils informatique. Et dans ces centres, on renforce les femmes et des jeunes filles à des petits métiers parmi lesquels donc, vous allez voir l'informatique à travers le secrétariat bureautique, infographie, et bien d'autres choses qui ont traits à ce secteur informatique. Donc, je crois il y'a aussi souvent lors de la journée, j'oublie juste le jour, c'est souvent en octobre, la journée de la jeune fille dans l'informatique et le MINPROFF prend souvent aussi part activement à cette journée-là, avec la participation des filles et apprenantes des CPFF ( Mme Solange, communication personnelle, réalisée le 11 avril 2023).*

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille à travers ces différentes contributions et mesures, participe à valoriser la femme dans sa dimension économique, vulgariser l'entrepreneuriat numérique des femmes et tente de briser les barrières numériques qui s'étaient créés à cause de la faible connaissance par les femmes des outils technologiques. A titre illustratif, l'indique Mme Solange, cadre au MINPROFF, à ce jour, nous observons le

fonctionnement des filières TIC dans les Centres de Promotion de la Femme et de la Famille, qui reste un passage obligatoire pour toutes les apprenantes des centres disposant de cette filière. Par ailleurs, la signature du décret le 06 Décembre 2022 permettant le financement du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC), peut être autant d'initiative prônée par le gouvernement pour accompagner les femmes et les jeunes filles dans ces changements numériques.

### **1.3- Le rôle des institutions de formations spécialisées à l'ancrage de l'entrepreneuriat numérique des femmes**

Le rôle des institutions spécialisées de formation dans l'ancrage de l'entrepreneuriat féminin du numérique au Cameroun est perceptible par les formations que reçoivent les jeunes filles dans les écoles de formation, les établissements, les grandes écoles, les prédestinant à s'investir dans les activités entrepreneuriales du numérique.

Les institutions telles que l'Institut Africain de l'Informatique (IAI), Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), qui a au sein de son institution, un organisme appelé Technopole qui est un centre d'incubation des jeunes aux métiers du digital, Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications et des TIC (SUP'PTIC), etc. sont des moules où plusieurs femmes enquêtées ont reçu leur formation les conduisant la création de leur entreprise digitale. De même les universités telles que l'Université de Yaoundé I, l'Université de Douala ont été des centres de formations de certaines femmes, bref plusieurs sont des fruits de ces institutions de formations.

En somme, toutes ces instances contribuent à promouvoir, à vulgariser et à accompagner les femmes dans leurs désirs d'entreprendre. Il faut noter que contrairement aux idées perçues et à ce que l'on peut imaginer, la situation de la femme entrepreneure au Cameroun a beaucoup changé. Elle trouve de mieux en mieux une place dans la société et elle est de plus en plus encouragée à travers les politiques publiques. Selon les cadres administratifs interrogés, la place de la femme dans le monde des affaires est valorisée et ceci à travers les lois et réglementations concernant l'entrepreneuriat féminin. Il existe des ministères tels que le MINPMEESA, le MINEFOP, le MINPOSTEL, en partenariat avec le MINPROFF qui œuvre pour la promotion de la femme et ceci dans divers domaines.

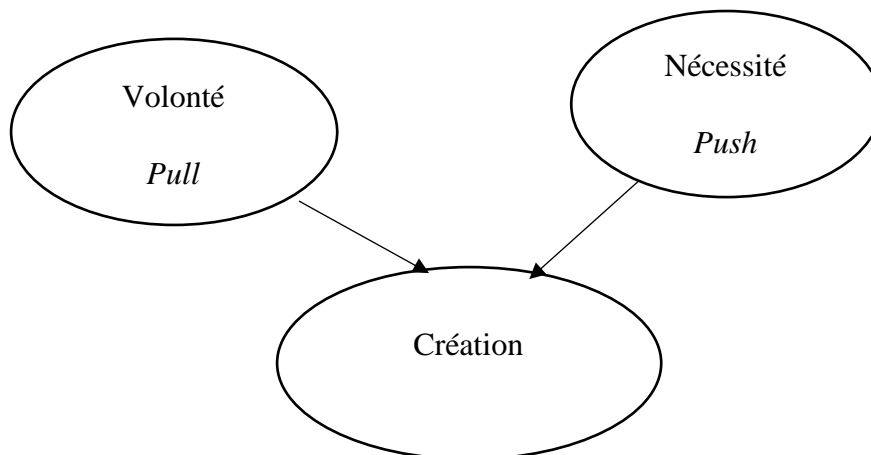
### **2- Les motivations entrepreneuriales des femmes dans le secteur d'activité du numérique**

Les femmes entrepreneures du numérique présentent des motivations entrepreneuriales distinctes. La femme qui décide de se lancer dans une activité, est motivée par plusieurs raisons

qui parfois sont intérieures ou extérieures. Ainsi, il s'agit ici de présenter les motivations des femmes entrepreneures à s'investir dans le domaine de l'entrepreneuriat digital.

**Figure 6 :**

*Schéma de présentation des motivations à entreprendre*



*Source : Duchenaud et Orhan, 2000*

Le Schéma dressé par Duchenaud et Orhan en 2000, montre qu'il peut exister deux catégorisations de motivations entrepreneuriales. Le Pull, qui englobent ici les facteurs positifs de création d'entreprise (le besoin d'indépendance, le goût d'entreprendre, l'épanouissement personnelle, le besoin de flexibilité/ Conciliation, le revenu, le statut social et le pouvoir) et le Push qui englobent les facteurs négatifs résultant d'une contrainte liée à une situation conjoncturelle, comme le chômage, un revenu familial faible, l'insatisfaction au travail, la flexibilité d'emploi du temps et préoccupations familiales. Dès lors, nous présenteront selon notre étude, les différentes motivations évoquées par les femmes entrepreneures du numérique questionnées.

### **2.1- Les motivations intrinsèques**

Selon l'étude menée, avoir une indépendance financière, avoir une notoriété, s'autonomiser, gagner de l'argent sont relativement des motivations à la création d'entreprises les plus citées par les enquêtées (cf. tableau 4).

**Tableau 5 :***Quelques motivations des femmes*

<b>Motif Entreprendre</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>
Avoir une indépendance financière	20	<b>40%</b>
Suivre une passion	5	<b>10%</b>
S'autonomiser	5	<b>10%</b>
Fuir la pression sociale	2	<b>4%</b>
S'autonomiser et se promouvoir	7	<b>14%</b>
Autres raisons	11	<b>22%</b>

*Source : données de terrain*

Plusieurs motivations découlent de ce tableau :

### **2.1.1- L'indépendance financière**

La motivation économique est importante dans la décision de devenir entrepreneur disait Campbell (Campbell, 1992, p. 22), pour dire en effet que l'entrepreneuriat certes est un engagement qui a une dimension psychologique, mais il comporte aussi de façon importante une dimension économique. L'indépendance financière est l'une des premières motivations qui pousse les femmes à se lancer dans l'exercice d'une activité.

La quasi-totalité des femmes admet que l'activité est menée en vue d'avoir une certaine liberté financière. Pour 40% de femmes le désir d'être indépendant financièrement est la première motivation de leur action ceci parce qu'elle répond à la recherche d'autonomie et de visibilité dont elles ont besoin. Pour certaines femmes interviewées, les activités ont été initiées pour être financièrement stable. Cette femme entrepreneure veuve, responsable d'un secrétariat bureautique, à la question de savoir pourquoi a-t-elle décidé d'entreprendre pouvait répondre avec vivacité : *Ah la charge, au départ je travaillais pour les gens, au fur et à mesure que les enfants grandissaient, je me suis dit ça ne pourrais plus m'en sortir. Donc, je me dis que si je ne le faisais pas, les enfants n'allaient pas s'en sortir* (Maman Berthe, communication personnelle, réalisée le 03 mai 2023). Cette conception se rattache à celle de Mr Christian, cet homme entrepreneure, mariée à une entrepreneure, qui pense en réalité qu'aujourd'hui, un seul revenu ne peut pas suffir.

Tout comme cette femme, plusieurs éprouvent du plaisir à travailler à leur propre compte à cause du confort financier et la liberté financière que cela offre. D'autres préfèrent agir par passion.

### 2.1.2- L'activité entrepreneuriale comme passion

La passion est considérée ici comme un sentiment d'amour et le plaisir que la femme trouve à travailler pour elle, l'intérêt qu'elle a à se valoriser, à se promouvoir. Les propos de cette femme en disent plus.

*Le secrétariat premièrement parce que c'est une passion. L'outil informatique c'est déjà d'abord une passion, faut d'abord aimer ce qu'on fait parce que si vous n'aimez pas, vous ne pouvez pas, parce que c'est presque comme si vous sacrifiez toute une vie parce que venir au travail le matin toute la journée parfois jusqu'à 17h parfois au-delà, vous êtes assise devant la machine ce n'est pas évident ( Mme Claudine, communication personnelle, réalisée le 28 Mars 2023).*

En ce sens, ce n'est qu'un attachement profond à son domaine d'activité, qui peut motiver une femme à s'investir de façon efficace à son activité car aux vues des difficultés et des aléas de ses activités, il faut aimer ce qu'on fait pour y rester.

Ainsi, 10% de femmes sont motivées par le désir d'entreprendre. Elles cherchent à se réaliser, à affirmer ce qu'elles sont à travers leurs projets. Le secteur du numérique aujourd'hui étant vulgarisé ces femmes trouvent du plaisir à s'y accommoder. En plus du fait qu'elles s'arriment aux nouvelles technologies, les femmes trouvent du plaisir à se réaliser dans ce secteur très promoteur.

Aussi, nous avons eu un échange avec une jeune entrepreneure sur son parcours et ses motivations à s'intéresser aussitôt à ce secteur d'activité et surtout en entrepreneuriat. « *Je suis en première quand je commence à m'ouvrir au numérique. J'ai participé aux foires d'entreprises, aux conférences liés à la création d'application etc. Cela m'a permis de m'ouvrir ... L'idée de création d'une application m'est venue* » ( Jaelle, communication personnelle, réalisée le 14 Avril 2023). Au cours de nos échanges, cette jeune fille montrait son entière dévotion à vouloir aller au plus loin à travers l'entrepreneuriat. Car pour elle, ajoute-t-elle, « *l'entrepreneuriat permet à la femme de se dévoiler* ». Oui, c'est beaucoup plus une question de passion et d'accord que le promoteur fait avec le projet d'entreprise.

Ces femmes sont heureuses et passionnées d'exercer des activités qu'elles-mêmes mettent en place. Elles le font dans le but de mettre en avant leurs compétences, leurs potentiels car de plus en plus, les femmes deviennent présentes dans le tissu économique (Ouattara & Dzaka-Kikouta, 2019). Elles le font pour s'assumer ayant des préalables à l'exercice de ces activités.

### **2.1.3- S'autonomiser et se promouvoir**

Le désir de s'autonomiser et de se promouvoir est une raison de motivation des femmes à entreprendre. On note que 10% de femmes ont le profond désir de s'autonomiser et 14% veulent se promouvoir. Alors, l'autonomisation qui est cette capacité à s'affranchir d'une dépendance financière dans le cas d'espèce, c'est le fait de pouvoir mettre à profit ses atouts.

## **2.2- Les motivations extrinsèques**

La volonté et la motivation à vouloir se lancer dans la mise en place d'un projet de petite, moyenne ou même de grande envergure, peut provenir de son écosystème, des situations extérieures entre autres, la volonté de suivre le conjoint dans son activité, l'accommodation aux situations et réalités ponctuelles qui se présentent.

### **2.2.1- Suivre l'époux/conjoint**

Les femmes constituent un pilier fondamental dans les sociétés et les économies d'Afrique de l'Ouest et du Centre, à travers les rôles importants qu'elles assument dans la sphère domestique et communautaire. Aussi dans la sphère productive, singulièrement dans les secteurs informels, elles se démarquent par leur dynamisme et leurs prépondérances.

Dans la conception commune, que ce soient les hommes ou les femmes elles-mêmes, les gens ont tendance à réduire le travail de la femme à une extension de ses responsabilités domestiques même si les revenus de son activité représentent dans la plupart des cas, une part importante du budget familial.

Des femmes parfois décident de soutenir leurs conjoints dans leurs activités et pour elles, elles apportent leurs contributions au développement de la famille. En ce sens, les données de terrain montrent que les conjoints affirment avoir leurs femmes dans X ou Y secteurs à cause du fait qu'elles doivent les suivre. Ces extraits de propos d'un homme entrepreneur sont présentés à titre illustratif :

*Euuuhh c'est vrai que bien avant que je ne me marie, ma femme était déjà entrepreneure. Mais elle est entrée dans le domaine du numérique après notre mariage parce que c'est mon domaine. C'est vrai, elle a insisté dans son domaine mais ce n'était pas vraiment facile, bon et vu le fait que j'avais plusieurs boutiques, elle a suggéré que c'était mieux qu'elle se lance dans la gestion d'une boutique. Donc voilà comment elle se lance dans le numérique (M. Paul, communication personnelle, réalisée le 11 Septembre 2023).*

Ici, la femme ayant déjà une activité avant de se mettre en union, décide de s'associer avec son conjoint pour une meilleure gestion des biens et un bon recadrage des activités liées au foyer. Cette femme n'avait aucun inconvénient à s'y mettre d'autant plus que c'est elle qui

a fait la proposition. Bien plus, après échange avec cette femme, elle se sent plus épanouie dans cette activité qu'elle gère conjointement avec son mari, que lorsqu'elle était seule parce que certaines charges sont assumées par son conjoint. En réalité, *c'est une question d'organisation déjà, et de collaboration parce qu'à un moment, le mari a un rôle important, même la tranquillité émotionnelle* ( Mme Anne, communication personnelle, réalisée le 11 Avril 2023). Lorsque ces éléments sont mis ensemble, la femme éprouve du confort et moins de difficultés dans la conciliation de ses différents rôles sociaux et entrepreneuriales.

*En fait, la brocante a été... je crois que c'est moi qui l'ai attiré, parce que j'étais déjà attiré par la brocante, comme deuxième activité en dehors de la quincaillerie. Elle m'a juste suivi, certes je l'ai initié, mais je l'ai fait comme elle ne faisait rien* (M. Jean, communication personnelle, réalisée le 12 septembre 2023).

La décision de prendre des initiatives est influencée par un conjoint qui motive, qui encourage et qui prend acte des bénéfices de l'exercice d'une activité pour le bon fonctionnement de la famille. Dans un contexte économique marqué par la précarité, un contexte qui de moins en moins est favorable, les hommes en union, dans leurs responsabilités, concèdent à voir leurs femmes exercer des activités génératrices, même si on se rend compte qu'ils veulent garder une certaine force de présence sur leurs femmes. En effet, contrairement à l'idée commune présentée par MIMCHE sur les nouvelles conjugalités, qui stipule que « *l'exercice d'une activité économique peut être source de conflit entre les rôles de production et de reproduction* »( Tanang et collègues, 2020, p. 229). Les femmes sont aujourd'hui galvanisées par les encouragements de leurs proches.

### **2.2.2- S'accommoder aux réalités et exigences ponctuelles**

Les motivations des femmes entrepreneures interrogées dans notre zone d'étude incluent la nécessité de s'adapter aux réalités et aux exigences ponctuelles telles que les pressions économiques, l'opportunité de marché, la recherche d'un meilleur style de vie etc. Plusieurs ont le désir de se rendre utile, se subvenir aux besoins de leur famille, de contribuer aux charges, d'aucuns même ont le désir de créer de l'emploi à travers leur entreprise.

En réalité, en s'intéressant à la création d'entreprise comme affaires de réseaux, Arocena et al ont montré, dans le cas spécifique des femmes qu'elles ne créent pas au hasard, leur création d'entreprise se situe toujours en terrain connu dans le cadre d'un réseau relationnel et d'un « milieu support ». L'entrepreneuriat n'est donc pas un phénomène solitaire et autonome qui réussit à l'écart des aides et des déterminants familiaux. Les individus s'appuient souvent, pour débiter sur les réseaux du père ou du mari ou parfois des expériences déjà reçues en affaires et qui ont réussi ( Mburano et al, 2013). L'idée pour certaines femmes de penser un

projet de création d'entreprises provient très souvent de certains facteurs externes qui nourrissent davantage son engouement à vouloir créer, à vouloir développer. Des situations telles que : la venue des enfants oblige certaines femmes à laisser des entreprises dans lesquelles elles sont employées pour être plus concentrées à l'encadrement de leurs enfants avec pour raison le fait que le salariat n'aide réellement pas. D'autres à cause du chômage, de la précarité de la vie, décident de se lancer à leurs propres comptes sachant que les comptes ne sont à rendre qu'à elles-mêmes étant des patronnes. Tel est le cas de cet homme qui à partir des contraintes auxquelles faisaient face sa femme dans les domaines d'activités où elle bossait, a décidé de l'encourager à se lancer à son propre compte. Il le décline en ces propos :

*Bon je ne peux pas dire finit parce qu'elle a arrêté les cours à mi-parcours avec une licence en psychologie et elle était en 2eme année de Master. Je crois que certaines difficultés financières ont fait qu'elle arrête. Par la suite, elle a opté faire le concours des instituteurs et à la suite de cela, elle a eu son Capiem et elle enseigné pendant 2ans et durant les 2ans, la maison a connu un chamboulement dans son fonctionnement parce qu'il fallait sortir à 8h et revenir 17h alors que l'école est finie à 15h et les réunions à répétition. Et ça jouait déjà sur le fonctionnement de la maison, sur l'éducation des enfants. J'ai demandé qu'elle arrête pour qu'on réfléchisse à une activité moins épuisante et plus flexible et c'est ainsi qu'elle s'est retrouvée dans cette activité où elle exerce actuellement (Mr Jean, communication personnelle, réalisée le 12 Septembre 2023).*

Par ailleurs, nous avons la situation de cette femme qui l'oblige à se lancer dans le Web designment, le développement web. Cette dernière était employée dans une structure et a décidé de se lancer à son propre compte.

*Au départ, je travaillais dans une entreprise qui faisait dans le web designment .... J'ai déjà travaillé dans deux entreprises, et puis il y'a un moment où les salaires ne passaient pas, pendant la période Covid, je pense que c'était même avant la période, mais la période Covid a encore .... Donc du coup, on travaillait, il y'avait pas d'entrée financière, on ne nous payait pas, ça commençait à être lourd et j'ai donc décidée de rentrer à la maison parce qu'il fallait payer le taxi, il fallait payer ce que tu vas manger et tout, et puis ça devient un moment lourd, tu te déplaces tous les jours et puis tu rentres comme ça. Donc mieux tu rentres à la maison, tu t'assois, tu réfléchis un peu sur ce que tu vas faire, donc lorsque j'ai subi tous ses chamboulements là, que j'ai donc décider de rentrer à la maison, maintenant étant à la maison, j'avais déjà mon ordinateur, il me fallait juste avoir une bonne connexion internet, les connexions que j'utilise généralement c'est mon téléphone ça ne peut pas me permettre de travailler donc, c'est là où j'ai donc décidé de prendre un abonnement Camtel. Lorsque j'ai pris l'abonnement Camtel à la maison, j'ai donc essayé de chercher des clients sur net, il y'à mes anciens collègues avec*



*qui je travaille toujours* (Mme Estelle, communication personnelle, réalisée le 27 Mars 2023).

Le salariat a toujours eu des enjeux multiples, surtout lorsqu'on se situe dans une entreprise privée. Cette femme qui, était très engagée dans son travail, se voit découragée et démotivée de continuer à travailler dans un contexte difficile. Elle décide donc « *de rentrer à la maison* » et de réfléchir sur des activités pouvant lui permettre de joindre les deux bouts. Aussi, le contexte actuel où les compétences sont recherchées au détriment des diplômes, phagocyte l'engagement aux métiers du moment. Après entretien avec une femme responsable d'un secrétariat, elle nous révèle ceci : « *j'ai un master en géographie, j'ai fait l'université. Bac+ quelque chose parce que j'ai abandonné à l'université et j'ai décidé de me lancer dans le secrétariat ayant remarqué que c'est ça qui payait* » (Mme Laure, communication personnelle, réalisée le 26 Avril 2023). La passion n'y était peut-être pas, les moyens aussi mais le contexte oblige à se focaliser sur les activités que l'on voit et pour ce faire, des petites formations suffisent pour exceller dans le domaine.

Tandis que plusieurs sont portées par une volonté de s'autonomiser, se promouvoir, se réaliser, se faire de l'argent, d'autres par contre, selon l'étude de Catley et Hamilton (1998), peuvent en avoir pour motivations la possibilité d'avoir une meilleure conciliation de leurs vies professionnelles et leur vie privée. Comment comprendre les formes et dynamiques des entrepreneures observables dans le secteur d'activité numérique?

A yellow scroll graphic with a black outline, featuring a vertical strip on the left side and a small circular detail at the top right corner. The text is centered within the scroll.

**LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE DES  
FEMMES DU SECTEUR DU NUMERIQUE**

Cette partie de notre travail de recherche concentre son analyse les dynamiques entrepreneuriales des femmes dans le secteur du numérique. Il est question ici dans un premier temps de présenter les éléments qui contribueraient à influencer la pratique de l'entrepreneuriat des femmes en fonction de leur statut matrimonial. Et dans un second temps, nous présentons les défis et difficultés d'une activité entrepreneuriale par les femmes. En effet, les enjeux de l'entrepreneuriat sont multiples et le secteur du numérique révèle encore des particularités qui seront présentées en analyse. Ainsi, nous avons structuré cette partie en deux chapitres : le premier chapitre a consisté à apporter un regard critique et pluriel sur les formes d'influence de la situation matrimoniale au déploiement des femmes dans les secteurs d'activité numérique. Le deuxième chapitre quant à lui met en exergue les défis et difficultés de l'exercice d'une activité par les femmes.

**CHAPITRE III :**

**FORMES ET DYNAMIQUES D'INFLUENCE DE LA  
SITUATION MATRIMONIALE SUR LE DEPLOIEMENT  
DES FEMMES DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE  
NUMERIQUE**

L'influence d'un phénomène sur un autre est perceptible à partir de différents facteurs. Dans ce chapitre, il sera question de présenter de façon exhaustive les différents éléments qui influencent le déploiement d'une femme dans son activité entrepreneuriale surtout dans le ce secteur très méticuleux. Les différentes formes d'influence seront mises à nu afin de mieux observer la relation qu'on peut établir entre le statut matrimonial d'une femme et son activité entrepreneuriale.

**I. GESTION DE LA JOURNEE DE LA FEMME ENTREPRENEURE :  
FORME D'INFLUENCE A PARTIR DES JOURS ET HORAIRES DE  
TRAVAIL**

La gestion d'une journée de travail n'est pas toujours chose aisée surtout lorsqu'elle est meublée par multiples activités et tâches. Pour le cas de cette partie, il est question de passer en revue la situation de la femme entrepreneure célibataire, divorcée, veuve mais aussi de la femme entrepreneure mariée afin de mieux percevoir les formes et dynamiques d'influences possibles selon le statut matrimonial et le secteur d'activités numérique.

**1- La situation de la femme célibataire, divorcée ou veuve**

L'activité professionnelle des femmes n'est pas sans conséquence sur leur vie familiale et sociale. Comment les jours et horaires de travail de la femme influencent son déploiement aux obligation familiales ?

**1.1- Horaires de travail**

Les horaires de travail peuvent avoir une influence et un impact conséquent sur le déploiement de la femme aux activités et obligations familiales dans la mesure où selon le domaine d'intervention et les rôles sociaux importants, le niveau d'influence est perceptible.

Une analyse du phénomène montre que les femmes entrepreneures qui sont soit célibataires, divorcées, ou veuves, sans enfants ont tendance à avoir plus de flexibilité dans leurs horaires de travail, ce qui leur donne de consacrer assez de temps à leur entreprise. Ces femmes peuvent travailler à des heures tardives ou même très tôt le matin et parfois même des weekends sans avoir à se soucier ce qui peut la contraindre comme tâches et responsabilités. Les propos de cette femme célibataire nous en disent plus :

*or quand tu es célibataire, ça te laisse une marge de temps pour faire ce que tu veux, tu peux rentrer à n'importe quelle heure sans que tu n'aies à répondre à des questions : pourquoi tu rentres à telle heure ? et tout ça parce qu'il y'a des moments ou quand il y'a le travail, tu ne peux pas rentrer tôt, quand il y'a les commandes importantes, tu peux rentrer à 22h parfois même au-delà-delà ( Mme Laure, communication personnelle, réalisée le 26 Avril 2023).*

Ces propos montrent que la femme célibataire a une certaine marge de manœuvre dans la gestion de son temps parce qu'elle n'est pas sous l'autorité d'une quelconque personne. De plus, les statistiques de notre enquête de terrain présentent la situation selon laquelle, parmi les femmes célibataires ayant rempli le questionnaire, 64% ouvrent le service à 8 heures et le ferment à 18 heures et plus ; Cette situation peut encore se justifier par le fait qu'au « *lieu de rester et dépendre toujours d'un homme, c'est vrai à un certain moment, il faut penser à ça, tu te dis si ce n'est pas encore là, est-ce que tu vas forcer, bon entre temps, il faut t'occuper et si le mariage arrive, forcément tu peux ménager ton emploi de temps* » (Mme Laure, communication personnelle). Elles peuvent donc s'occuper autant qu'elles veulent du moment où elles ne sont pas sous le toit d'un homme et sous des responsabilités exigeantes.

## **1.2- Jours de travail**

Parlant des jours de travail, l'influence est perçue à partir du nombre de jours consacré à l'entreprise. Car, un nombre important de célibataires semble ne pas distinguer les week-ends des autres jours. Pour elles, c'est la production et ceci passe par un certain sacrifice de soi. Au vu de cette situation, nombreuses parmi elles se sentent incomprises par les autres car elles se retrouvent en train de travailler tous les jours, toute la journée, ne laissant pas assez de temps à la famille, aux proches. C'est pourquoi, cette femme entrepreneure célibataire nous dira lors de notre échange sur ses modalités de travail, « *moi je travaille le dimanche, le samedi, on travaille sans compter ce qui n'est pas parfois compris* » (Mme Arielle, communication personnelle, réalisée le 10 avril 2023). Le travail du numérique est assez contraignant et contrairement à d'autres secteurs, le numérique nécessite qu'un travail soit effectué jusqu'à son terme sans arrêt. Toutefois, la femme vivant en situation de célibataire trouve le nombre de jours passés au travail

non important mais c'est la production qui importe. Selon les données quantitatives recueillies, près de 71% de femmes travaillent 6jr/7.

## 2- La situation de la femme mariée

L'analyse de la situation de la femme mariée est tout de même importante pour mieux observer le phénomène. En réalité, l'on constate que cette flexibilité n'est pas toujours trouvée chez les femmes mariées ou en union ayant des enfants à leurs charges car celles-ci peuvent être confrontées à des défis en matière d'horaires de travail.

### 2.1- Horaires de travail

De multiples femmes mariées interviewées au cours de notre enquête de terrain, affirment, pour la quasi-totalité, sortir après 8h parce qu'elles ont des tâches à effectuer avant de quitter leur maison comme s'occuper du mari, des enfants, faire la cuisine, le ménage, les tâches domestiques, surtout qu'elles ont des enfants à bas âge. C'est pourquoi certaines doivent « jongler »<sup>20</sup> entre leur entreprise et leurs responsabilités afin de trouver un équilibre. Nombreuses parmi elles ont du mal à trouver le juste milieu. Ainsi, lors d'un entretien avec cette femme sur l'influence de son temps de travail sur la prise en charge de sa famille le pouvait nous dire que :

*C'est justement qu'on a du mal à faire la différence entre le moment où on doit travailler pour son entreprise et le moment où on doit travailler pour sa maison. Et le fait de travailler à la maison, fait qu'il y'a pas d'horaires, c'est difficile de se discipliner en termes d'horaires c'est-à-dire, je travaille de 7h à 17h on va se retrouver en train de travailler au-delà de 17h, venir travailler à 22heures jusqu'à 4h, maintenant à ce moment ça peut avoir un impact ? oui, la maintenant, ça peut avoir un impact parce que, si on ne parvient pas à se discipliner, on aura du mal accomplir ses autres tâches en tant que mère, en tant que épouse, donc il faut vraiment être discipliné, adopter une routine qui permet de compartimenter ses activités (Mme Anne, communication personnelle, réalisée le 11 Avril 2023).*

Pour relever le fait qu'à un moment donné les rôles sont confondus et la gestion devient de plus en plus complexe et partagée. Parfois la routine n'est plus appliquée à cause des imprévus que ce soit au travail ou dans le milieu familial. Tout comme cette femme entrepreneure travaillant en freelance, cette autre femme nous présente les difficultés qu'elle a à gérer son temps afin d'être régulière aux heures prévues pour son travail. Elle trouve que c'est pénible et difficile à gérer et c'est pourquoi elle dira :

---

<sup>20</sup> Expression employée par la majorité d'entre elles

*Parfois tu te lèves le matin, tu fais ton planning, ça ne donne pas comme tu as prévu. Parfois tu te lèves le matin, tu te dis que à 9h il faut que je sois assise devant ma machine pour faire ci, ou ça, après un moment tu peux être interrompu par l'enfant, l'autre pleure ici, et dès que 14h arrive, il faut aller chercher l'enfant à l'école..... ( Mme Estelle, communication personnelle, réalisée le 27 mars 2023).*

Fort de ces observations, le constat qui se dégage est que les femmes qui veulent être des mères et entrepreneures efficaces trouvent toujours des difficultés à concilier leurs deux activités. Et cette difficulté est d'autant plus visible dans leur production et dans leur plein épanouissement. La performance de l'entreprise doit être, selon Pierre & Cadieux (2011), sur le plan social, économique, personnel car la performance dans un tel contexte ne peut donc être uniquement mesurée par des indicateurs traditionnels de profil, de chiffres d'affaires et d'emplois mais aussi et surtout par des indicateurs plus personnels par exemple l'épanouissement personnel, la conciliation travail-vie personnelle, la participation à la vie communautaire et la création de revenus.

En dépit de ces éléments, il faut noter que l'horaire de travail peut être contraignant en fonction du secteur d'activité dans lequel la femme entrepreneure exerce. Dans certaines activités comme le commerce, le secrétariat (s'agissant de notre étude), la femme est résignée à des heures de travail plus longs et irréguliers par contre, dans le cadre des travaux effectués en freelance, certaines peuvent facilement décider de faire, ou de ne pas faire une tâche, elles peuvent facilement concilier avec les responsabilités familiales. Ces femmes vont donc se trouver en train de travailler à des mêmes intervalles que les femmes célibataires et cette pratique ne sera pas sans conséquence sur la gérance de la famille car d'après notre étude menée, 50% de femmes trouvent qu'elles ne consacrent pas assez de temps à la famille, qu'elle soit élargie ou restreinte. Nombreuses parmi elles ne trouvent plus assez de temps pour les leurs, pour la famille, à cause des nombreuses occupations, ainsi que pour le mari, « *c'est un peu pénible de dire qu'on va rendre visite aux autres. Parce que même le weekend, elle est occupée, elle travaille le samedi, le dimanche il faut qu'elle parte à l'église, il faut qu'elle s'occupe de la maison* » (M. Paul, communication personnelle, réalisée le 11 septembre 2023).

En somme, les horaires de travail des femmes entrepreneures du numérique précisément restent très problématique car influencent sur la vie relationnelle, personnelle, sociale et même familiale surtout pour celles qui exercent dans le secteur du numérique qui est un secteur qui nécessite une attention particulière, de l'innovation, de la créativité afin de produire un résultat beaucoup plus satisfaisant. Tout dépend des secteurs d'activité et du niveau d'organisation de la promotrice d'entreprise.

### 3- Influence de l'activité sur la gérance du foyer

S'agissant de l'influence de l'activité exercée par les femmes sur la gérance de leur foyer, elle s'observe à partir des situations par lesquels les femmes ont été dans l'obligation de faire le choix du foyer au détriment de l'entreprise. Ainsi, cette sous-section une analyse à partir des occasions manquées et la gestion du partenaire.

#### 3.1- Les occasions manquées

Il est difficile de généraliser l'influence du statut matrimonial d'une femme sur son activité entrepreneuriale en raison de la multiplicité des facteurs qui entrent en jeu. On observe une montée du travail féminin et cette sollicitation croissante des femmes à la recherche des gains, du revenu et même d'une activité génératrice de revenus, revêt une certaine implication sur la vie conjugale, la vie familiale, la vie productive et reproductive du couple.

Dans certaines cultures, le mariage est conçu comme une responsabilité principale pour les femmes, ce qui peut limiter leurs capacités à se déployer pleinement à leur entreprise. Ici, la conception du rôle de la femme est « traditionnelle » et la femme estime que sa priorité est de s'occuper de l'administration du foyer. Par extension donc, tout ce qui relève de la sphère personnelle et de la réalisation de soi seraient considéré comme secondaire. Cela peut être due aux attentes sociales et familiales qui pèsent sur elles en tant qu'épouses et mères. En réalité, cet aspect est d'une importance capitale dans le cadre de la gestion de la femme entrepreneure de son entreprise. Nous avons rencontré des femmes entrepreneures qui ont plusieurs laisser passer des opportunités pour pouvoir répondre aux exigences de mères et d'épouses. Nous avons rencontré une qui nous déclarait :

*Quand j'ai des exigences familiales, je suis obligée parfois de laisser certaines sollicitations pour un projet par exemple, récemment on m'a appelé qu'il y a des marchandises qui sont arrivés mais je n'avais pas fait à manger, et Monsieur se plaignait déjà de ce qu'il y a pas eu à manger, j'ai dû laisser passer une opportunité pour rester faire à manger ( Mme Marie- Louise, communication personnelle, réalisée le 30 août 2023).*

Cette situation est justifiable par le fait que c'est plus facile et évident pour un homme que pour une femme car la femme doit demander la permission alors qu'un homme décide seul. Les femmes doivent rationaliser leurs décisions parce qu'elles sont sous la couverture d'un homme.

De même, une autre femme affirme :

*Tu dois te lever le matin, quand tu es seul, tu peux te lever le matin, 6h. mais là, quand tu es déjà en couple avec quelqu'un, tu as un homme, tu as des*



*enfants, tu ne peux pas te lever le matin commencer à travailler et les ignorer. Il faut que tu te lèves le matin, si tu dois apprêter les habits, ton mari, tu fais le petit déjeuner, c'est quand ils sont partis, maintenant tu peux voir comment s'il y'a la nourriture à préparer, soit tu décides de préparer le matin, soit tu décides de préparer le soir et ça c'est si l'a déjà tu restes, la nourriture que les enfants vont rentrer manger, là, dès qu'ils partent, tu maximise le temps en travailler parce que dès qu'ils vont rentrer, quoique tu fasses, ça va d'abord influencer. Le fait de dire que monte, fais comme ça, ça va influencer le travail. Ton mari ne peut pas être assis là, et tu travailles, Il va te dire, c'est quelle qualité de travail ? Même si tu vas reprendre après, dans un moment tu arrêtes d'abord, tu essayes de prendre les nouvelles, donc, c'est à ce moment que vous allez même échanger (Mme Estelle, communication personnelle, réalisée le 27 mars 2023).*

Le numérique révèle cette singularité qu'il donne à la femme mariée de ne pas toujours avoir l'accord de son conjoint. Elle doit être tout le temps devant son appareil et cela l'occupe du coup le conjoint ou le partenaire ne comprend pas toujours que c'est le cadre de travail. Aussi, face à cette réalité, certaines femmes, sont contraintes à privilégier la famille au détriment de leurs entreprises. Elles jugent utile de prendre en charge la famille qui est la base de la femme. Cette femme entrepreneure nous montrait l'importance qu'elle accorde à sa famille au point où, certaines tâches et opportunités, elle les laissait afin d'être efficace dans son foyer, pour elle :

*Il y'a des fois ou on a des situations à gérer mais du fait de l'exigence de l'époux, on laisse tomber parce qu'on essaye à tout moment de faire la part des choses. Je suis une épouse avant d'être entrepreneure et je dois veiller à chaque fois que ma fonction d'épouse n'empiète pas sur mon travail d'entrepreneure (Mme Anne, communication personnelle, réalisée le 30 août 2023).*

Ces extraits de propos de certaines femmes entrepreneures mariées et mères d'enfants font état de ce que nombreux indicateurs et éléments contribuent à empêcher parfois la femme de s'exprimer fortement dans son activité au vue charges qu'elles ont en tant que femme entrepreneure, mère au foyer et épouse.

L'influence du statut matrimonial de la femme est aussi fonction de l'importance que la femme donne à ses rôles sociaux et de ceux sur quoi elle attache du prix. Certaines vont se consacrer pleinement à leurs activités et accorder peu de temps à leurs familles, ceci parce que selon elles, c'est l'activité qui leur permet de vivre. D'autres par contre, trouvent nécessaires de mettre l'accent sur l'éducation des enfants et la prise en charge de la famille en premier plan car c'est ce pourquoi la femme se bat pour assurer une meilleure vie à sa famille, une bonne éducation de ces enfants. Si donc cet aspect est négligé, l'entrepreneuriat de la femme n'a plus

d'essence. Les propos de cette femme entrepreneure veuve illustrent cet argument. Elle affirme « *la femme ne devrait pas entreprendre* », car poursuit-elle :

*Le premier bénéfice qu'on a, ce sont les enfants. Tu peux réussir à avoir beaucoup d'argent, être entre deux avions, mais si tu ne réussis pas dans l'éducation des enfants, c'est que tu n'as rien fait et ça arrive à beaucoup de femmes ... la femme peut faire toute activité mais il faut limiter, il faut mettre l'accent sur l'éducation des enfants* (Maman Berthe, communication personnelle, réalisée le 03 Mai 2023).

Toutefois, il est important de préciser que chaque femme est unique et que son statut matrimonial ne doit pas être considéré comme un facteur déterminant de sa réussite. Elles peuvent surmonter les obstacles liés à leur statut matrimonial en cherchant des opportunités de formation, de mentorat, de réseautage, tout dépend de l'organisation faite par chaque femme dans le cadre de la gestion de ses tâches quotidiennes car le mari n'est pas toujours un frein, les enfants aussi, mais cela dépend des priorités de la femme entrepreneure. Les travaux de Mimche et collègues (2020), présentés dans *Les nouvelles conjugalités*, font état de ce que : « *face aux exigences du monde du travail, les femmes ressentent plus de pression et ont tendances à valoriser les rôles productifs au détriment des rôles reproductifs* » et ce besoin d'assurer la cohésion entre les deux pôles ont souvent tendances à utiliser les nouvelles techniques de procréation ou de production. La femme en union au Cameroun rencontre donc des difficultés lorsqu'elle décide de concilier travail et vie professionnelle au vu des charges que ces rôles confèrent. Le statut matrimonial de la femme commence à devenir problématique lorsqu'une réelle organisation n'est pas faite et est pour plusieurs femmes, l'élément fondamental pour une meilleure gestion des deux sphères.

### **3.2- La gestion du partenaire**

La femme entrepreneure fait face à plusieurs situations dans la gestion de ses journées. Certaines font face à des contraintes liées à leurs maris, d'autres subissent la pression de leur proche et sont parfois très submergées par les charges et le trop plein de travail qu'elles ont à fournir. Ainsi, pour celles qui sont mariées, on retrouve plusieurs façons de gérer le partenaire et c'est cette gestion qui parfois diffère en fonction des couples, des foyers et du degré d'entente entre elles et leurs époux.

Le numérique étant un secteur d'activité particulier dans sa gestion, des femmes sont parfois contraintes de se détacher de leurs outils de travail (ordinateurs, téléphones principalement) pour s'occuper de leurs maris. Et parfois ces conjoints ne laissent pas toujours que leurs femmes s'adonnent à 100% à leurs activités car ceux-ci nécessitent la présence de leurs femmes auprès d'eux. Le plus souvent, certaines femmes font recours aux aides mais la

réalité montre que celles-ci ne peuvent en aucun cas se substituer à leurs épouses, c'est pourquoi nombreux vont tolérer mais mettrons une certaine limite. Cette femme entrepreneure qui exerçant son activité en freelance nous faisait la déclaration suivante :

*Mon mari par moment il me comprend, quand il voit l'enjeu peut être du projet. Mais il y'a des moments ou, si peut être à 3 reprises, je m'élève à 3h, je me lève à 1 heure, il va dire c'et comment, chaque jour ? Donc, il y'a des moments, il n'arrive pas à comprendre mais il y'a des moments où, il voit l'enjeu, il voit ce que ça va rapporter et puis il comprend. Parfois il m'aide même à gérer les enfants, il peut porter l'enfant pendant que je travaille. Mais il y'a des moments où c'est compliqué même pour les enfants (Mme Régine, communication personnelle, réalisée le 10 Avril 2023).*

Le propos de cette femme montre que son mari parfois trouve que son implication commence à avoir un impact et cet impact fait en sorte qu'elle ne parvient plus à satisfaire régulièrement les besoins et désirs de son conjoint au point où, précise son époux,

*Elle n'a plus le temps. Elle prend moins soin de maison, Parfois même, on ne mange pas bien parce qu'elle est rentrée fatiguée, ce n'est pas facile. Elle ne parvient plus à satisfaire tous les besoins parce que quand elle rentre du travail, elle est fatiguée, c'est pour cela que j'ai dit tout à l'heure qu'on est obligée de faire le strict nécessaire, on s'en passe de certaines choses (M. Jean, communication personnelle, réalisée le 12 septembre 2023).*

Parfois, par alliance, les hommes sont amenés à subir aussi, parce qu'au vu de cette déclaration, nous nous rendons compte que cet homme semble avoir laisser faire pour la cause du couple et surtout de sa survie (les revenus apportés par l'activité exercée par sa conjointe). Oui, la femme entrepreneure mariée, parvient difficilement à trouver le juste milieu car étant partagée entre plusieurs rôles à jouer, elle trouve de moins en moins un équilibre et la priorité est parfois donnée à ce qui rapporte. Plusieurs parmi elles sont confrontées à cette difficulté,

*Ça l'absorbe. Puisqu'elle départage le temps qu'elle a avec l'entreprise. Elle prend moins soin de la maison, elle prend moins soin de la grande famille, ça l'occupe. Elle ne peut pas satisfaire tous mes besoins, il y'a certaines choses qu'elle ne peut pas faire parce qu'elle est fatiguée (M. Paul, communication personnelle, réalisée le 11 Septembre 2023).*

Face à cette gestion parfois pas très approuvée par les conjoints, certains préfèrent restreindre la femme à certaines tâches afin que celle-ci prenne efficacement soin de lui. Car *pour lui, ces activités priment* (M. Christian, communication personnelle, réalisée le 11 avril 2023), en aucun cas, celles de sa femme ne sauraient être une raison pour laquelle elle ne devrait s'occuper de sa famille. Cependant, il existe des cas isolés où, la femme met réellement la satisfaction des besoins de son mari en priorité.

*Moi je n'éprouve pas parce qu'on a créé un lien d'abord d'amitié, et quand vous êtes des amis, vous vous supportez tant bien que mal et vous vousentraidez. Moi je peux partir de la maison à 4h parce que je pars suivre mes champs, il reste il s'occupe des enfants qui vont à l'école et va les déposer. On se comprend, c'est aussi une question de confiance, quand vous savez que je suis avec cette femme, ce n'est pas une femme qui s'intéresse à a vie mondaine, quand elle me dit elle est à tel endroit, c'est d'abord ça la base. Je dis souvent, qu'on partage presque tout, il a ses activités, j'ai les miennes, on se comprend... (Mme Anastasie, communication personnelle)*

### **3.3- La gestion de la famille pendant le temps de travail**

Dans le but de gérer efficacement sa famille, la femme entrepreneure développe des stratégies afin de pouvoir articuler ses différents rôles sociaux.

Dans plusieurs ménages enquêtés, la plupart soit 34 % des femmes ont une aide ou une ménagère qui s'occupe de certaines tâches, les allégeant la plupart des travaux afin de leur permettre d'être efficace au travail. Cette stratégie est de plus en plus soutenue par la plupart de leurs proches, connaissant l'importance de leurs activités. Certains conjoints, nous ont fait part de ce qu'il est nécessaire pour une femme qui entreprend d'avoir une aide à la maison afin que la femme ne s'épuise pas. Les propos de cet informateur nous en disent plus :

*C'est vrai qu'entre temps, dans notre organisation, on a dû faire appel à une ménagère, pas forcément pour les repas, mais surtout plus pour les enfants : peut-être faire un peu à manger aux enfants. Mais si non, mon repas, c'est elle qui prépare. Lorsqu'elle rentre 16h ou 17h le marché est déjà fait (M. Jean, communication personnelle, réalisée le 12 Septembre 2023).*

Par la suite, il réprecise que :

*Il y'a une ménagère qui déjà, s'occupe de ce qui absorbe souvent la femme, c'est à dire que ménage de la maison, laver les habits, s'il y'a encore à manger, elle fait le repas pour attendre les enfants, donc elle et allège de ce côté-là.*

Ces propos montrent en réalité que la femme est de plus en plus encouragée dans la pratique de son activité par ses proches car de notre étude, 60% de femme ont affirmées qu'elles étaient encouragées par leurs proches, leur mari, leur famille etc. un encouragement qui lui permet de ressentir moins le poids de ces charges et de sentir plus la valeur qu'on lui accorde.

Aussi, dans la gestion des activités quotidiennes, certaines femmes sont encouragées et soutenues par leurs conjoints et c'est ainsi que, un enquêté, faisant la narration de la journée de sa femme, nous révèle que

*Je repasse les habits le weekend, le matin parfois lorsqu'elle fait le petit déjeuner, si l'enfant est réveillé, je lave l'enfant, je l'apprête, le samedi souvent*

*quand elle part faire le marché de la semaine, je reste garder l'enfant, bon c'est un peu comme ça* (M. Paul, communication personnelle, réalisée le 11 septembre 2023).

Cela montre que l'homme se présente comme une véritable aide pour sa conjointe afin que celle-ci soit efficace au travail, qu'elle arrive à temps et qu'elle ait une bonne productivité, parce que nous pouvons affirmer avec Isabelle Droy, « *les tâches domestiques mobilisent beaucoup de temps et d'énergie* » (Droy, 1990, p. 30). C'est donc la raison pour laquelle la femme devra être aidée afin de réserver l'énergie pour leur travail. En effet, cette conception, se rapproche de la conception moderne de l'entrepreneuriat féminin développée par Lemaire (2013), qui voudrait que la femme envisage sa place dans la société comme celle de l'homme. Tous deux partagent de manière équivalence des fonctions et les tâches liées à l'administration du foyer. Dans ce cas, tous deux s'épanouissent dans l'activité économique. Le couple partage donc une vision égalitaire reposant sur un partage équitable des missions familiales et économiques. Pour une gestion similaire, le résultat est donc que l'activité entrepreneuriale produit en plus de la satisfaction et le renforcement harmonieux du couple, une performance économique sans pareil.

C'est cette complicité qui renforce davantage les liens de certains couples car le travail n'est pas endossé par une seule personne mais assumé par les deux. Tel est le cas d'une femme entrepreneure qui a été motivée par son mari et celui-ci l'encourage car il relève ceci « *je lui a demandé d'arrêter, pour qu'elle s'installe dans son propre compte, question d'être autonome, d'être maître de soi même sans toutefois attendre des autres* » (Mr John, communication personnelle, réalisée le 24 juin 2023), car il prend en compte les différents challenges que l'activité de sa femme aurait sur son épanouissement. La prise en charge de la famille, de l'éducation des enfants, surtout que pour une bonne éducation ça nécessite beaucoup de moyens et à un moment donné, l'homme à lui seul ne peut pas. C'est donc très important de se soutenir cela permet de s'épanouir mutuellement parce que les échanges ne se limitent pas aux charges familiales, mais bien plus sur des aspects professionnels.

Aussi, d'autres catégories d'acteurs pensent que tout dépend de l'organisation de la femme et de l'âge des enfants qu'elle a sa charge. Parce que certaines femmes entrepreneures du numérique rentrent pour la majorité très tard à la maison et laissent de ce fait la famille sous peu d'attention, pour combler ce vide, les téléphones de maison sont souvent utilisés fréquemment permettant à la femme de rester connecté aux nouvelles et informations qui peuvent surgir à la maison. Et lors de notre enquête de terrain, plusieurs nous ont avoué utiliser cette méthode pour rester connectés avec les enfants. C'est le cas cette femme responsable de secrétariat rentrant tard qui affirme : « *Je suis toujours en train de les appeler pour les rappeler*

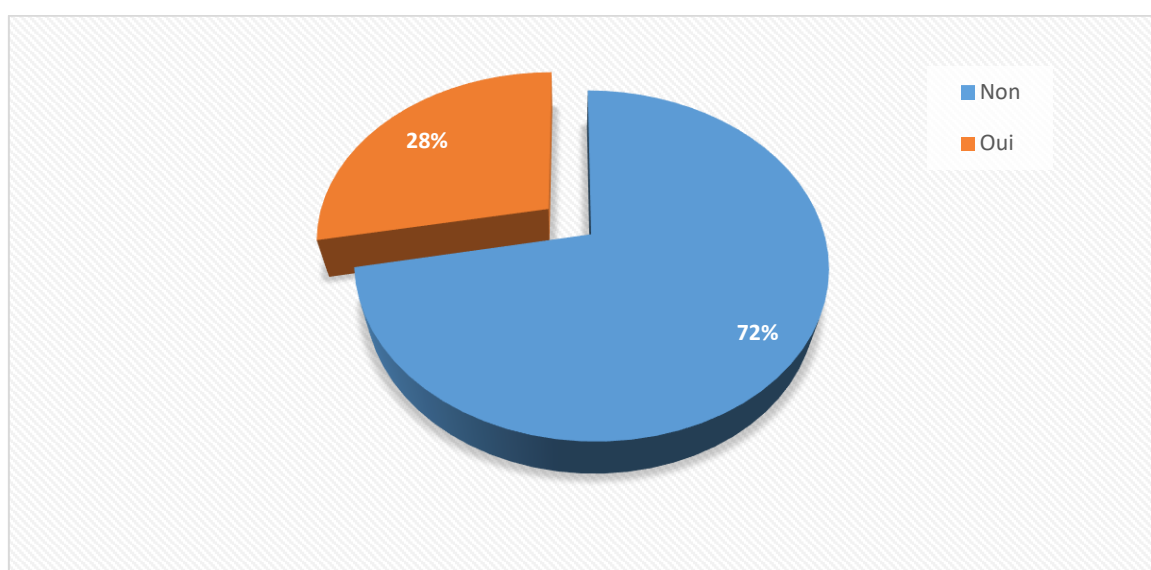
à l'ordreordre » (Maman Berthe, communication personnelle, réalisée le 03 Mai 2023). Plus, encore, d'autres nous font état de ce que c'est par moments des proches qui viennent leurs secourir lorsqu'elles sont trop prises par le boulot.

### 3.4- La charge de travail

Les femmes souvent mènent simultanément des rôles multiples (productifs, reproductifs et gestion communautaire) alors que les hommes peuvent se concentrer sur un rôle (productif) et assumer les autres de façon séquentielle.

#### Figure 7:

*Opposition à la création de l'entreprise*



*Source : Données de terrain*

La durée et la pénibilité du travail font en sorte que l'une des contraintes qui pèsent sur la femme soit le manque de temps à cause de la complexité des tâches et la multiplicité des activités à réaliser. Cette durée et pénibilité du travail dépendent parfois de plusieurs facteurs ; il y'a le genre, ici l'on considère que la femme est celle qui doit effectuer un certain nombre de tâche, les activités domestiques sont tout particulièrement consommatrices de temps et selon une étude menée, elles prennent en moyenne 4 à 8 heures de temps par jour, ajouter à cela, les activités économiques qui ne prennent pas moins d'énergie dans leur mise en application. Le cas de cette femme qui doit se lever le matin, faire le repas, apprêter les enfants et/ ou son conjoint, avant d'aller passer sa journée de travail, est illustratif.

Aussi, la charge d'une femme peut tout de même dépendre de la taille de son ménage qui a une influence sur le temps de préparation des repas, la prise en charge de la maison, la gestion des enfants le matin et bien d'autres. Toutefois, la présence des filles allège certaines

fois la tâche des mères, des lors que celles-ci sont formées très tôt à effectuer des tâches domestiques. De plus, les déplacements du mari, la division sexuelle du travail peuvent avoir un impact sur la charge de travail des femmes.

Face à cette charge de travail abusive, la question de la garde des enfants pendant les heures de travail est pertinente. Auprès des 50 femmes questionnées, 35 ont des enfants (Soit 1, 2, 3 et plus) et à la question de savoir qui s'occupe de leurs enfants pendant les heures de travail, le tableau 5 présenté en titre illustratif est évocateur.

**Tableau 6 :**

*État de la garde des enfants pendant les heures de travail*

Variable	Effectif
Bonne organisation	2
L'école	2
Ma belle mère	2
Ma mère	9
Ma sœur	3
Ménagère	9
Moi	4
Mon mari	5
<b>Total général</b>	<b>35</b>

Source : Données de terrain

De celles, ayant décliné une donnée en rapport à cette question, le tableau montre que la « mère » ici joue un rôle important dans le soutien et la garde d'enfants. Cette pratique est le propre aux femmes célibataires, soit 9 femmes. Aussi, le mari, continue de jouer un rôle essentiel du à une bonne organisation effectuée dans le couple. La garde est parfois assurée par le conjoint lorsque celui-ci est en repos. 4 mères, amènent leurs enfants à leur lieu de service, l'enfant ne facilite pas une bonne concentration sur le lieu du travail. Cet homme nous dira que « *c'est aussi vrai qu'elle part à l'entreprise avec l'enfant, ce n'est pas évident, parce que qui parle de numérique, parle d'imprimerie et autres, donc il arrive souvent que l'enfant veut marcher et du coup, on l'a surpris souvent avec l'encre sur elle, donc, ce n'est pas évident* » (Mr Paul, communication personnelle). Les réalités du travail parfois obligent mais cette gestion n'est pas sans influence sur la pratique de l'activité et vice versa.

Par ailleurs, 9 parmi elles, confient la garde aux ménagères qui s'occupent de leurs enfants lorsqu'elles ont des obligations professionnelles. Aussi, nous nous rendons compte que les proches se présentent aussi comme des aides, dans les cas présentés, les sœurs de ces femmes résidaient à la maison et celles-ci étaient principalement des étudiantes avec des emplois de temps flexibles capables de les relayer en cas d'urgence. Le mari, et la belle-mère ont des rôles à ne pas négliger.

## **CHAPITRE IV :**

### **ANALYSE DES DIFFICULTES ET DEFIS DE LA FEMME ENTREPRENEURE DE NUMERIQUE**

Ce chapitre vise à développer une analyse des défis et difficultés de la femme entrepreneure du numérique dans son engagement entrepreneurial. Il est question de présenter les difficultés que les femmes rencontrent dans leurs postures de femme entrepreneure et les défis auxquels elles font face au quotidien.

#### **I. LES DIFFICULTES LIEES AU STATUT DE « FEMME » « ENTREPRENEURE »**

L'organisation de la société, les normes établies et les lois qui les encadrent voudraient que les hommes et les femmes aient un certain type de tâches, de rôles à jouer dans la société qui soit très souvent différenciés. La femme très souvent est regardée lorsqu'il s'agit d'un type de tâche à effectuer dans la société et les hommes considèrent que ces tâches ne sont pas faites pour eux. C'est donc à partir de cette différenciation sociale et naturelle que les difficultés de la femme commencent à apparaître et se font pressantes.

La femme est considérée comme un être à part entière qui a un moment donné de sa vie devrait se marier et être soumise à celui dont elle porte le nom. Aussi soumise soit-elle, elle fera toujours face à certaines difficultés lorsqu'elle décide de se lancer dans une activité génératrice de revenus. C'est ce que nous développerons dans cette partie : les difficultés que les femmes dites « entrepreneures » rencontrent au quotidien dans l'exercice de leurs différentes fonctions.

##### **1. Difficultés liées à son écosystème**

Il s'agit en effet des difficultés qui sont visibles sur la gestion de son entreprise et sur son entourage c'est-à-dire sa société, ses proches et autres.



### 1.1- Sur le plan social

La femme qui entreprend est perçue comme celle-là qui décide de mettre son potentiel au service de la société à travers les services produits par son entreprise car elle devient de moins en moins présente au milieu des siens. En effet, précise une femme entrepreneure, « *il y'a des stigmates. On va vous trouver têtues, on va trouver que vous n'avez pas le temps, on va trouver que vous êtes bizarre* » (Mme Arielle, communication personnelle, réalisée le 10 avril 2023). La première difficulté vient donc de son entourage, de ceux qui les entourent car certains pensent qu'elles ne devraient pas entreprendre parce que n'étant pas obligées de le faire, pour d'autres parce que cela les enlève d'auprès des leurs. On peut donc comprendre que lorsqu'on est une femme entrepreneure du numérique, on a plus le temps que pour les siens et son entreprise.

Par ailleurs, la forte participation et implication des femmes dans leurs activités entrepreneuriales fait qu'on les taxe souvent de mère au foyer très occupée car, comme un informateur pouvait nous le démontrer, « *ma vie devient les enfants, le travail, on n'a pas le temps pour les visites* » (Mme Estelle, communication personnelle, réalisée le 27 mars 2023). Ce verbatim fait état de ce que la femme se fait de moins en moins présente (nous parlons ici de la famille élargie) et même de la vie entre proches et collègues parce que vu ses multiples tâches, nous remarquons que :

*On n'a jamais que 24 heures qu'on soit femme entrepreneure ou mère au foyer. Et quand on est femme entrepreneure au foyer, on dispose toujours de 24H. Du coup, quand nos statuts se multiplient, le temps ne se multiplie pas avec. Le temps qu'a une femme entrepreneure pour consacrer à son business, elle doit le diviser le jour qu'elle se marie et même le temps qu'a une femme pour s'occuper de sa famille, elle doit le diviser quand elle décide de devenir entrepreneure* (Mme Anne, communication personnelle, réalisée le 11 avril 2023).

C'est dire que la femme entrepreneure devra trouver des stratégies afin d'articuler les rôles sociaux qui lui sont attribués pour ne pas être écartée de la société. Aussi, l'étude menée par Ndjah Etolo (2011-2012), démontre à suffisance que la femme au foyer est moins présente sur la scène ludique, ceci à cause des différentes obligations qu'elle a à remplir et en ceci, la femme entrepreneure n'est pas en reste.

Sur le plan social, la femme qui entreprend ayant moins de temps pour elle-même, ne prend plus assez part aux activités de la famille. Elle a une vie calquée sur son business et la gestion de son cadre personnel qui peut être sa petite famille (pour celles qui sont mariées); sa vie personnelle (pour celles qui sont célibataires). Elle est plus motivée à s'investir pour des

actions concernant son business. Selon notre étude, la quasi-totalité des femmes consacre en moyenne 6 jours de travail par semaine, pour des intervalles compris entre 8h et 18h voir plus ; la femme trouve de moins en moins de temps pour les visites familiales, les rencontres entre proches et amis etc. Certaines travaillent presque toute la semaine et sont souvent vues comme des personnes à part. Les propos de ces informateurs sont déclinés à titre illustratif :

*« Moi je travaille le dimanche, le samedi, on travaille sans compter ce qui n'est pas parfois compris »* (Mme Arielle, communication personnelle, réalisée le 10 Avril 2023). La gestion d'une entreprise et la réussite de celle-ci dépend de la gestion qu'on lui accorde et c'est par soucis de productivité que cette femme consacre la totalité de sa semaine à son activité.

*Donc c'est un peu pénible de dire qu'on va rendre visite aux autres. Parce que même le weekend, elle est occupée, elle travaille le samedi, le dimanche il faut qu'elle parte à l'église, il faut qu'elle s'occupe de la maison* (M. Paul, communication personnelle, réalisée le 11 Septembre 2023).

*Quand on est PDG, on n'a pas d'horaire parce qu'à tout moment, on peut avoir une sollicitation que ce soit d'une cliente. En tout cas c'est deux activités, l'entrepreneuriat, l'entreprise et la famille, c'est deux grosses activités qui sollicitent beaucoup en termes de temps, en termes d'énergie et on peut donc avoir des difficultés à concilier les deux* ( Mme Bernadette, communication personnelle, réalisée le 18 avril 2023).

Ces extraits de propos de ces informateurs démontrent que la pratique de l'activité entrepreneuriale par une femme reste parcheminée de beaucoup de challenges, de beaucoup de difficultés et ceci dû à sa position de femme parce qu'en réalité on peut parfaitement conclure avec Mme Bernadette que *« ce n'est pas facile d'être femme »*. En effet, être femme implique beaucoup de mises en situation, être femme, nécessite une attente particulière de la société envers celle-ci. Surtout dans ce contexte social où les mamans rappellent à leurs jeunes filles grandissantes qu'elles ont plus des obligations de maison et que le mariage est un luxe qu'il faut entretenir.

## **1.2- Sur le plan structurel**

Sur le plan structurel les difficultés s'observent plus au plan financier. Plusieurs femmes éprouvent des difficultés à mettre en place leurs activités à cause du manque de finances (Voir Tableau 6).

**Tableau 7:***Difficultés sur le plan structurel*

<b>Plans des Difficultés</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
Non Déclaré	3	<b>6%</b>
Plan Financier	21	<b>42%</b>
Plan Financier § Plan Infrastructurel	8	<b>16%</b>
Plan Infrastructurel	8	<b>16%</b>
Plan Social	1	<b>2%</b>
Tous les Plans	7	<b>14%</b>

*Source : données de terrain*

La lecture de ce tableau montre que les femmes éprouvent beaucoup plus de difficultés plus sur le plan financier lors de la mise en œuvre de leur activité. C'est d'ailleurs une difficulté assez importante pour la femme car pour une enquêtée, « *avoir un bon capital me donne d'être plus dégagée afin d'éviter le stress et la pression* » (Mme Marie-Louise, communication personnelle, réalisée le 30 août 2023). La difficulté financière vient du fait que les moyens dont elles disposent ne sont pas suffisantes pour s'offrir le standard qu'elles désirent pour leur entreprise.

De ce fait, 42% de femmes ont été butées sur le plan financier lors de la mise sur pied de leurs entreprises. Une étude de Batibonak (2000) effectuée sur la femme camerounaise qui entreprend et l'effet de son implication sur son psychisme, montre que 75,60 % de promotrices ont eu des difficultés d'ordre financier dans la mise en place et l'exécution de leurs activités économiques. Et ce déficit à une fois de plus été la cause des difficultés infrastructurelles qu'elles ont eues.

Les difficultés sur le plan des infrastructures restent aussi visible avec un taux de 16% des femmes qui déclarent avoir eu des difficultés sur le plan infrastructurel (le local, les matériaux, etc). La même observation a été faite par Berger sur les femmes entrepreneures dans le monde où il montre que les femmes font toujours face en Afrique à des difficultés pour mener à bien leurs projets, parmi lesquelles "la rareté des infrastructures, le manque de formation digitale et la difficulté de trouver des financements", selon le rapport de France 24 sur les créatrices d'entreprises<sup>21</sup> (Environ 15 % des femmes doivent cesser leurs activités, car elles n'ont pas accès aux financements nécessaires pour les développer. Cette difficulté est visible et peut à

<sup>21</sup> <https://www.france24.com/fr/20180927-creatrices-entreprises-femmes-africaines-tete-entrepreneuses-afrique>

certaines moments justifier la délocalisation des entreprises de certaines femmes entrepreneures du numérique.

Par ailleurs, Bel (2009), montre que la majorité des entreprises créées par les femmes ont peu ou pas de salariés et elles ont généralement des entreprises de petites tailles ou de tailles moyennes avec une capacité de pérennisation faible. Cette situation est due à la faible sollicitation de mains d'œuvres auxquelles elles recourent. Aussi, en ce qui concerne cet aspect, les femmes ont « une intensité capitalistique moindre que celles des hommes et leur dépendance par rapport au couple et à la famille pour constituer leurs fonds propres est plus forte ». C'est pour cette raison que cette femme entrepreneure pouvait penser que : « *on a du mal à souvent différencier la gestion des finances, on mélange très souvent le budget de la famille et le budget de l'entreprise* » (Mme Estelle, communication personnelle). Cette affirmation présente le fond réel de la difficulté éprouvée par la plupart des femmes mariées qui entreprennent.

Par cette analyse, nous constatons que sur le plan de la gestion de son écosystème, la femme fait face à de nombreuses difficultés qu'elles affrontent en fonction de son expérience dans le domaine entrepreneurial mais qu'en est-il des difficultés qu'elles peuvent rencontrer sur le plan marital ?

## **2- Les difficultés d'ordre marital**

La gestion d'un foyer n'est pas toujours l'apanage de toutes les femmes. Elle est une tâche pas toujours aisée à cause des exigences qu'elle pose, et qui nécessite une capacité forte à manager. Lorsque cette gestion est associée à une gestion d'une boîte, d'une entreprise, d'une activité quelconque, elle oblige très souvent les femmes à faire face à de multiples difficultés. Ainsi, selon le cas spécifique des femmes entrepreneures que nous étudions, nous poserons un raisonnement, à partir des observations et des discours de nos informateurs, sur les difficultés d'ordre marital auxquelles les femmes peuvent faire face surtout en ce qui concernent les entrepreneures numériques.

### **2.1- Sur le plan organisationnel**

Sur le plan de l'organisation de ses jours de travail, la femme éprouve très souvent des difficultés à se gérer elle-même en tant qu'individu, à gérer son activité et en même temps gérer sa famille.

L'une des difficultés sur le plan organisationnel est le retard et le non-respect de la planification de la journée. La pratique d'une activité est toujours intéressante lorsqu'elle vise à produire des gains, de susciter une certaine satisfaction et un épanouissement personnel. Que l'on soit homme ou femme, la pratique d'une activité économique n'est pas sans difficultés.

Cependant, la femme rencontre encore plus de difficultés dans la réalisation de son activité. Des entretiens menés avec les femmes, nous avons pu relever quelques difficultés liées l'organisation : « *Je suis souvent en retard du fait que je dois gérer les tâches avant de sortir. Certaines fois, j'appelle un renfort* » (Maman Berthe, communication personnelle, réalisée le 03 Mai 2023).

Lorsque cette femme fait allusion au 'renfort', il s'agit en effet de ces personnes qui sont disponibles et disposées à lui porter secours pour certaines tâches comme la garde des enfants, la cuisine etc ; ce renfort est appelé de façon périodique et en fonction de l'urgence. Puisque l'entrepreneuriat dit-elle n'est pas simplement le produit mis une mise en situation de plusieurs variables en autres l'aspect financier, social, environnemental, psychologique du porteur d'entreprise. Il faut prendre en compte les aspects de l'environnement de travail, les responsabilités familiales, la stabilité du porteur de projet, les finances et même la gestion du quotidien.

*Bon ! Parfois tu as un projet qui est urgent, quelqu'un te dit je veux faire le lancement de mon site le 1<sup>er</sup> Mars par exemple et puis tu es en train de travailler justement sur la création de ce site, cependant, tu te retrouves avec une situation compliquée à la maison, soit l'enfant est monté, soit, soit, soit... Le stress de gérer la maison, le stress de gérer l'enfant, le stress de gérer l'entreprise, tu décides de mettre une pause pour t'occuper de la maison* (Mme Estelle, communication personnelle, réalisée le 27 mars 2023).

À l'idée d'être des héroïnes comme le pense Yvana, une proche d'une femme entrepreneure, la femme se retrouve submergée par le travail qu'elle a géré dans la journée. Cette entrepreneure de par son parcours, se retrouve dans ce secteur d'activité après ses maternités (qui ne lui permettaient plus d'être présente et efficace à son poste de travail salarié où elle exerçait). Elle juge donc nécessaire de mettre ses compétences en valeur en créant cette entreprise virtuelle depuis le confort de sa maison. Cependant, le constat qu'elle fait est que cette décision n'a pas été réconfortante comme elle le croyait. Entre pleurs des enfants, les « caprices » du mari dus à sa présence constante devant sa machine, la gestion de la maison, elle se retrouve parfois dans l'obligation de mettre une pause pour s'occuper des personnes pour qui dit- elle, elle doit se consacrer à fond. La réalité d'une activité est tout autre que ce que la pensée commune peut imaginer.

*Parce que parfois elle a eu des problèmes, elle n'a pas pu rendre le travail à temps ou bien elle a arrêté de travailler parce qu'elle devait s'occuper des enfants, amener les enfants à l'hôpital, faire à manger. Donc il y'a plusieurs choses qui bloquent, c'est plus au niveau de l'efficacité, elle travaille mais*

*l'efficacité est réduite* (Gabrielle, communication personnelle, réalisée le 05 Mai 2023).

Tout comme cette précédente femme, les difficultés des femmes entrepreneures du numérique, mariées et ayant des enfants, sont patentées.

*Ça ne peut pas être pareil, c'est vrai qu'il doit toujours y avoir une faille, comme par exemple le temps, elle n'a plus le temps* (Mme Estelle, communication personnelle, réalisée le 27 Mars 2023).

Les propos de ces informateurs illustrent à suffisance cette difficulté à gérer leurs temps lorsqu'elles sont des promotrices et gestionnaires d'entreprises formelles ou non. Les femmes qui entreprennent dans les activités telles que la vente en ligne, le secrétariat bureautique, de développement des applications, des pages web et bien d'autres, sont souvent confrontées à un problème de management de leur temps et de leurs créneaux horaires. Plusieurs parmi elles ferment leurs bureaux à plus de 18H et les ouvrent à plus de 8h, ceci à cause des tâches domestiques qu'elles ont à régler avant de sortir ou le soir. S'il est vrai que ces travaux absorbent une bonne part d'énergie et de temps à la femme, alors cela aurait des répercussions sur son rôle productif de procréer (les maternités). Nous avons discuté avec des femmes qui affirment avoir laissé des opportunités d'affaires parce qu'elles n'ont pas pu bien gérer leurs temps. En effet, à partir de ces éléments, nous pouvons affirmer avec cet informateur, « *travailler veut dire qu'on a moins de temps pour soi et encore moins pour les autres* » (M. Paul, communication personnelle, réalisée le 11 septembre 2023). On se consacre le plus sur ce qui pourra nous rapporter en termes de gains.

La question de l'organisation est essentielle pour la femme qui entreprend dans le secteur du numérique, surtout si celle-ci est mariée, car une mauvaise organisation conduit à de mauvais résultats. C'est pourquoi la quasi-totalité des femmes interrogées lorsqu'il fallait parler des difficultés dont elles faisaient face, la solution était d'adopter une meilleure organisation afin de pouvoir articuler aisément (avec le moins de difficultés possibles) ses rôles sociaux et entrepreneuriaux.

Sur un effectif de 10 femmes, une seule parvient à trouver l'équilibre entre sa vie familiale et professionnelle malgré son statut matrimonial. Cette difficulté est aussi fonction de l'ancienneté, de la durée de vie de l'entreprise, des expériences de la promotrice, car chaque femme à son niveau cherche à développer des stratégies, des mécanismes lui permettant d'être le plus efficace possible.

### 3- Sur le plan familial

La gestion d'une entreprise n'est pas chose évidente, elle n'est non plus sans répercussion sur son promoteur. Sur le plan familial, les difficultés que les femmes rencontrent sont plus visibles chez celles qui sont en union ou en couple. Vivant dans une société patriarcale où l'autorité de l'homme est suprême, la femme qui est sous l'autorité d'un homme et mène une activité entrepreneuriale devra s'atteler à respecter les ordonnances de celui-ci afin de ne pas subir des sanctions quelques soient leurs formes. Les hommes sont parfois les premières difficultés pour leurs femmes parce qu'ils pensent que le travail domestique est réservé à la femme et en aucun cas il ne devrait se retrouver en train de mener des tâches ménagères. À cet informateur à qui l'on demandait son avis par rapport aux difficultés dont la femme pouvait faire face sur le plan familial, elle pouvait relever avec acharnement :

*Non surtout dans la partie du monde où on est, ce n'est pas évident. Je pense que ce n'est pas à cause de parce que c'est l'Afrique, mais à cause du système de pensée familial qu'on a c'est-à-dire que la maman fait tout à la maison seule et avec encore la vie qui devient chère, la mondialisation, la montée de l'éducation chez les femmes. Les femmes veulent aussi s'accomplir professionnellement, elles sont obligées d'accumuler leurs responsabilités domestiques et familiales, et aussi leurs responsabilités professionnelles et entrepreneuriales. Elles s'en sortent mais ça pèse beaucoup sur l'épanouissement intrinsèque de la femme au fil du temps ça se ressent sur la femme qu'a un certain niveau, elle n'a pas un total épanouissement. Et c'est aussi un peu mal vu pour certaines personnes qui ont encore un peu certaines mentalités rétrogradées, de dire qu'elle veut montrer qu'elle est une femme capable, une femme épanouit, il y'a aussi des hommes qui ne veulent même pas que leurs femmes travaillent, il y'a plusieurs facteurs qui entrent en jeu, ce n'est pas du tout évident on doit applaudirai pour celles qui arrivent vraiment. Surtout que tu ne reçois aucune aide de ton partenaire si tu es en couple, tu ne reçois aucune aide, c'est vraiment très rare de voir une synchronisation des tâches entre les conjoints de nos jours en Afrique, c'est très rare, ce qui fait qu'elle doit à tout prix remplir toutes ses obligations et elle doit à tout prix être heureuse (Yvana, communication personnelle, réalisée le 03 Mai 2023).*

Au fil du temps on se rend compte que beaucoup de femmes préfèrent même ne pas engager une relation parce que qu'elle ne voudrait pas être à un moment donné être freinée par son partenaire dans la réalisation de son ambition. La plupart des femmes célibataires avaient cette conception du fait qu'être mariée est un frein dans l'épanouissement de la femme qui entreprend, car elle doit toujours être sous la gouvernance d'un monsieur qui lui dira ce qu'elle devra faire ou ce qu'elle ne devrait pas, parce que parfois avoir un homme à la maison, c'est s'attendre à un certain questionnement lorsque les choses ne sont pas faites comme il faut. Cette

femme célibataire, à la question de savoir pourquoi préfère-t-elle rester célibataire, répondit ainsi

*Non c'est facile parce que le secrétariat ça occupe beaucoup, ça prend beaucoup de temps ça veut dire, si tu as un homme à la maison, il faudrait que tu arrêtes le travail un peu tôt parce qu'il faut satisfaire les besoins de la famille ; or quand tu es célibataire, ça te laisse une marge de temps pour faire ce que tu veux, tu peux rentrer à n'importe quelle heure sans que tu n'aies à répondre à des questions : pourquoi tu rentres à telle heure ? Et tout et tout parce qu'il y'a des moments ou quand il y'a le travail, tu ne peux pas rentrer tôt, quand il y'a les commandes importantes, tu peux rentrer à 22h parfois même au-delà ça veut dire que ce n'est pas facile quand tu as un homme qui n'est pas compréhensif, ce n'est pas évident (Mme Laure, communication personnelle, réalisée le 26 Avril 2023).*

Certaines par contre trouvent parfois secours et réconfort auprès de leurs partenaires mais les cas sont rares. Dans une étude menée au Tchad, lors d'un FGD, une femme pouvait affirmer : « *une femme doit demander la permission alors qu'un homme décide seul* ». Cela démontre la dépendance qu'une femme a lorsqu'elle est au côté d'un homme et que celle-ci décide d'être une femme dévouée à construire une famille et non une entreprise. C'est la raison pour laquelle, cette femme entrepreneure, cadre dans un ministère et responsable d'une association des femmes entrepreneures décriait le fait que :

*Beaucoup de femmes en souffrent parce qu'elles se sentent freinées par des conjoints qui n'ont pas compris leurs visions, qui ne comprennent pas leurs évolutions et ça créait toujours le clash au sein des foyers, or la femme étant un être qui agit par l'émotion, lorsque son côté émotionnel est affecté, ça impacte sur ses compétences professionnelles. Donc, que ça fait que la vie sociale de la femme à un fort impact sur sa vie professionnelle parce que parfois ça détint, ça peut être une femme brillante, très compétente, mais si elle a cote d'elle un conjoint martyr, qui est comme son bourreau, ça étouffe tout ce talent là, et elle s'enferme, elle fuit le regard des autres et elle évite le « quand dira-t-on ? » ce qu'on va dire, elle cache, elle couvre (Mme Anastasie, communication personnelle, réalisée le 26 Mars 2023).*

Les difficultés sont donc énormes et la femme, malgré tout, trouve toujours des moyens de contournements afin de ne pas laisser jaillir l'idée selon laquelle elles ne sont pas capables. En réalité, « *c'est vraiment très contraignant pour elle, mais elle s'en sort, comme quoi on dit que les femmes sont les super héroïnes* (Yvana, communication personnelle, réalisé le 03 mai 2023), car *c'est une question d'organisation, c'est une question d'entente, il y'aura des difficultés mais ça sera surmontable* » ( Mme Claudine, communication personnelle, réalisée le 28 Mars 2023). C'est pourquoi plusieurs défis sont à relever afin de démontrer leurs capacités à pouvoir agir.



## II. LES DEFIS DE LA FEMME ENTREPRENEURE DU NUMERIQUE A YAOUNDE : UNE MUTATION ENTRE PERMANENCE ET CHANGEMENT

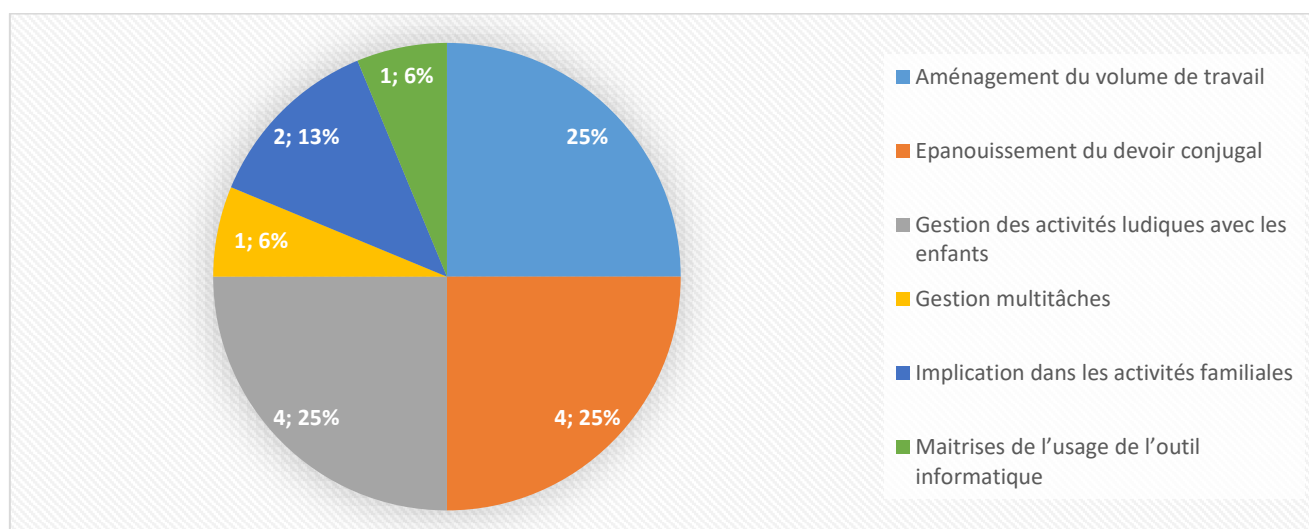
Les défis de l'entrepreneuriat des femmes restent phagocytés par le milieu d'implication c'est la raison pour laquelle nous nous intéresserons dans cette sous partie à deux facteurs d'influence de la femme. Il sera question de montrer les défis de l'entrepreneuriat numérique des femmes liés à leurs fonctions de « femmes » d'une part et les défis spécifiques liés à leurs fonctions « d'entrepreneures » d'autre part.

### 1- Défis globaux et évaluation de la pratique

Le défi est perçu comme une situation difficile à surmonter, une tâche compliquée à réaliser. Et dans le domaine de l'entrepreneuriat, la femme ne passe pas outre ceux-ci. Sur l'effectif de 50 femmes, 34 femmes (soit 68%) affirment ne pas toujours être capables de relever les défis, contre 16. La figure 9 présente leur avis sur la question.

**Figure 8 :**

*Défis non relevés par les femmes entrepreneures*



*Source : Données de terrain*

Les défis non relevés par les femmes entrepreneures du numérique sont légion. Ils comprennent : l'aménagement du volume de travail, la gestion des tâches ludiques avec les enfants, l'implication dans les activités familiales, la maîtrise de l'usage de l'outil informatique.

Tout d'abord, l'aménagement du volume de travail et l'épanouissement du devoir conjugal constituent les principaux challenges de ces femmes avec une proportion de 25% chacune. Elles doivent très souvent s'organiser avec les responsabilités familiales tout en gérant une entreprise.

Ensuite, l'implication aux activités familiales, constitue aussi une tâche compliquée à cumuler due aux charges et responsabilités. Tous ces défis ne sont pas relevés à cause de la simple raison évoquée : elle se sent épuisée.

## **2- Défis spécifiques à leurs fonctions de « femme »**

### **2.1- Le choix du partenaire**

Le choix du partenaire est une question importante pour l'épanouissement de la femme qui décide d'entreprendre car c'est un sujet assez pertinent qui déteint sur sa productivité. En effet, pour ses femmes, on n'épouse pas l'époux, on épouse l'homme qui partage votre vision (Mme Anastasie; Mme Bernadette ; Mme Marie-Louise; Mme Estelle, communication personnelle). Cette conception reste très privilégiée et prise en compte de nos jours par les jeunes femmes parce qu'elles ont compris qu'épouser le mauvais conjoint, conduit nécessairement à des difficultés dans le foyer et un conditionnement de la femme comme celle qui est vouée à la gestion d'un foyer. La femme sur tous les plans doit pouvoir mener des enquêtes préliminaires avant de procéder à tout engagement de mariage.

Le défi ici pour la femme est de faire le choix d'un conjoint qui peut l'accompagner, l'épauler, l'encourager. Certes ce n'est pas assez visible mais l'expérience montre de jours en jours que c'est un élément qui nécessite d'être pris en compte. Il existe des femmes qui n'ont pas pu mettre à nu leurs projets parce qu'elles n'ont pas été suffisamment motivées par leurs conjoints. Elles préfèrent obéir et se soumettre puisque la socialisation qu'elle a reçue voudrait que si le mari n'approuve pas, c'est que ce n'est pas forcément adapté à ce qu'il veut pour sa femme puisqu'elle est sous sa charge. Or, lorsque le mari est celui qui épouse notre vision, nos ambitions, l'harmonie et l'entente règnent plus. Le témoignage de cette femme en dit long, car pour elle, « *sans mon conjoint, je me sens handicapée* » (Mme Anastasie, communication personnelle, réalisé le 26 Mars 2023). Handicapée parce que celui-ci est un réel soutien dans l'exercice de certaines tâches, il l'a soutient, l'accompagne et la motive autant que possible. Elle pense que cela est possible car elle a fait ce choix dès sa jeunesse, et aujourd'hui elle peut être un témoignage pour les jeunes femmes qui comme elles se lancent dans l'entrepreneuriat.

Beaucoup de femmes aujourd'hui sont victimes des choix des partenaires non raisonnés effectués dans leur jeunesse et pour celles qui ne sont pas mariées, un conseil est donné,

*La deuxième chose pour moi, ça va dans le sens de celles qui ne sont pas mariées, c'est de choisir le bon choix du conjoint, ça peut paraître banal, dire comme ça mais c'est très important parce que si tu sais que tu es entrepreneure et que tu n'es pas encore mariée, le choix du conjoint est très important parce que c'est quelqu'un qui comprend ce que ça demande de toi*

*d'être entrepreneure et quelqu'un avec qui tu vas pouvoir trouver un équilibre entre ta vie familiale et ta vie professionnelle sans te tuer parce que elle ma tante par exemple, parfois, elle est exténuée, tu l'a regardes, tu as pitié d'elle (Yvana, communication personnelle, réalisée le 03 Mai 2023).*

Un mari qui encourage, il n'a jamais émis une opposition à son activité à cause des revenus que cela apporte pour le bien de la famille mais celui-ci n'aide en aucun cas sa conjointe dans les tâches domestiques, et nous croyons que cela est très important. Les conjoints enquêtés qui affirmaient donner un coup de main à leurs femmes, étaient ceux qui avaient commencé dans le domaine entrepreneurial avant même leur mariage et qui savaient le prix à payer lorsqu'on se lance dans la création, la gestion et la pérennisation d'une entreprise.

## **2.2- La conciliation travail-vie personnelle**

Les femmes constituent un pilier important dans les sociétés et dans les économies d'Afrique, à travers les rôles importants qu'elles assument dans la sphère domestique et communautaire, ainsi que dans la sphère productive, singulièrement dans les secteurs informels où elles sont particulièrement dynamiques et prépondérantes.

La sphère familiale et la pratique de l'entrepreneuriat sont très souvent inter reliées et complémentaires. Toutefois, les contraintes et exigences qui se présentent de part et d'autre créent souvent un déséquilibre. C'est pourquoi le défi de conciliation entreprise-vie familiale est souvent très important pour la femme.

Dans le but de relever le défi de conciliation travail et vie personnelle, la femme cherche de façon permanente à développer des stratégies lui permettant de rester aussi efficace dans ces différents domaines d'interventions. En ce sens, après un échange profond avec une femme entrepreneure sur les stratégies qu'elle développe afin d'articuler ses rôles sociaux et entrepreneuriaux, elle relevait le fait qu'elle fait parfois appel aux employés qui seront comme des bras de secours dans son entreprise. À cet effet, ces propos illustrent davantage ce fait

*C'est pourquoi de temps en temps, je m'engage à recruter certains petits et je lui dis on commence à travailler et moi je rentre à 17h pour m'occuper des enfants parfois. Mais je me bats parce que, tu as vu ce matin, j'ai fait la cuisine avant de sortir, c'est vrai que ça cause beaucoup de manque à gagner parce que tu as un client que tu as déjà fidélisé, pour un rien, il va ailleurs et il ne revient plus ( Maman Berthe, communication personnelle, réalisée le 03 Mai 2023).*

Ce défi de conciliation trouve ses origines du fait que la femme étant consciente des attentes que la société a envers elle, elle ne peut mettre de côté certaines obligations du fait de l'importance de celles-ci. Plusieurs femmes dans cette optique de respecter les devoirs qui sont

les leurs, ne parviennent pas à trouver un équilibre entre famille et vie professionnelle comme cet informateur, nous croyons que : *« le premier défi que la femme entrepreneure doit relever, c'est au niveau d'elle-même, avoir un équilibre famille-profession, c'est-à-dire, elle doit trouver un moyen d'être épanouit en elle-même en tant que personne, en tant qu'être humain, en tant mère ou femme, ou sœur et aussi être efficace dans son travail »* ( Gabrielle, communication personnelle, réalisée le 05 Mai 2023) Être épanoui en tant que femme que ce soit dans le domaine de l'entrepreneuriat ou dans d'autres domaines, reste une équation complexe, la femme a toujours cette tendance à se sentir inférieure et par conséquent préfère combiner sur elle des pressions qui l'amènent très souvent à vivre dans le stress pouvant conduire à un déséquilibre de sa vie.

Dans cette recherche de conciliation, il faut que la femme se sente galvanisée, encouragée, motivée par d'autres femmes parce que là aussi, il n'existe plus des Headmodels de femmes qui parviennent à trouver un équilibre et qui partagent leurs expériences aux autres afin qu'elles aussi puissent mieux gérer leurs situations d'ambivalence, d'ambiguïté. *« Les femmes doivent apprendre à encourager leurs sœurs, à encourager leurs consœurs, le mentorat fait défaut. Il faut des femmes inspirantes, des femmes modèles qui accompagnent les autres. Les femmes ont beaucoup de potentiels, mais elles ont la crainte de se mettre au-devant, d'affronter toutes les difficultés »* (Mme Anastasie, communication, réalisée le 26 mars 2023) et ce manque ne laisse par la situation trouver un terrain favorable.

Dans cette recherche de conciliation, elles ont des obligations conjugales et familiales à respecter, par exemple, faire à manger, s'occuper de leur maison, rendre visite, participer efficacement au développement de son foyer ou de sa communauté, pour ne citer que celles-là. Les défis sont multiples, les implications sont obligeantes, les femmes s'attèlent à rendre bénéfiques leurs activités, *« elles participent efficacement aux dépenses, par rapport à certains budgets, au fonctionnement de la maison »* (M. Christian, communication personnelle, réalisée le 11 Avril 2023)

### **3- Défis spécifiques à leurs fonctions d'entrepreneures**

L'analyse des défis professionnels de la femme entrepreneure cadre très facilement avec les contraintes auxquelles elles sont confrontées dans l'exercice de leurs fonctions.

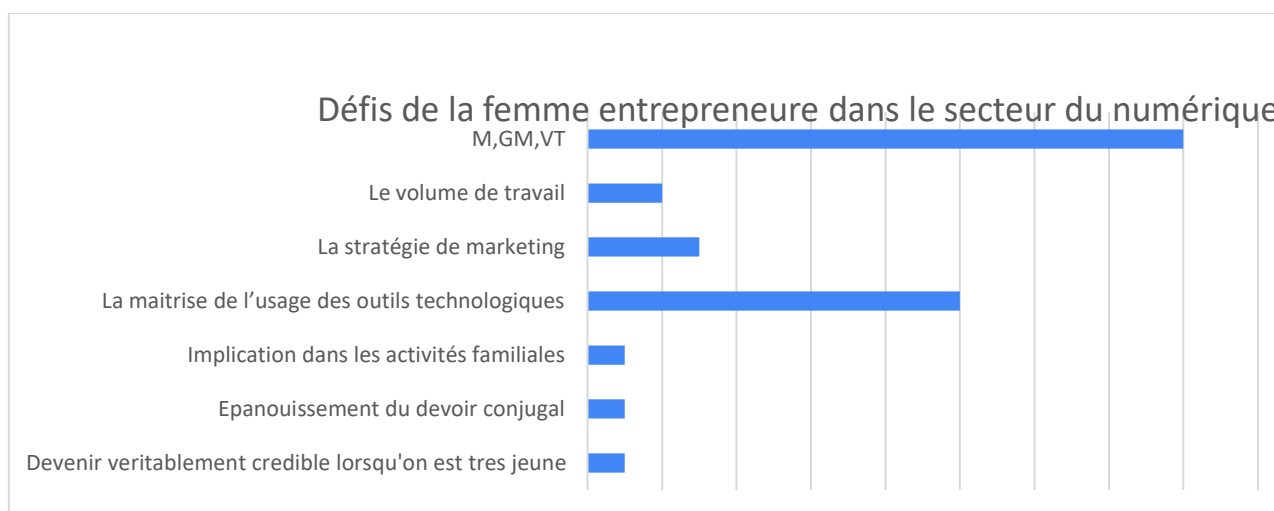
Dans un monde marqué de plus en plus par la digitalisation, les façons de vivre et de travailler ont réellement changé. Ces changements, anodins de prime abord, ont un impact significatif sur les attitudes, les mentalités, les agissements, et même sur les comportements. De ce fait, la question des défis propres à l'exercice d'une activité entrepreneuriale par les femmes dans un contexte de digitalisation profonde reste posée. L'un des défis que les femmes

devraient relever dans le monde du digital est qu'elles doivent oser, elles doivent mettre en avant leurs talents, leur savoir-faire, leurs compétences afin de faire prévaloir leurs capacités de leadership.

La maîtrise des outils technologiques, la gestion multitâche, la bonne gestion du volume de travail, sont entre autres des réels challenges que les femmes devraient affronter. Nous avons auprès des femmes entrepreneures recueilli leurs perceptions des différents défis auxquels elles font face dans leur implication professionnelle. Le Graphique ci-après élucide de façon sommaire, leur pensée.

**Figure 9 :**

*Répartition des défis majeurs à relever par les femmes entrepreneurs du numérique*



Source : *Données de terrain*

À la lecture de cet histogramme force est de constater que la maîtrise de l'usage des outils technologiques reste le défi majeur, qui paraît le plus pressant pour ces femmes qui s'investissent dans le secteur du numérique. Ainsi, près de 30% de ces femmes considèrent ce défi comme majeur dans leur secteur d'activité. À côté de la maîtrise des outils technologiques, se greffe un autre groupe de défis que sont : la gestion multitâche et la gestion du volume de travail, qui sont des défis relevés par près de 16 femmes soit un taux de 32%. La gestion multitâche dans ce contexte reste un défi car une femme qui ne peut manager son temps aura du mal à produire des résultats dans son travail parce que le numérique est un secteur assez contraignant qui nécessite une certaine attention et de l'innovation. Une meilleure gestion de son temps et de ces tâches qu'elles soient professionnelles ou familiales, favorisent un meilleur rendement. Ceci reste donc une équation pas facile à résoudre c'est pourquoi, elles restent des défis importants.

Par ailleurs, il faut noter que la maîtrise des stratégies marketing apparait aussi comme une bravade car une entreprise numérique qui ne dispose pas de stratégie marketing ne saurait prospérer. Pour des entreprises numériques, ou qui font usage du numérique, avoir un plan marketing bien établi reste indispensable.



**CONCLUSION GENERALE**

En mettant au centre du débat les questions d'autonomisation de la femme dans ~~un~~ le contexte camerounais, notre investigation s'est basée sur les questions liées aux stratégies déployées par les femmes pour articuler leurs rôles social et entrepreneurial selon leur statut matrimonial. Le sujet intitulé **statut matrimonial et entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique à Yaoundé**, part du constat selon lequel, l'esprit d'initiative des femmes au Cameroun est de plus en plus marquant, intéressante et la montée du travail féminin qui a pour corollaire l'implication des femmes dans les activités de production, sollicite un regard particulier. En effet, l'on s'est rendu compte que malgré les stigmates de la société qui voudrait que la femme soit confinée aux rôles et attributs sociaux qui lui étaient confiés, les femmes ont le profond désir de s'affirmer. Cependant, on a l'impression que leur statut matrimonial ne leur permet pas toujours d'aller au plus loin de leur ambition. Aussi, avec l'avènement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, les manières de faire, d'agir, ont été modifiées. L'entrepreneuriat de la femme a aussi subi du changement. Ce contexte particulier du numérique a attiré notre attention et s'est montré par la pensée commune comme une aubaine pour les femmes. Partie de ce cette observation, le problème de l'incidence ou l'influence que peut avoir le statut matrimonial d'une femme sur la pratique de son activité entrepreneuriale dans le secteur du numérique dans la ville de Yaoundé s'est posé.

Sous cet angle, notre recherche a eu pour préoccupation centrale de montrer en quoi le statut matrimonial d'une femme peut avoir une influence sur l'exercice de son activité entrepreneuriale. Afin de le cerner, une analyse des facteurs autres que ceux classiques développés par certains auteurs, a été développée.

Pour mener à bien cette recherche, la problématique s'est appuyée sur les questionnements suivants. La question de recherche de notre travail a été formulée ainsi : En quoi le statut matrimonial peut –il influencer l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique à Yaoundé ? À cette question ont été rattachées trois autres questions subsidiaires à savoir :

**QS1** : Comment la femme pratique-t-elle l'entrepreneuriat dans le secteur numérique à Yaoundé, selon son statut matrimonial ?

**QS2** : Comment les femmes articulent-elles les rôles sociaux entre l'entreprise et la famille ?

**QS3** : Quels sont les défis et les difficultés liés à la pratique de l'entrepreneuriat des femmes dans le secteur du numérique à Yaoundé, selon leur statut matrimonial ?

Ces différentes questions ont suscité des hypothèses suivantes :



Hypothèse de recherche : Le statut matrimonial peut influencer le développement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique en fonction des contraintes qui y sont relatives.

**Hs1** : Les femmes entrepreneures du numérique exercent leurs activités selon leur statut matrimonial en fonction des domaines d'activités dans lesquels elles sont impliquées.

**Hs2** : Pour articuler leurs rôles sociaux, les femmes entrepreneurs développent plusieurs stratégies entre autres, la réalisation de leurs devoirs par des tiers (proches ou ménagères), le recours aux ménagères et d'autres conservent encore l'idée de l'importance de la famille et préfèrent gérer certaines responsabilités familiales au détriment de celles qui relèvent du milieu professionnel.

**Hs3** : La femme entrepreneure fait face à plusieurs défis dans le domaine de l'entrepreneuriat numérique selon son statut matrimonial, il s'agit entre autres du défi de conciliation entre travail et vie familiale, du défi de leadership, du défi de visibilité et de rentabilité et les difficultés de leur implication révèlent très souvent du fait de leur niveau de responsabilité dans les différentes sphères (famille ou entreprise).

Pour s'assurer de la vérification de ces hypothèses, une grille théorique a été mobilisée. Ainsi, plusieurs outils de collecte et d'analyse des données ont été déployés. S'agissant des grilles théoriques, la théorie des logiques d'actions et la théorie globale en entrepreneuriat ont été utilisées. Le premier référentiel nous a permis de comprendre les motivations que les femmes mettent en place pour développer des projets d'entreprises dans le secteur du numérique, il a permis de comprendre comment l'influence du statut matrimonial peut être visible. Le second référentiel a permis de voir comment l'écosystème entrepreneurial peut avoir une influence sur la décision d'entreprendre chez la femme.

Les techniques d'enquête comprenant l'observation directe, la recherche documentaire, la technique d'entretien semi-directive et le sondage effectué à travers l'administration d'un questionnaire, ont été utilisées pour collecter les données utiles à la réalisation de ce travail de recherche. Cependant, pour l'analyse des données de terrain recueillis, l'analyse de contenu et l'analyse descriptive ont été exploitées.

Après collecte et analyse des données, une vérification des hypothèses présentées en début, a été faite.

L'hypothèse Secondaire 1 portant sur la pratique de l'entrepreneuriat numérique des femmes à Yaoundé a trouvé plus de détails en ce qui concerne les caractéristiques des femmes qui sont impliquées. Cette hypothèse a été confirmée car en effet, la pratique de

l'entrepreneuriat féminin est propre à chaque domaine d'activité et de la perception que son promoteur a de l'activité. Les matériaux utilisés par les femmes sont principalement les ordinateurs, la connectivité, internet, les téléphones version androïde et des logiciels qui sont indispensables à l'exercice des activités. En ce qui concerne la pratique, la maîtrise des outils informatique et de son usage est intéressante c'est la raison pour laquelle la majorité des femmes se forme à la gestion des entreprises, à l'utilisation des outils numériques afin de relever le gap qui existe entre la maîtrise des femmes et leurs homologues hommes.

Pour ce qui est de la seconde hypothèse, les données de terrain ont permis de la confirmer car les femmes mettent en place différentes stratégies pour parvenir à gérer les différentes tâches qui leurs sont confiées, que cela soit dans le cadre de la gestion de l'entreprise que dans le cadre de la gestion de leur foyer. En effet, les faits ont démontré que la conception de la famille par la femme phagocyte en grande partie son déploiement et influence ses stratégies. De plus, les stratégies développées sont inhérentes aux motivations des femmes à entreprendre car ces motivations sont parfois intrinsèques ou extrinsèques. Entre la motivation de suivre la vision de leur conjoint pour le foyer, s'accommoder aux situations et crises économiques pressantes et le désir de s'autonomiser, de suivre la passion.

L'hypothèse 3 quant à elle révèle sa confirmation en ceci que les défis de l'entrepreneuriat des femmes dans le secteur du numérique sont bel et bien des défis de conciliation entre travail et vie familiale, du défi de leadership, du défi de visibilité et de rentabilité surtout sur le plan financier qui ont été révélés par ces femmes Il faut aussi préciser ici que le choix du conjoint ou du partenaire de vie pour une femme entrepreneure est un défi important à prendre en considération pour la réalisation des objectifs entrepreneuriaux En effet, ces défis sont réellement visibles même dans la gestion de leur quotidien. La gestion permet donc de mettre sur la table les difficultés que les femmes rencontrent. S'agissant de ses difficultés, elles sont de deux ordres, les difficultés liées à leur statut de femme et les difficultés liés à leur statut d'entrepreneure.

Notre investigation nous a permis d'étendre notre travail en 2 grandes parties comportant 2 chapitres chacune :

La première partie qui s'intitule *conception et conceptualisation de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun en contexte de modernisation et de vulgarisation du numérique* , a été développée en 2 chapitres le premier dressant l'émergence et l'évolution de l'entrepreneuriat féminin à travers une exo-génèse du travail de la femme, une analyse des approches d'étude de l'entrepreneuriat, la conception de l'entrepreneuriat par différents acteurs, les dynamiques des entrepreneuses numériques, etc. En réalité, le travail des femmes n'est pas nouveau et les études

y relatives sont abondantes. Ces travaux évoluent en revanche selon les mutations se produisant dans les sociétés, c'est pour cette raison que plusieurs approches peuvent être mobilisées dans le cadre de l'étude de leurs travaux. L'approche économique qui étudie les réalités économiques de la pratique d'une activité par les femmes ; l'approche anthropologique qui s'appuie sur l'analyse des facteurs culturelles et historiques qui contribuent à influencer la participation des femmes à l'entrepreneuriat ; aussi, l'approche sociologique vient ici présenter les mutations qui se produisent dans la société, ont été développés. Le chapitre 2 quant à lui présente les pratiques, motivations et usages de l'entrepreneuriat parti de la cartographie des secteurs d'activité, le profil des femmes et leurs caractéristiques de ces entrepreneures et de cette partie, nous pouvons comprendre que les femmes entrepreneures sont relativement jeunes, célibataires, ayant moins d'enfants en charges. Aussi, nous avons analysés les institutions d'accompagnement tels que le MINPOSTEL, le MINPROFF, les institutions spécialisées à l'instar de l'IAI et autres, qui contribuent à la vulgarisation des Tic et la promotion de la femme à travers l'entrepreneuriat. Pour enfin comprendre les motivations de ces femmes, nous sommes partis des raisons internes et externes qui ont poussées ses femmes à s'investir dans ce secteur d'activité. En effet, la conception de la femme et de la famille porte un réel impact sur le développement personnel de celle-ci.

La deuxième partie s'est attelé à développer les enjeux de l'entrepreneuriat dans le secteur du numérique. Sous l'intitulé *Enjeux d'une pratique de l'entrepreneuriat par les femmes dans le secteur du numérique : influence, défis et difficultés des entrepreneures dans le secteur du numérique*, elle a été substituée en deux chapitres. Le premier met en place les facteurs d'influence du statut matrimonial sur l'entrepreneuriat numérique des femmes. Cette influence s'est perçue à travers l'analyse des cas des femmes célibataires, mariées et veuves, la gestion de l'entreprise et de leur vie personnelle et des contraintes qui y sont rattachés. Ici, nous avons pu constater que les femmes célibataires trouvent plus de confort dans cette activité et le numérique se présente à cet effet comme une facilité leur permettant de bien gérer leur entreprise selon le confort souhaité. Pour ce qui est des femmes mariées, l'influence reste très perceptible, les femmes sont majoritairement mères de plus de deux enfants avec une certaine ancienneté dans l'exercice de leurs tâches. L'influence que leur statut révèle est qu'elles semblent trouver de mieux en mieux de l'équilibre même si cet équilibre n'est pas assez observable. Elles vont donc faire recours à différentes stratégies pour parvenir à créer une stabilité. Le deuxième chapitre présente les défis que les femmes rencontrent sur leur chemin entrepreneurial, et par-dessus toutes les difficultés que celles-ci traversent sur le plan marital et professionnelle. Les enjeux de l'entrepreneuriat sont multiples car se situant dans

environnement économiquement instable, les femmes cherchent de plus en plus à avoir une stabilité financière pour elle et pour le bien de leur famille. L'intérêt d'analyser les enjeux de

l'entrepreneuriat numérique, nous a amené à questionner les défis et difficultés de leurs activités.

En fin de compte, il convient de souligner que les facteurs qui influencent le statut matrimonial dans la pratique de l'activité entrepreneuriale ont été confirmés sur le terrain à travers les données secondaires collectées auprès des personnes clés. L'effet du statut matrimonial varie en fonction du domaine d'activité des femmes qui lancent des entreprises et de la place que la femme accorde aux différents rôles et responsabilités qui sont leurs, en réalité on parle ici de la priorité accordée par celles-ci. L'effet n'est pas nécessairement négatif ou positif, mais il est déterminé par les charges et les obligations de la femme.

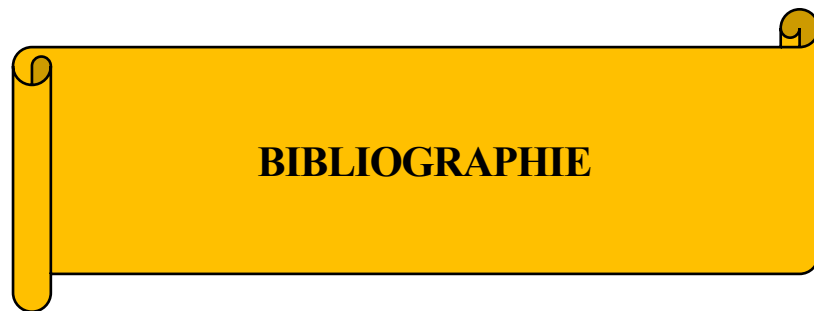
De façon critique, l'idée d'une influence du numérique sur le statut matrimonial de la femme peut se percevoir par le fait que le statut matrimonial ne change pas, cependant, le numérique peut contribuer à améliorer les politiques pour permettre aux femmes entrepreneures d'être favorisées en ce qui concerne l'accès à l'informatique. Cet outil, à travers la démocratisation d'internet, permet de lever les barrières discriminatoires qui existaient en ce qui concerne l'utilisation d'internet. En effet, la femme est motrice de la société, la femme est vectrice du développement social, elle a plus de succès dans son entrepreneuriat. Et il y a des statistiques qui montrent que quand elles femmes entreprennent dans le secteur du numérique, elles ont plus de productivité, ont plus de gain, et permettent de faire avancer l'économie nationale. L'utilisation du numérique accroît leur implication et pourrait leur permettre de mettre en valeur leurs potentiels. Le numérique est quelque chose de nouveau qui va impacter. L'entrepreneuriat numérique est donc facile à mettre en œuvre à cause de l'accès à la connaissance, le partage des expériences, une meilleure vente, un meilleur ciblage.

En fin d'analyse, cette étude nous a permis de mettre en lumière l'influence du statut matrimonial sur l'entrepreneuriat des femmes dans le secteur du numérique dans la ville de Yaoundé. En dépit des défis et difficultés auxquelles ces femmes sont confrontées, fort est de constater que bon nombre d'entre elles mettent déjà en place des stratégies pour parvenir à les gérer. Le numérique aussi se présente comme une opportunité que les femmes saisissent pour surmonter leurs difficultés et développent de manière efficace leurs activités. En effet, cette analyse a relevé la nécessité de prendre en compte le contexte économique, social et familial dans lesquels évoluent les femmes entrepreneures, en les motivant à aller de l'avant, les encourageant à mobiliser davantage le numérique (chose que le ministère des Postes et Télécommunications s'attelle à faire à travers ses politiques de vulgarisation du numérique), en

leur accordant une certaine place dans leur mise en gestation etc.... Favoriser un environnement propice à l'épanouissement et à la réussite de la femme entrepreneure dans le secteur du numérique au Cameroun doit être un impératif car de plus en plus, les femmes tendent à atteindre un plafonnement de carrière dans le domaine entrepreneurial enfin de jouer leur rôle au développement du pays. Ainsi, rendu à la présentation de ces résultats, nous ne saurions admettre une extension de cette recherche sur toute la population des entrepreneures car en effet, il existe une très grande diversité des profils au sein de la population des femmes entrepreneures et une généralisation peut conduire à un abus au vu de la complexité du phénomène entrepreneurial.

Comme tout chercheur en science sociale, ce travail, n'a pas été effectué sans difficultés. La principale était la disponibilité des femmes à pouvoir participer à l'enquête. Celles-ci se trouvaient tout le temps dans l'exercice de leurs tâches qui les empêchaient de répondre favorablement aux interviews. S'agissant du sondage, une partie a été faite en ligne et plusieurs femmes ne souhaitaient pas divulguer certaines informations personnelles. En revanche, les femmes entrepreneures du numérique sont des femmes qui accordent du prix à la préservation de leur vie privée car celle-ci font face à chaque fois au piratage de compte, aux aléas qu'offre le numérique en termes de gestion des données. Par ailleurs, la difficulté à entrer en contact des femmes entrepreneures dans la ville de Yaoundé car plusieurs n'ont pas des entreprises formellement installées et connues. Sur le plan économique, la tenue de cette enquête a eu un réel coût dû à la durée nécessaire pour l'obtention des accords et autorisations. Tout compte fait, nous avons pu mobiliser les outils et stratégies d'un chercheur afin de pouvoir faire face à ces difficultés.

Au terme de cette analyse, nous n'avons pas la prétention d'avoir analysé le contenu de ce sujet dans ses profondeurs. Elle s'est attardée sur les facteurs d'influence du statut matrimonial sur la pratique de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique. Pour ouvrir de nouvelles perspectives, il serait intéressant d'approfondir la recherche future sur d'autres aspects qui peuvent influencer l'entrepreneuriat féminin au Cameroun, il s'agit par exemple des politiques publiques en faveur de l'égalité des genres, le financement et même l'apport du statut matrimonial d'une femme dans la réussite d'un projet d'entrepreneure. Par ailleurs, étudier le phénomène à partir du cas des hommes entrepreneurs serait intéressant.



- **Ouvrages généraux :**

- Auclair, I. (2012). *Sociologie contemporaine : la sociologie du genre*. Paris. Armand Colin.
- Amblard, et al. (1996). *Les nouvelles sociologies des organisations*. Editions du Seuil.
- Droy, I. (1990). *Femmes et développement rural*. Paris. Karthala.
- Durand, J-P. (1989). *Sociologie contemporaine*. Paris. Vigot.
- Bernoux, P. (1995). *La sociologie des entreprises*. Paris. Seuil.
- Ela, J-M., (2006). *Travail et entreprise : les fondements sociaux de la réussite économique*. Paris, Karthala.
- Maruani, M., (2000). *Travail et emploi des femmes*. Paris. La découverte.
- Teko, H. (2017). *Sociologie de l'entrepreneuriat : fondements épistémologiques et contingences africaines*. Paris. Savoirs et connaissances.

- **Ouvrages méthodologiques**

- American Psychological Association. (2020). *Les normes APA (7<sup>E</sup> ED.), Publication manual of the American Psychological Association (7<sup>th</sup> ed.)*. <https://doi.org/10.1037/0000165-000>
- Bayle, L (Del). (1978). *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse. Privat.
- Bernard, C. (1978). *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Champs classiques, Flammarion.
- Durkheim, E. (1895). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris. PUF.
- Ghilione & Matalon. (1991). *Les enquêtes sociologiques*. Paris. Nathan.
- Grawitz, M., (1998), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz
- Levian, Y. (2015). *Initiation à la méthodologie de recherche en SHS : réussir son mémoire ou thèse*. Halshs-01102083

- **Articles scientifiques**

- Adjamagbo A. et collègues. (2006). Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et a Lome ? *Document de travail DIAL*, Cotonou.
- Andria, A. & Gabarret, I. (2016). Femmes et entrepreneurs : trente ans de recherche en motivation entrepreneuriale féminine, *Revue de l'Entrepreneuriat*, 15(3).
- Assoumou, O., & Sateu, F. (2017). L'entrepreneuriat féminin au Cameroun : enjeux et perspectives. *Revue congolaise de gestion*, 24.
- Afrikpan, K. & Mahamoud, R.A, (2016). « Typologie de créatrices d'entreprise djiboutiennes en termes de potentialités » In *Revue internationale des sciences de l'organisation*, N°2.

- Batibonak, S. (2000). « J'entreprends donc je suis, La médiation entrepreneuriale de l'affirmation de la femme », *La Biographie sociale du sexe : genre, société et politique au Cameroun*, In Sindjoun, L. (dir.), Paris/Dakar, Karthala/CODESRIA.
- Batibonak, S. (2016). Femmes et TIC au Cameroun : quelles perspectives via la formation à distance ? In Fonkoua, P., & Béché, E., (dir), *les formations ouvertes et à distance. Entre discours d'innovation*, Paris, L'Harmattan, pp.246-259
- Batibonak, S., (2009). *Entrepreneuriat et changement du rôle de la femme camerounaise*. Paris, Karthala,
- Battagliola, F. (2004). *Histoire du travail des femmes. Revue des sciences sociales et humaines*, Paris. La découverte, Collection Repères,
- Bel, G. (2009), *L'entrepreneuriat au féminin*. Conseil Economique, Social et Environnemental.
- BENREDJEM, R. (2009)
- Bensaid. & al. (2019). L'Entrepreneuriat digital: Revue de littérature et nouvelle définition. *Revue Internationale du Marketing et Management Stratégique*, 1(3). p.5.
- Bernard, C., et al. (2013). L'entrepreneuriat féminin. N°06.
- Bolie, N. (1996). Evaluation de l'état d'application de la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme au Zaïre. Kinshasa/ Inédit
- Bourgain, M., & Chaudat, P. (2015). Vie professionnelle et maternité : représentations comparées de jeunes entrepreneures et cadres e, TPE et PME en croissance. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14(2),
- Bozon, M., (1984). Le sexe du travail, structures familiales et système productif . *Revue française de sociologie*,
- Bremond, J. & Geledan A. (2002). *Dictionnaire des sciences économiques et sociales*, Belin, Paris
- Brière, S., et al. (2021). Déconstruire les mythes pour mieux accompagner une diversité d'entrepreneurs: les femmes entrepreneurs et les secteurs d'activité. *Revue Organisations & territoires*, 30(2),
- Carrier, C. ; Julien, P.A. ; Welter, F. (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin : une synthèse des études des 25 dernières années, *Gestion*, Vol. 31, N°1
- Catley, S. & Hamilton, R.T. (1998) ; « Small Business Development and Gender of Owner », *Journal of Management Development*, 17(1),.
- Chasserio, S., Pailot, P. & Poroli, C. (2016), « L'entrepreneuriat est-il genré ? *La découverte* « *Regards croisés sur l'économie* », n°19.
- Claire B., et al. (2013). L'entrepreneuriat féminin. N°06.
- Constantinidis, C., & Christina. (2014). Femmes entrepreneures. In *Dictionnaires sociologique de l'entrepreneuriat*, p.287- 300
- Constantinidis, C., et collègues. (2003). L'entrepreneuriat féminin dans une société en transitions : analyse de 3 profils des femmes entrepreneures au Maroc. *Revue Internationale P.M.E*, 30(3-4).



- Davis, A.E. & Shaver, K.G. (2012), « Understanding Gendered Variations in Business Growth Intentions Across the Life Course. », *Entrepreneurship theory & practice*, 36(3).
- Ducheneaut, B. & Orhan, M. (2000). Les femmes entrepreneurs en France, Séli Arslan, p. 384.
- Disquilbet, L. (2022). Guide d'utilisation d'Epi Info 7 pour réaliser des analyses statistiques. hal-03541447
- Bourdieu, P. (1981). *Sens pratique*, *Revue française de sociologie*, Paris, Editions de minuit, avec le concours de la maison des Sciences de l'Homme
- Droy, I. (1990). Femmes et développement rural, Paris, Karthala, p30
- Dudjo, G.B. (2022). Entreprenariat féminin et croissance économique : cas du Cameroun. *Revue Internationale du Chercheur*, 3(2).
- Eagly, A., Steven, K., Mona, M. (1995). Gender and effectiveness of leaders : A meta analysis. *Washington American psychological Association*
- Filion, L. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances. *Revue internationale P.M.E.*, 10(2)
- Filion, L., (1997). Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances. *Revue internationale P.M.E.*, 10(2).
- Filion, L-J. & Fayolle, A. (2006). Devenir entrepreneur des enjeux aux outils, éd Village Mondial
- Fofana, V., Adou, V., Camara, M. (2020). Dynamique Entrepreneuriale des femmes en côte d'ivoire : Une étude de cas des femmes chefs de ménage, *World Wide Journal of Multidisciplinary Research and Developement*, Impact Factor MJIF, 4(25)
- Fortin, P-A. (2004). La culture entrepreneuriale : un antidote à la pauvreté.
- Geneslay, L. & Michau, R. (2019). Les nouvelles façons de travailler à l'ère numérique. In *Les robots n'auront pas notre peau*. Paris, Dunod, p.3
- Giacomin, O et al. (2016). Entrepreneurs de nécessité et d'opportunité : Quels comportements durant la phase de création ? *Revue de l'entrepreneuriat*, 15/4,
- Godwin, L.N., Stevens, C.E. & Brenner, N.L. (2006), « Forced to play by the Rules ? Theorising how mixed Founding Teams Benefit Women Entrepreneurs in Male-Dominated Contexts. », *Entrepreneurship theory & practice*, 30(5).
- Goffee, R. & Scase, R., (1985). Women in charge : the experiences of women entrepreneurs, *London : Allen & Irwin*.
- Hull, C.E. et al. (2007). Taking advantage of digital opportunities : A typology of digital entrepreneurship, *International Journal of Networking and Virtual Organization*, 4(3)
- Igué, J. (2019). Le secteur informel : définition, In *Les activités du secteur informel au Bénin*, *Revue psychologie travail social et éducation*.
- Jaziri, R. (2009). Une vision renouvelée des paradigmes de l'entrepreneuriat : vers une reconfiguration de la recherche en entrepreneuriat. In *Actes du colloque International sur l'entrepreneuriat et entreprises : nouveaux défis et nouveaux enjeux*. Grafca.

- Kaissi, C. (2017). La situation du droit des femmes camerounaises au travail, *fsm*, Yaoundé
- Kaoutoing, S et collègues. La croissance de Micro et Très Petites Entreprises féminines au Cameroun : une analyse par les modes de financement, *Management et Avenir*, N°91, 2017
- Lemaire, S. (2013). Le couple, pilier de l'entrepreneuriat féminin, *L'expansion management*, N°148
- Lemaire, S., (2013). Le couple, pilier de l'entrepreneuriat féminin, *L'expansion management*. N°148
- Maruani, M., (2006). Travail et emploi des femmes. Paris, La découverte, collection : Repères Sociologique.
- Matlay, H. (2004). E-entrepreneurship and small e-business development: towards a comparative research agenda. *Journal of Small Business and Enterprise Development*. 11(3).
- Mburano, R. & al. (2013). LES CAHIERS DE L'IFORD N°31 : facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat féminin en Afrique sub-saharienne : Cameroun, Kenya.
- Mckelvey, M. (2001), Internet Entrepreneurship: Linux and the Dynamics of open Source. Software, CRIC The University of Manchester & UMIST CRIC, Discussion Paper no.44. In Bensaid, W. Azdimoussa, H. (2019). *L'entrepreneuriat digital : revue de littérature et nouvelle définition*, RIMMS, 1(3).
- Onibon, Y., (2016). Les déterminants de l'entrepreneuriat féminin au Bénin. *Revue des Etudes Multidisciplinaires en Sciences Economiques et Sociales*,
- Ouattara, M.M.P & Dzaka-Kikuta, T. (2019). Entrepreneuriat féminin et autonomisation des femmes : état de l'art, In *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4-6 février 2019), Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'université de Montréal.
- Pierre, J.St & Cadieux. L. (2011). La conception de performance : Quels liens avec le profil entrepreneurial des propriétaires dirigeants de PME ? *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol 10,
- Revue internationale des PME*, vol 30, numéro 3-4, 2017
- Ruquoy D. & Remy, J. (2019). Méthodes d'analyse de contenu et sociologie, Presses Universitaires Saint-Louis Bruxelles. (version publiée sur OpenEdition Books) <https://books.openedition.org/pusl/16639?lang=fr> (consultée le 29 avril 2024)
- Schmitt, C. (2019). Introduction, In *Entrepreneuriat*
- Takeudo Djofang, L., chantal, B. N. C., & Belinga Mouli, M. (2024). L' Enjeu de la digitalisation et l'entrepreneuriat féminin au Cameroun : Une analyse post COVID 19. *Revue Du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit*, 7(4). Retrieved from <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/991>
- Talcott, P. *The Social System*, New-York, The Free Press, 195
- Tchouassi cité par Assoumou.O et Sateu.F, in *Entrepreneuriat féminin au Cameroun : enjeux et perspectives*, *Revue congolaise de gestion*, N°24.
- Wamba, J. & Ndjie, B. (2019). Economie numérique et croissance économique au Cameroun. halshs-01970291

Yarbonme, D. (2023). Les facteurs déterminants du succès entrepreneurial des femmes au Togo, *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics* , Vol. 4, 5(2).

Zanga, M. (2002). *Entreprenariat féminin et participation des femmes au développement socioéconomique.*

- **Chapitre dans un ouvrage collectif**

Kamdem, E., & Ikelle, R., (2011). Management de la diversité et genre au Cameroun : une approche en termes d'accompagnement féminin. In *Humanisme et Entreprise*. 5, p. 49-64 (disponible en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-humanisme-et-entreprise-2011-5-page49-63.htm> )

Le Programme sur les entreprises durables : l'approche de l'OIT sur le développement de l'entreprenariat féminin en Mars 2016, ayant pour objectif de fournir un ensemble complet d'outils, de services consultatifs et de renforcement des capacités. Ce programme développe les connaissances sur l'entreprenariat féminin et sert de plateforme pour faire entendre la voix des femmes entrepreneures et contribuer à l'élaboration des politiques.

Tanang, P., Dzoyem, G., Mimche, H. (2020). Chapitre XII- entre vie professionnelle et obligation conjugale de femmes en union au Cameroun. In MIMCHE, H. (sous dir), et al. *Comprendre les nouvelles conjugalités : pratiques matrimoniales en mutation au Cameroun.* Etudes africaines, l' Harmattan

Toche, C., (2011). Chapitre 2 : le secteur informel et l'autonomisation des femmes en Afrique : secteur favorable à l'entreprenariat féminin. In *L'économie informelle, l'entreprenariat et l'emploi.*

Bourdeau.V. et collègues. (2021). Division sexuelle du travail et domination sociale : retour sur quelques idées reçus, in *MOUVEMENTS*, 2(106).

- **Thèses et Mémoires :**

Batibonak, S. (1997). Université de Yaoundé I, Mémoire de master en psychologie. Biloa, Fouda, C., (2014). *Dynamique entrepreneurial des femmes camerounaises. Etude de cas de développement de l'entreprise*, thèse en sciences de gestiongestion, Université de Bordeaux.

Diakite. (2004). Facteurs socioculturels et création d'entreprise en guinée : Etude exploratoire des ethnies peules et soussou. Thèse de doctorat. Quebec : Université de Laval.

Kahina, B. (2019). *Entreprenariat féminin : Enjeux et perspectives*, Université Abderrahmane Mira-Bejaa, Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention d'un master en Sciences de Gestion, option Mangement.

Linjouom, I. (2007). *Travail féminin et dynamique des rapports sociaux de genre : Essai d'analyse du phénomène de l'accès des femmes aux métiers traditionnellement masculins*, Université de Yaoundé I, Mémoire de maitrise en sociologie.

Lukoki, S. (2014). Analyse de l'impact de l'entreprenariat sur la réduction de la pauvreté dans la cité de Kimpese. Cas des petits entrepreneurs. Université Kongo (RDC)-SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION.(In Mémoire Online)

Ndjah etolo, E. (2011-2012). *Femmes au foyer et problèmes de loisirs extérieurs : contribution à une analyse à la vie quotidienne des mères au foyer à Yaoundé*, Université de Yaoundé I, Mémoire de maîtrise.

Ngo essounga\_A. (2004). *Femmes et entreprises : la place de la femme dans l'industrie, cas de Yaoundé*, Université de Yaoundé I, Mémoire de maîtrise en science sociale.

#### - **Dictionnaires**

Akoun, A., & Ansart, P., *Dictionnaire de sociologie*, 2000.

Boudon, R., et al. *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 1996.

Boudon, R., et LAZARSELD, Pierre, *le vocabulaire des sciences sociales*, Paris, Mouton, 1965

BREMOND J., GELEDAN A., (2002), *Dictionnaire des sciences économiques et sociales*, belin, paris, p212

#### - **Rapports**

Rapport de la Banque Mondiale sur les politiques de développement, « genre et développement économique : vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation.

Les cahiers de l'IFORD N°31, R. Mburano, et al, facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat féminin en Afrique sub-saharienne : Cameroun, Kenya, aout 2013.

Conférences régionales sur les femmes de l'Amérique latine et des caraïbes.

Annuaire statistique MINSUP 2012.

Documentation MINPROFF

Bucrep. Ed 2014. Rapport national sur l'Etat de la population : Regards sur le genre au Cameroun, Bureaux Central des Recensements et des Etudes de Population, [www.bucrep.cm](http://www.bucrep.cm).

Rapport des Conférences régionales sur les femmes de l'Amérique latine et des caraïbes, p5. (consulté le 07 mai 2024)

#### - **Lois et textes juridiques**

Loi n°90-031 du 10 Aout 1990 régissant l'activité commerciale au Cameroun ( Version numérique)

Ordonnance N°81/002 du 29 juin 1951, portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques. (Version numérique)

#### - **Cours magistral**

Teko, H. (2019-2020). Méthodes Statistiques en Sociologie. Cours magistral, Licence 2, Université de Yaoundé II.

- **Webographie**

**KAMDEM, Emmanuel, IKELLE, Rose**, « Management de la diversité et genre au Cameroun : une approche en termes d'accompagnement féminin », in *Humanisme et Entreprise*, **2011/5**, p. **49-64** (disponible en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-humanisme-et-entreprise-2011-5-page49-63.htm>)

<https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/87/400/456/c>

[www.minpostel.gov.com](http://www.minpostel.gov.com)

[https://fr.m.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89conomie\\_num%C3%A9risque&action=history](https://fr.m.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89conomie_num%C3%A9risque&action=history) consulté le 04 mai 2024

L'évolution du travail des femmes – Archives départementales du Puy-de-Dôme ( <https://www.archivesdepartementales.puy-de-dome.fr/n/1-evolution-du-travail-des-femmes/n:126> ) consulté le 25 juillet 2023 à 22h 57 min

<https://datacameroon.com/entrepreneuriat-feminin-au-cameroun-seulement-21-de-femmes-sont-des-cardres-superieurs/> consulté le 13 avril 2023

<https://datacameroon.com/entrepreneuriat-feminin-au-cameroun-seulement-21-de-femmes-sont-des-cardres-superieurs/> Consulté le 30 mai 2023

<https://www.minpostel.gov.cm/index.php/fr/actualites/266-discours-economie-numerique-parlement>

<https://www.france24.com/fr/20180927-creatrices-entreprises-femmes-africaines-tete-entrepreneuses-afrique> consulté le 07 Mars 2024

<https://cameroonceo.com/2017/10/25/cameroun-quand-lentrepreneuriat-numerique-se-conjuguera-au-feminin-i/?amp=1> consulté le 20 novembre 2023 à 15h 37

<https://www.banquemonde.org/fr/news/feature/2019/03/08/rebecca-enonchong-a-heavyweight-in-african-tech/> (consulté le 22 avril 2024 à 18H00)

[https://www.lepoint.fr/economie/arielle-kitio-la-passion-de-transmettre-23-01-2019-22881557\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/arielle-kitio-la-passion-de-transmettre-23-01-2019-22881557_28.php) (consulté le 06 mai 2024 à 15h35)

Aurel TAYOU, le visage derrière Brain Booster. <https://www.africatopsuccess.com/aurel-tayou-le-visage-derriere-brain-booster/> (Consulté le 04 mai 2024)

L'évolution du travail des femmes – Archives départementales du Puy-de-Dôme ( <https://www.archivesdepartementales.puy-de-dome.fr/n/1-evolution-du-travail-des-femmes/n:126> ) consulté le 25 juillet 2023 à 22h 57 min

Publication

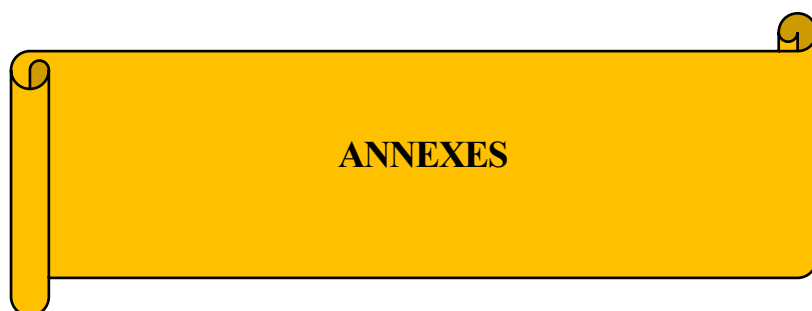
de

Caysti

<https://www.facebook.com/10006859831372/posts/617844060512083/?mibextid=rS40aB7S9Ucbxw6v>

Enquête AUP, ART-INS 2014 <https://www.art.cm/sites/default/files/documents/Enquete%20AUP%202013-2014%20Version%20Francaise.pdf> consulté le 13/02/2024

<https://www.statcam.gc.ca/edu/power-pouvoir/ch13/5214895-fra.htm> 'L'échantillonnage aléatoire simple.



## Annexe A : Liste des personnes interviewées

Noms et prénoms	Age	Sexe	Statut matrimonial	Date de l'entretien	Fonction et activité	Lieu de l'entretien
Mme Marie-Louise	39 ans	Féminin	Mariée	30 août 2023	Entrepreneure (Vente en ligne)	Simbock
Mme Estelle	36 ans	Féminin	Mariée	27 Mars 2023	Entrepreneure (Développeur Web)	Biyem-assi
Mme Arielle	31 ans	Féminin	Célibataire	10 avril 2023	Entrepreneure (CEO Start-up CAYSTI)	En Ligne
Mme Claudine	34 ans	Féminin	Célibataire	28 mars 2023	Entrepreneure (Développeur Web)	Biyem-assi
Mme Bernadette	48 ans	Féminin	Mariée	18 avril 2023	Cadre MINPOSTEL (Chef de service vulgarisation des TIC)	Siege MINPOSTEL Yaoundé
Mme Anastasie	/	Féminin	Mariée	26 Mars 2023	Entrepreneure (Propriétaire de grands champs- Vente en ligne)	Siege MINPOSTEL Yaoundé
Mme Laure	34 ans	Féminin	Célibataire	26 avril 2023	Entrepreneure (Responsable Secrétariat bureautique)	Ngoa Ekélé
Mme Suzanne	46 ans	Féminin	Mariée	14 avril 2023	Directrice CPFF Yaoundé4	/
M Joseph	/	M	Mariée	17 avril 2023	Cadre MINPOSTEL (Directeur de la réglementation des communications et des TIC)	Siege MINPOSTEL
Yvana	21 ans	Féminin	Célibataire	03 Mai 2023	Proche femme entrepreneure (Sœur)	Biyem-assi



Gabrielle	18 ans	Féminin	Célibataire	05 Mai 2023	Proche femme entrepreneure (Fille)	Biyem-assi
Maman Berthe	51 ans	Féminin	Veuve	03 mai 2023	Femme entrepreneure (Responsable bureautique) secrétaire	Ngoa Ekélé
Mme Solange	41 ans	Féminin	Célibataire	11 avril 2023	Cadre MINPROFF (Direction de la Promotion Economique de la Femme (DPEF))	Siege annexe MINPROFF
Mme Anne	/	Féminin	Mariée	11 avril 2023	Entrepreneure (CEO startup)	Siege MINPROFF
Mme Régine	39 ans	Féminin	Mariée	10 avril 2023	Entrepreneure ( Start-up en droit et sécurité des marchés publics)	Hôpital général
Mme Claude	26 ans	Féminin	Célibataire	23 juin 2023	Entrepreneure (Fondatrice Start-up de Formation en robotique)	Mimboman
M Jean	47 ans	Masculin	Marié	12 Septembre 2023	Mari femme entrepreneure (Conjoint Mme Marie-Louise)	Mendong
M Paul	/	Masculin	Marié	11 septembre 2023	Mari femme entrepreneure (Conjoint Mme Estelle)	Poste Central
M John	44 ans	Masculin	Marié	24 Juin 2023	Mari femme entrepreneure	Ngoa Ekélé
M Christian	40 ans	Masculin	Marié	11 avril 2023	Mari femme entrepreneure	Ngousso
Jaelle	20 ans	Féminin	Célibataire	14 avril	Jeune Entrepreneure et étudiante	Poste central
Mme Clarisse	/	Féminin	/	05 Septembre 2023	Réceptionniste CPFF d'Essos	Siège CPFF d'Essos

Note : Par mesure d'anonymat, les noms fictifs ont été attribués à nos informateurs.

**Annexe B : Attestation de recherche**

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

\*\*\*\*\*

BP : 755 Yaoundé

Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF

E-mail : depart.socio20@gmail.com

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

FACULTY OF ARTS, LETTERS  
AND SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

\*\*\*\*\*

**ATTESTATION DE RECHERCHE**

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que Madame **TIOGANG POUNGA Ariane Ranese**, Matricule **18B600** est inscrite en Master II, option Population et développement. Elle effectue, sous la direction du Professeur **TEDONGMO TEKOU Henri**, un travail de recherche sur le thème : « **Statut matrimonial et entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique à Yaoundé** ».

Dans le cadre de cette recherche, elle aura besoin de toute information non confidentielle, susceptible de l'aider à bien conduire sa recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le ~~03~~ **03** JAN 2023**Le Chef de Département**


**Armand LEKA ESSOMBA**  
Maître de Conférence

## Annexe C : Autorisation MINPOSTEL

OK

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
-----  
MINISTRE DES POSTES  
ET TELECOMMUNICATIONS  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
CELLULE DE LA FORMATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
-----  
MINISTRY OF POSTS AND  
TELECOMMUNICATIONS  
-----  
GENERAL SECRETARIAT  
-----  
TRAINING UNIT

00000879  
N° MPT/SG/CFOR/CEA1

Yaoundé, le..... 21 MARS 2023.....

Le Ministre des Postes et Télécommunications

A

Madame **TIOGANG POUNGA Ariane Ranese**

Etudiante en Master II à l'Université de

Yaoundé I Département de Sociologie

Option : **Population et Développement**

Tél : 694 928 521

-Yaoundé-

Réf: V/L du 14 Mars 2023

**Objet : Autorisation de Recherche**

Madame,

Faisant suite à votre correspondance de référence, relative à l'objet sous rubrique, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Ministre des Postes et Télécommunications vous autorise à accéder à la **Direction de la Réglementation des Postes et Télécommunications et de Tics (DRPT)** de son Département Ministériel pendant la période allant du **27 Mars au 07 Avril 2023**, en vue de collecter les données qualitatives et quantitatives devant vous permettre de finaliser votre travail de recherche dont le thème s'intitule : « **Statut matrimonial et entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique à Yaoundé** ».

Cette recherche devra s'effectuer dans le **strict respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement pour lutter contre le Covid-19**, notamment le port obligatoire du cache-nez et la distanciation sociale.

A cet effet, le responsable de la structure concernée est invité à vous faciliter l'accès à son service et à vous assurer l'encadrement technique nécessaire le long de votre séjour.

Veillez agréer Madame, l'assurance de mes sentiments distingués. /-

**Copie : DRPT (pour suivi)**



Pour le Ministre des Postes et Télécommunications  
et par Délégation, Le Secrétaire Général

*Mohamadou Saoudi*  
Principal des  
Communications  
Inspecteur Principal des  
Postes & Télécommunications

## Annexe D : Autorisation MINPROFF

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-patrie

MINISTÈRE DE LA PROMOTION  
DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL  
DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

SERVICE DE LA FORMATION, DES STAGES  
ET DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS

BUREAU DE LA FORMATION ET DES STAGES

N°23/\_\_\_\_/L/MINPROFF/SG/DAG/SDPSP/SFSGPE/BFS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace –Work-Fatherland

MINISTRY OF WOMEN'S EMPOWERMENT  
AND THE FAMILY

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF PERSONNEL,  
SALARIES AND PENSIONS

SERVICE FOR TRAINING, INTERSHIPS AND FORWARD  
MANAGEMENT OF PERSONNEL

OFFICE OF TRAINING AND INTERSHIPS

Yaoundé, le 23 MARS 2023

00000447

**LE MINISTRE  
THE MINISTER  
A/TO**

Madame TIOGANG POUNGA  
Ariane Ranese  
Tel: 694 92 85 21  
E-mail: poungaariane @gmail.com

-YAOUNDE-

Objet : demande d'autorisation de consultation des documents et dans le cadre de mes recherches académiques

Réf : v/L du 14 mars 2023

**Madame,**

En accusant réception de votre lettre dont l'objet et la référence sont repris en marge,

J'ai l'honneur de marquer mon accord pour vos recherches à la Direction de la Promotion Economique de la Femme et au Service de la Documentation et des Archives du département ministériel dont j'ai la charge.

Vous voudriez bien prendre attache avec les responsables des unités de travail susmentionnées, pour les modalités pratiques y afférentes.

Veuillez croire, **Madame**, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Copies :**

- SDA ;  
- DPEF.



Direction des Affaires Générales (SDPSP) Tél : 222 22 43 87, Site web : [www.minproff.cm](http://www.minproff.cm)

## Annexe E : Guides d'entretiens

### E1- Guide d'entretien avec les époux des femmes entrepreneures

#### 1- Identification de l'enquêté

- Age
- Profession
- Domaine d'activité

#### 2- Connaissance de l'entrepreneuriat et de l'outils numérique

- Selon vous, c'est quoi l'entrepreneuriat féminin ?
- Quelle différence pouvez-vous établir entre entrepreneuriat et entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique ?
- D'après vous, quels sont les outils et matériaux utilisés dans le secteur numérique ?

#### 3- Pratique de l'entrepreneuriat dans le secteur du numérique et motivations

- Quand et Comment est-elle devenue entrepreneure ? (En insistant sur la durée et l'expérience)
- Qu'est-ce qui a été sa réelle motivation, selon vous ?
- Vous en a-t-elle parler avant de se lancer ?
- Comment avez-vous reçu son initiative ?
- Qu'est ce qui a changé après la mise en œuvre de son entreprise ?
- Qu'est ce qu'elle fait comme activité ?
- Comment pratique t'elle ses activités au quotidien ?

#### 4- Influence du statut matrimonial sur la pratique de l'entrepreneuriat féminin

- Comment est-ce que son statut matrimonial influence son déploiement dans son activité ?
- Comment est-ce que son activité a influencé votre vie de couple ?
- Comment est-ce que, selon vous, cette nouvelle activité influence sa vie sociale et familiale ?
- Comment organise-t-elle ses journées au quotidien ?
- A quel moment fait-elle le repas ?
- Continuez-vous de prendre en charge les différents besoins de la famille ?

#### 5- Les difficultés rencontrées au quotidien, l'enjeu et les défis à relever par les femmes entrepreneures

- Quelles sont les difficultés que vous rencontrées au quotidien ?
- Pour vous, quel est l'enjeu (bénéfice) pour une femme à entreprendre dans le secteur du numérique ?
- D'après vous, quels sont les défis que la femme entrepreneure doit relever ?
- Quels défis votre femme parvient-elle à relever ?
- Souhaiteriez-vous ajouter quelque chose

## E2- Guide d'entretien pour les cadres des ministères et structures d'accompagnement des femmes entrepreneures

### **1- Identification de l'enquêté**

- Age
- Sexe
- Profession
- Situation matrimoniale

### **2- Connaissance de l'entrepreneuriat et de l'outils numérique**

- Selon vous, C'est quoi l'entrepreneuriat féminin ?
- Comment est-ce qu'ai pratiqué l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique selon vous ?
- D'après vous, quels sont les outils et matériaux utilisés dans le secteur numérique ?
- Quels sont les activités entrepreneuriales du numérique, que vous connaissez ?

### **3- Mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat numérique**

- Existe-t-il au sein de votre institution des mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat féminin ? et spécifiquement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique ?
- Si oui lesquels ?
- Quelles sont les missions spécifiques d'accompagnement des entrepreneures ?

### **4- Influence du statut matrimonial sur la pratique de l'entrepreneuriat féminin**

- Selon vous, comment est-ce que le statut matrimonial d'une femme peut influencer sur la pratique de son activité entrepreneuriale dans le secteur du numérique ?
- Pourquoi selon vous, la femme éprouve-t-elle des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

### **5- Les difficultés rencontrées au quotidien, l'enjeu et les défis à relever par les femmes entrepreneures**

- Quelles sont les difficultés que les femmes rencontrent dans le secteur du numérique ?
- Pour vous, quel est l'enjeu pour une femme à entreprendre dans le secteur du numérique ?
- D'après vous, quels sont les défis que la femme entrepreneure doit relever ?
- Souhaiteriez-vous ajouter quelque chose

### E3- Guide d'entretien (pour les femmes entrepreneures dans le secteur du numérique)

#### 1- Identification de l'enquêté

- Age
- Situation matrimoniale
- Niveau d'étude
- Domaine d'étude
- Domaine d'activité
- Nombre d'enfants en charge
- Nombre d'années d'existence de l'entreprise
- Nombre d'années d'expérience en tant qu'entrepreneure

#### 2- Connaissance de l'entrepreneuriat et de l'outils numérique

- Selon vous, C'est quoi l'entrepreneuriat féminin ?
- Quelle différence pouvez-vous établir entre entrepreneuriat et entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique ?
- Selon vous, c'est quoi entreprendre dans le secteur du numérique ?
- D'après vous, quels sont les outils et matériaux utilisez dans le secteur numérique ?
- Avez-vous reçu une formation dans le secteur du numérique ? si oui, avant, pendant ou après le lancement de l'activité ?
- A quelle occasion avez-vous reçu cette formation ?
- Parlez-nous de votre entreprise

#### 3- Pratique de l'entrepreneuriat dans le secteur du numérique et motivations

- Comment êtes-vous devenue entrepreneure ? (En insistant sur la durée et l'expérience)
- Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer dans le secteur du numérique ?
- Comment est-ce que vous pratiquez vos activités entrepreneuriales au quotidien ?
- Quels sont les services que vous offrez ?

#### 4- Influence du statut matrimonial sur la pratique de l'entrepreneuriat féminin

- Comment est-ce que votre statut matrimonial influence votre déploiement dans votre secteur d'activité ?
- Comment organisez-vous désormais vos journées en tant que femme entrepreneure ?
- Comment gérez-vous les tâches domestiques ?
- Comment est-ce que cette nouvelle activité a-t-elle influencer votre vie sociale et familiale ?
- Dans quelle mesure vos responsabilités familiales en tant que femme, mère et épouse sont –elles une charge/ un allègement pour vous en tant qu'entrepreneure ?
- Selon vous, comment est-ce que le statut matrimonial d'une femme peut influencer sur la pratique de son activité entrepreneuriale dans le secteur du numérique ?
- Quels sont les stratégies que vous déployer pour articuler vos différents rôles sociaux ?

#### 5- Les difficultés rencontrées au quotidien, l'enjeu et les défis à relever par les femmes entrepreneures

- Quelles sont les difficultés que vous rencontrées au quotidien ?
- Comment parvenez-vous à gérer ses difficultés la ?

- Comment sont vos relations entre vous et vos clients ? vous et vos patrons ? vous et vos collègues de services ?
- Pour vous, quel est l'enjeu (bénéfice) pour une femme à entreprendre dans le secteur du numérique ?
- Comment préservez-vous la digitalisation des entreprises détenues par les femmes entrepreneures ?
- D'après vous, quels sont les défis que la femme entrepreneure doit relever ? (Sur le plan social et entrepreneurial)

Souhaiteriez-vous ajouter quelque chose ?

Que dire pour sortir ?



**Annexe F : Questionnaire****QUESTIONNAIRE**

Mémoire académique portant sur le thème : *Statut matrimonial et entrepreneuriat féminin dans le secteur du numérique à Yaoundé (Centre – Cameroun).*

Recevez nos salutations distinguées. Le présent questionnaire est un outil de collecte des données pour avoir l'avis des femmes sur l'influence du statut matrimonial d'une femme sur la pratique de son activité entrepreneuriale dans la ville de Yaoundé. Votre franche collaboration nous sera d'une grande utilité. Toutes informations que vous donneriez, seront strictement utilisées dans le cadre de cette recherche, nous vous assurons donc de la confidentialité de vos données personnelles et nous vous remercions pour votre disponibilité et vos réponses.

**Nb :** Modalité de remplissage : **Cochez les cases correspondant à la ou les bonne(s) réponse(s)**

**S01- IDENTIFICATION DE L'INFORMATEUR**

**S01-Q1-** Quel est votre quartier de résidence ? (Écrivez ici)

.....

**S01-Q2-** Quelle est votre région d'origine ? (Écrivez ici).....

**S01-Q3-** Quelle est la tranche d'âge dans laquelle vous vous situez ?

3- 20 – 25 ans

2- 25 – 30 ans

4- 35 – 40 ans

30 – 35 ans

5- 40ans et plus

**S01-Q4-** Quelle est votre appartenance religieuse ?

1- Catholique

3- Protestante

1- Musulmane

4- Non croyante

5- Autres à préciser.....

**S01-Q5-** Quel est votre niveau d'étude ?

1- Primaire

3- Supérieur

2- Secondaire

4- autre à préciser .....

**S01-Q6-** Avez-vous déjà eu à faire une formation quelconque en TIC ?

1-Oui

2- Non

**S01-Q7-** si oui, dans quel domaine ? (Préciser) .....

**S01-Q8-** Quelle est votre situation matrimoniale ?

1- Célibataire

3- Union libre

2- Mariée

4-Divorcée

- Monogamie

5-Veuve

- Polygamie

**S01-Q9-** Combien d'enfants avez-vous à votre charge ?

1- Aucun

3- 2 enfants

2- 1enfant

4- 3 enfants

5-Plus de 3 enfants

**S02- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

**S02-Q10-** En quelle année avez-vous débuter avec votre activité ?

- |         |                          |          |                          |
|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| 1- 2010 | <input type="checkbox"/> | 8- 2015  | <input type="checkbox"/> |
| 2- 2011 | <input type="checkbox"/> | 9- 2016  | <input type="checkbox"/> |
| 3- 2012 | <input type="checkbox"/> | 10- 2017 | <input type="checkbox"/> |
| 4- 2013 | <input type="checkbox"/> | 11- 2018 | <input type="checkbox"/> |
| 5- 2014 | <input type="checkbox"/> | 12- 2019 | <input type="checkbox"/> |
| 6- 2020 | <input type="checkbox"/> | 13- 2021 | <input type="checkbox"/> |
| 7- 2022 | <input type="checkbox"/> | 14- 2023 | <input type="checkbox"/> |

**S02-Q11-** Dans quel domaine intervenez-vous ?

- |                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|
| 1- Santé                     | <input type="checkbox"/> |
| 2- Education                 | <input type="checkbox"/> |
| 3- Commerce                  | <input type="checkbox"/> |
| 4- Conseils                  | <input type="checkbox"/> |
| 5- Conseil en management     | <input type="checkbox"/> |
| 6- Création de site web      | <input type="checkbox"/> |
| 7- Secrétariat               | <input type="checkbox"/> |
| 8- Marketing digital         | <input type="checkbox"/> |
| 9- Téléphonie mobile         | <input type="checkbox"/> |
| 10- Autre (à préciser) ..... | <input type="checkbox"/> |

**S02-Q12-** Quels services et produits offrez-vous dans votre entreprise ?

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| 1- Conception logiciel et applications | <input type="checkbox"/> |
| 2- Commerces et vente en ligne         | <input type="checkbox"/> |
| 3- Télécommunication                   | <input type="checkbox"/> |
| 4- E-learning                          | <input type="checkbox"/> |
| 5- Création des site web               | <input type="checkbox"/> |
| 6- E-santé                             | <input type="checkbox"/> |
| 7- Marketing digital                   | <input type="checkbox"/> |
| 8- Secrétariat bureautique             | <input type="checkbox"/> |
| 9- Développeur web                     | <input type="checkbox"/> |

Autre .....

**S02-Q13-** Quels sont les matériels que vous utilisés dans le cadre du fonctionnement de votre activité ?

- |                               |                          |                |                          |
|-------------------------------|--------------------------|----------------|--------------------------|
| 1- Smartphones                | <input type="checkbox"/> | 5- Ordinateurs | <input type="checkbox"/> |
| 2- Tablettes                  | <input type="checkbox"/> | 6-Logiciels    | <input type="checkbox"/> |
| 3- Réseaux sociaux numériques | <input type="checkbox"/> | 7-Applications | <input type="checkbox"/> |
| 4-Connexion internet          | <input type="checkbox"/> |                |                          |

Autres : .....

**S02-Q14-** Quelle est la taille de votre entreprise ?

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| 1- Micro entreprise (1à 9 employés)       | <input type="checkbox"/> |
| 2- Petite entreprise (10 à 45 employés)   | <input type="checkbox"/> |
| 3- Moyenne entreprise (50 à 100 employés) | <input type="checkbox"/> |

**S02-Q15-** Quel est votre chiffre d'affaire ?

- |                              |                          |                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|
| 1-Entre 50 et 100 000 FCFA   | <input type="checkbox"/> | 3- Entre 100 et 150 000 FCFA | <input type="checkbox"/> |
| 2- Entre 150 et 250 000 FCFA | <input type="checkbox"/> | 4- Entre 250 et 500 000 FCFA | <input type="checkbox"/> |
| 5-500 000 FCFA et plus       | <input type="checkbox"/> |                              |                          |

**S03- MOTIVATION A ENTREPRENDRE****S03-Q16-** Qu'est-ce qui vous a motivé à entreprendre ?

- |                             |                          |
|-----------------------------|--------------------------|
| 1- Je voulais me promouvoir | <input type="checkbox"/> |
|-----------------------------|--------------------------|

- 2- Je voulais m'autonomiser
- 3- Je voulais avoir une indépendance financière
- 4- J'avais une pression sociale
- 5- C'est une passion pour moi, l'entrepreneuriat
- 6- Je voulais avoir une visibilité
- 7- Autre chose.....

**S03-Q17-** Avez-vous déjà travaillé dans une entreprise ?

- 1- Oui  2-Non

**S03-Q18-** Si oui dans quel type ?

- 1-TPE (Très Petite et Moyenne Entreprise)  3-PME (Petite et Moyenne Entreprise)
- 2- PE (Petite Entreprise)  4-GE (Grande Entreprise)

**S03-Q19-** Pour vous, c'est quoi l'entrepreneuriat ?

- 1- C'est une activité génératrice de revenus
- 2- C'est l'action de créer une entreprise
- 3- C'est le fait de gérer une entreprise
- 4- C'est un business qu'on fait à son propre compte

**S03-Q20-** Selon vous, c'est quoi l'entrepreneuriat dans le secteur du numérique ?

- 1- C'est une Activité Génératrice de Revenus exercée à partir des outils du numérique
- 2- C'est une activité s'exerçant à l'aide d'une machine ou d'un téléphone
- 3- C'est un moyen de se faire de l'argent à travers les TIC
- 4- C'est vendre en ligne
- 5- C'est créer les applications
- 6- C'est saisir les opportunités sur internet pour créer un business

**S03-Q21-** Y a-t-il eu opposition à la création de votre entreprise ?

- 1-Oui  2-Non

**S03-Q22-** Si oui, parmi ses catégories sociales, qui a été un blocus au démarrage de votre entreprise ?

- 1- Enfants
- 2- Mari
- 3- Frères et sœurs
- 4- Belle- famille
- 5- Amis/ proches

**S03-Q23-** Avez-vous rencontré des difficultés lors de la mise sur pied de votre activité ?

- 1-Oui  2- Non

**S03-Q24-** Si oui, sur quel plan ?

- 1- Plan financier
- 2- Plan infrastructurel
- 3- Plan social
- 4- Plan culturel

**S03-Q25-** Recevez-vous régulièrement des encouragements de :

- 1- Vos proches ?  OUI  NON
- 2- Vos enfants ?  OUI  NON
- 3- Votre conjoint ?  OUI  NON
- 4- Votre famille ?  OUI  NON
- 5- Votre belle famille ?  OUI  NON

**S03-Q26-** Avez-vous reçu une formation dans le secteur du numérique

- 1-Oui  2- Non

**S03-Q27-** Si oui, c'était à quelle étape du projet ?

- 1-Avant  2- Pendant  3-Après

**S03-Q28-** Pour quelles raisons avez-vous choisi le secteur du numérique pour entreprendre ?  
(Entourez 2 réponses au plus)

- 1- Parce que c'est flexible
- 2- Parce que je sais faire usage des outils techniques qu'il offre
- 3- Parce qu'il est facile pour moi de gérer mes tâches quotidiennes
- 4- Parce qu'il me permet d'atteindre un large public en peu de temps
- 5- Parce que j'ai été formé à exercer dans ce secteur
- 6- Parce que ça offre une certaine facilité à faire les choses
- 7- Parce que ça me donne une certaine liberté

#### **S04- INFLUENCE DU STATUT MATRIMONIAL**

**S04-Q27-** Combien de jours de travail avez-vous dans une semaine ?

- 1- Moins de 3 jours
- 2- 3 jours
- 3- 4 jours
- 4- 5 jours
- 5- 6 jours
- 6- Plus de 6 jours

**S04-Q28-** Pendant ces jours de travail, à quelle heure ouvrez-vous le service ?

- 1- 8h00
- 2- 9h00
- 3- 10h00

**S04-Q29-** A quelle tranche horaire quittez-vous généralement le bureau ?

- 1- 15h00 – 16h00
- 2- 16h00 – 17h 00
- 3- 17h00 – 18h00
- 4- 18h00 et plus

**S04-Q30-** Quel nombre de temps accordez-vous généralement à votre mari / famille dans la journée ?

- 1- Plus de temps
- 2- Moins de temps
- 3- Peu de temps

**S04-Q31-** A quelle période de la journée faites-vous généralement le repas de la maison ?

- 1- Le matin avant de sortir
- 2- En après-midi lorsque je quitte le bureau tôt
- 3- Le soir lorsque j'ai eu trop de boulot

**S04-Q32-** Avez-vous une ménagère ?

- 1- Oui  2- Non

**S04-Q33-** Si oui, quelles tâches effectue-t-elle à la maison ?

- 1- Elle s'occupe du ménage
- 2- Elle garde les enfants
- 3- Elle fait à manger
- 4- Elle s'occupe de la lessive
- 5- Elle fait toutes les tâches de la maison

**S04-Q34-** Si non, qui s'occupe de vos enfants et de votre famille lorsque vous êtes au travail ?

- 1- Ma sœur
- 2- Ma mère
- 3- Les voisines
- 4- Mon mari

**S04-Q35-** Votre statut de femme, vous empêche-t-il de mener à bien vos activités ?

- 1- Oui  2- Non

**S05-Q36-** Si oui, comment ?

- 1- Je n'arrive pas très souvent au boulot à temps
- 2- Je ne livre pas toujours le travail dans les délais
- 3- Je dois gérer toutes les tâches ménagères avant d'aller au boulot
- 4- Je suis parfois empêchée de sortir par mon mari
- 5- J'ai encore des petits enfants que je dois prendre en charge
- 6- Je n'arrive pas à gérer les deux à la fois

**S04-Q37-** Est-ce que votre temps au travail, influence la prise en charge de votre famille ?

- 1-Oui                       2-Non                       3-Parfois                       4-A des moments

**S04-Q38-** Dans quelle mesure ? Dans la mesure où :

- 1- Je consacre plus de temps au travail qu'à ma famille
- 2- Je n'arrive pas à m'occuper convenablement de mes enfants
- 3- Je n'arrive pas à satisfaire mes devoirs et obligations conjugaux
- 4- Mon travail m'oblige à rester scotcher devant ma machine pendant la journée
- 5- Je rends rarement visite à ma famille
- 6- Je ne passe pas assez de temps avec mon mari / famille

**S04-Q39-** Que pense ton entourage concernant ton activité entrepreneuriale ? :

- 1- C'est un frein à l'épanouissement de ma famille
- 2- Ça m'occupe beaucoup
- 3- Ça m'éloigne des miens
- 4- C'est une source de revenu
- 5- C'est un frein à la bonne éducation des enfants

**S04-Q40-** Quels besoins comblez-vous grâce à votre activité ?

- 1- Je paye le loyer
- 2- Je paye les factures d'eau et d'électricité
- 3- Je gère la ration alimentaire
- 4- Je m'occupe de mes parents
- 5- Je prends soin de moi
- 6- Je m'occupe de mes enfants

### **S05- ENJEUX ET DEFIS DES FEMMES ENTREPRENEURES**

**S05-Q41-** Quel est l'enjeu pour une femme à entreprendre dans le secteur du numérique ?

- 1- Sécurité du foyer en termes de production
- 2- Confiage des enfants aux inconnus
- 3- L'indépendance financière
- 4- La notoriété

**S05-Q42-** Quels sont les défis de la femme entrepreneure dans le secteur du numérique ?

- 1- La connaissance et la maîtrise de l'usage des outils technologiques
- 2- La stratégie de marketing
- 3- Le volume de travail
- 4- Implication dans les activités familiales
- 5- Epanouissement du devoir conjugal
- 6- Gestions multitâches

**S05-Q43-** Selon vous, la femme qui entreprends dans le secteur du numérique relève-t-elle les défis dont elle fait face ?

- 1-Oui     2-Non

**S05-Q44-** Si non, quels sont les défis dont vous ne parvenez pas à relever ?

- 1- Gestion des activités ludiques avec les enfants
- 2- Epanouissement personnel
- 3- Epanouissement du devoir conjugal

- 4- Implication dans les activités familiales
- 5- Gestions multitâches
- 6- Aménagement du volume de travail
- 7- Maitrises de l'usage de l'outil informatique

**S05-Q45-** Pour quelles raisons ne parvenez-vous pas à les relever ?

- 1- Le manque de temps
- 2- La fatigue
- 3- La négligence
- 4- Autre à préciser .....

**S05-Q46-** Quels sont les contraintes qu'imposent ce secteur ?

- 1- Temps
- 2- Attention particulière
- 3- Connaissance avertie du numérique
- 4- Patience
- 5- Créativité et innovation

**Merci pour vos réponses**

## TABLE DE MATIERES

SOMMAIRE.....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
LISTE DES SIGLES .....	iv
LISTE DES TABLEAUX .....	v
LISTE DES FIGURES .....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION.....	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET .....	2
II. PROBLEME DE RECHERCHE .....	5
III. PROBLEMATIQUE .....	6
IV. QUESTION DE RECHERCHE :.....	12
1- Question centrale.....	12
2- Questions subsidiaires.....	12
V. HYPOTHESE DE LA RECHERCHE : .....	12
1- Hypothèse centrale .....	13
2- Hypothèses secondaires .....	13
VI. OBJECTIF DE LA RECHERCHE .....	13
1. Objectif principal.....	13
2. Objectifs spécifiques .....	13
VII. CADRE THEORIQUE .....	14
1. La théorie des logiques d'action.....	14
2. L'approche globale en entrepreneuriat.....	14
VIII. CADRE METHODOLOGIQUE.....	15
1- Outils de collecte de données .....	15
1.1- Observation directe .....	16
1.2- Guide d'entretien semi-directif .....	16
1.3- Le questionnaire .....	18
1.4- Recherche documentaire .....	18
1.5- Échantillonnage.....	19
2- Techniques d'analyse des données : analyse de contenu et l'analyse descriptive .....	21
2.1- Analyse de contenu .....	21
2.2- Analyse descriptive statistique.....	21

3- Délimitation de l'étude.....	22
VIII. CADRE CONCEPTUEL.....	22
1- Statut matrimonial.....	23
2- Entrepreneuriat féminin .....	23
3- Le secteur du numérique .....	25
4- Entrepreneuriat numérique.....	25
IX. PLAN DE REDACTION .....	26
L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU CAMEROUN EN CONTEXTE DE MODERNISATION ET DE VULGARISATION DU NUMERIQUE.....	27
CHAPITRE I : ENTREPRENEURIAT FEMININ AU CAMEROUN : ETATS DES LIEUX ET EVOLUTIONS.....	29
I- ÉTATS DES LIEUX DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU CAMEROUN .....	29
1- Genèse du travail des femmes.....	29
2- Évolution de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun : Approches d'étude de l'entrepreneuriat féminin.....	30
2.1- Approche économique .....	31
2.2- Approche anthropologique.....	32
2.3- Approche sociologique.....	34
II- DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES DE LA FEMME CAMEROUNAISE .....	35
1- L'entrepreneuriat féminin dans un contexte de patriarcat.....	36
2- Les femmes et révolutions technologiques .....	37
2.1- Évolution du numérique.....	37
2.2- Situation des femmes dans l'entrepreneuriat numérique au Cameroun.....	38
III- CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ.....	41
1- Connaissance de l'entrepreneuriat féminin .....	42
1.1- L'idée d'une pratique antiféministe .....	42
1.2- L'idée d'une pratique féminine.....	43
2- La pratique de l'entrepreneuriat numérique par les femmes.....	45
CHAPITRE II : FEMMES ET ENTREPRENEURIAT NUMERIQUE : REPRESENTATIONS SOCIALES, MOTIVATIONS ET PRATIQUES .....	49
I. LES USAGES DE L'ACTIVITE ENTREPRENEURIALE DES FEMMES DANS LE SECTEUR DU NUMERIQUE A YAOUNDE.....	49
1- Cartographie des secteurs d'activités du numérique exercées par les femmes et profils des porteuses de projets entrepreneuriaux du numérique.....	49



1.1- Cartographie des secteurs d'activités .....	49
2- Profils des porteuses de projet.....	53
3- Caractéristiques des informateurs .....	55
3.1- Le statut matrimonial .....	55
3.2- Niveau d'études.....	57
3.3- Le nombre d'enfants à charge .....	59
3.4.-Tranche d'âge.....	59
3.5- Répartition des entreprises selon les typologies.....	60
4- Pratique de l'entrepreneuriat par les femmes dans le secteur des TIC .....	62
4.1- Matériaux utilisés dans l'exercice de l'activité et raisons de leurs usages .....	63
4.1.1- Les ordinateurs .....	63
4.1.2- Le téléphone portable/ smartphone .....	64
4.1.3- Les logiciels .....	65
4.2- La pratique entrepreneuriale du numérique : Formation aux métiers du numérique ....	65
<b>II. COMPRENDRE LES MOTIVATIONS ENTREPRENEURIALES DES FEMMES</b> <b>DANS LE SECTEUR D'ACTIVITE DU NUMERIQUE : UNE PRATIQUE PARTAGEE</b> <b>ENTRE PASSION, BENEFICE, ET MUTATION SOCIALE .....</b>	<b>67</b>
1- Le rôle des institutions d'accompagnement des femmes entrepreneures .....	68
1.1- Le rôle du Ministère des Postes et Télécommunications dans la vulgarisation de l'activité économique du numérique .....	68
1.2- Le rôle du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille dans la promotion de la femme et de son activité économique .....	70
1.3- Le rôle des institutions de formations spécialisées à l'ancrage de l'entrepreneuriat numérique des femmes.....	72
2- Les motivations entrepreneuriales des femmes dans le secteur d'activité du numérique.....	72
2.1- Les motivations intrinsèques.....	73
2.1.1- L'indépendance financière .....	74
2.1.2- L'activité entrepreneuriale comme passion .....	75
2.1.3- S'autonomiser et se promouvoir .....	76
2.2- Les motivations extrinsèques .....	76
2.2.1- Suivre l'époux/conjoint.....	76
2.2.2- S'accommoder aux réalités et exigences ponctuelles .....	77

LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE DES FEMMES DU SECTEUR DU NUMERIQUE.....	80
CHAPITRE III : FORMES ET DYNAMIQUES D'INFLUENCE DE LA SITUATION MATRIMONIALE SUR LE DEPLOIEMENT DES FEMMES DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE NUMERIQUE .....	82
I. GESTION DE LA JOURNEE DE LA FEMME ENTREPRENEURE : FORME D'INFLUENCE A PARTIR DES JOURS ET HORAIRES DE TRAVAIL.....	82
1- La situation de la femme célibataire, divorcée ou veuve .....	82
1.1- Horaires de travail .....	82
1.2- Jours de travail .....	83
2- La situation de la femme mariée .....	84
3- Influence de l'activité sur la gérance du foyer .....	86
3.1- Les occasions manquées .....	86
3.2- La gestion du partenaire .....	88
3.3- La gestion de la famille pendant le temps de travail.....	90
3.4- La charge de travail.....	92
CHAPITRE IV : ANALYSE DES DIFFICULTES ET DEFIS DE LA FEMME ENTREPRENEURE DE NUMERIQUE .....	94
I. LES DIFFICULTES LIEES AU STATUT DE « FEMME » « ENTREPRENEURE »....	94
1. Difficultés liées à son écosystème .....	94
1.1- Sur le plan social .....	95
1.2- Sur le plan structurel .....	96
2- Les difficultés d'ordre marital.....	98
2.1- Sur le plan organisationnel.....	98
3- Sur le plan familial .....	101
II. LES DEFIS DE LA FEMME ENTREPRENEURE DU NUMERIQUE A YAOUNDE : UNE MUTATION ENTRE PERMANENCE ET CHANGEMENT .....	103
1- Défis globaux et évaluation de la pratique .....	103
2- Défis spécifiques à leurs fonctions de « femme » .....	104
2.1- Le choix du partenaire.....	104
2.2- La conciliation travail-vie personnelle.....	105
3- Défis spécifiques à leurs fonctions d'entrepreneures.....	106
CONCLUSION GENERALE .....	109
BIBLIOGRAPHIE .....	116
ANNEXES .....	126